

La Voix de l'Est

MONTRÉAL
DÉMISSION
DU MAIRE
APPLEBAUM

PAGE 20



LA FIN D'UNE ÉPOQUE

- ✓ La dernière messe bientôt célébrée à l'église Notre-Dame
- ✓ Une annonce à venir à l'église Saint-Joseph

PAGE 3

PHOTO ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

GRANBY
ÉCLOSION
DE C. DIFFICILE
À L'HÔPITAL

PAGE 7

GRÈVE DANS
LA CONSTRUCTION
DOMMAGES
COLLATÉRAUX
À FARNHAM

PAGE 2



PHOTO JANICK MAROIS

TOILES SOLAIRES ET OPAQUES
— Vente et installation
— Stores de bois et d'aluminium

TISSUS • MODE

DE LORME

746 St-Jacques, Granby • 450 375-1349
DÉCORATION 450 375-9155



Vous entendez mais ne comprenez pas toujours?

Venez faire l'examen de dépistage auditif
- RÉDUCTION DES BRUITS DE FOND - MAXIMISATION DE LA PAROLE
Une prothèse auditive SANS FRAIS ET SANS LIMITE D'ÂGE, selon les règles de la RAMQ.
Une évaluation est requise par l'audioprothésiste pour le choix du modèle de prothèse auditive.

Granby, 320, boul. Leclerc, bureau 18 | Cowansville, 370 de la Rivière
Longueuil, Saint-Hilaire, Saint-Jean, Laval, Montréal - 1 800 422-6181



Laflamme
& ASSOCIÉS
AUDIOPROTHÉSISTES

45 ans d'évolution
450 378-7337

www.laflammeetassocies.com

3111530

CHANTIER FERMÉ RUE YAMASKA, À FARNHAM

Des citoyens en colère

ISABEL
AUTHIER

isabel.authier@lavoixdelest.ca

GRANBY — À Farnham, la suspension des travaux dans la rue Yamaska Ouest, en raison de la grève dans le secteur de la construction, met des résidents face à une situation pour le moins frustrante. Bien qu'ils soient tout près du centre-ville, l'accès en voiture leur est interdit, et ce, même si le chantier est désert.

Pour compléter la voie de contournement, Transports Québec a procédé récemment à la fermeture

du pont Arthur-Audette et d'un segment long de 100 mètres, à la hauteur de la rue Yamaska Ouest. Environ deux semaines avaient été prévues pour la réalisation des travaux dans ce secteur. Mais la grève vient compliquer les choses.

« Avant de fermer le chantier, vendredi, l'entrepreneur Allaire et Gince a stationné ses équipements de façon à empêcher l'accès au chemin. Il n'y a que les cyclistes et les piétons qui peuvent passer. Pourtant, c'est parfaitement carrossable », déplore un citoyen, Michel Forest.

D'un côté, la machinerie empêche le passage; de l'autre, une clôture bloque l'entrée du pont Arthur-Audette, qui mène en ville.

Cette entrave représente pour lui un détour de plus de 22 kilomètres

via le rang Saint-Charles à Ange-Gardien, précise-t-il. Pour d'autres, c'est encore plus. « Les gens sont tellement enragés de voir que c'est bloqué qu'ils circulent à toute vitesse sur le chemin de détour. C'est dangereux. »

Ce qui est encore plus risqué, ajoute M. Forest, c'est que l'accès est aussi interdit aux véhicules d'urgence. « S'il y a un incendie ou si quelqu'un a besoin d'une ambulance, il leur est impossible de se rendre rapidement! Il faut que l'entrepreneur fasse quelque chose. »

Christian Bissonnette, qui habite le 740 Yamaska Ouest, à deux pas du pont, doit pour sa part faire 20 minutes de voiture juste pour se rendre à son commerce de la rue Principale, pourtant situé non loin de chez lui.



Christian Bissonnette, qui habite près du pont Arthur-Audette, doit faire 20 minutes de voiture juste pour se rendre à son commerce de la rue Principale, pourtant situé à proximité de chez lui.

Hier, à bout de patience, il s'est lui-même frayé un chemin pour passer. Il a écrasé la clôture de plastique orange qui empêchait d'enjamber le pont, puis il a contourné du mieux qu'il pouvait les camions de l'entrepreneur garés au milieu de la rue.

« J'ai mon voyage! Quand il y a des travaux en cours, c'est compréhensible, mais là, il ne se passe rien. Tant que durera la grève, je demande au ministère des Transports de laisser le droit de passage aux résidents du secteur. On n'est pas nombreux », lance-t-il.

Au moment du passage de *La Voix de l'Est* sur les lieux, hier, une voiture et une moto ont aussi fait fi des obstacles pour accéder directement à la rue Yamaska Ouest.

Un livreur de portes et fenêtres tentait pour sa part d'accéder sans succès à une résidence du même secteur. « Ça fait une heure que je tourne en rond dans les détours! Je suis les pancartes, mais ça ne me mène nulle part. C'est vraiment mal fait! », pestait-il, en rebrous-sant chemin une énième fois.

À la Ville de Farnham, on indique que le directeur du service d'urbanisme, Benoit Larivière, a contacté l'entreprise Allaire et Gince cette semaine pour voir ce qui pouvait être fait dans ce dossier. Ce dernier attendait, hier, une réponse de sa part. « C'est l'entrepreneur qui est responsable du chantier et qui doit assurer la sécurité », a rappelé le directeur général de la municipalité, François Giasson.

Allaire et Gince n'a pas rappelé *La Voix de l'Est*.



PHOTOS JANICK MAROIS

Au moment du passage de *La Voix de l'Est* sur les lieux, hier, une voiture et une moto ont fait fi des obstacles pour accéder directement à la rue Yamaska Ouest.

De la visite au chantier

Granby (IA) — Le promoteur Sylvain Rivard l'avait prédit: son chantier du développement Jardins Odysées à Granby a été rapidement fermé, hier matin, à la demande du syndicat. Arrivés sur le coup de 7 h sur le site d'une résidence en construction, une quinzaine de manifestants ont clairement laissé savoir à l'équipe de M. Rivard (qui porte une chemise à carreaux et un casque blanc sur la photo) qu'elle devait cesser tous les travaux. Le groupe a quand même autorisé l'entrepreneur à sécuriser son chantier avant de le désert vers 9 h 30. « Ils n'étaient pas intimidants, mais ils m'ont avisé que si on n'arrêtait pas, d'autres gars allaient venir les rejoindre », a affirmé l'homme quelques heures après leur passage. À moins d'un avis contraire du syndicat, il est peu probable que M. Rivard et ses employés se pointent sur le chantier ce matin. « Si on reprend le travail, ils (les manifestants) seront encore plus nombreux, c'est certain. Je ne veux pas prendre de risque. »



PHOTO ALAIN DION

La dernière messe célébrée le 30 juin

Une page se tourne sur 100 ans d'histoire à l'église Notre-Dame

MARIE-FRANCE
LÉTOURNEAU

marie-france.letourneau@lavoixdelest.ca

GRANBY — La plus vieille église catholique de Granby, l'église Notre-Dame, s'apprête à tourner une page d'histoire alors qu'elle cessera ses activités religieuses à la fin du mois. Et tout indique que l'église Saint-Joseph subira le même sort au cours des prochains mois. Une annonce au sujet de l'avenir du lieu de culte sera faite aux paroissiens cette fin de semaine, a dit hier le curé de la paroisse, Claude Lamoureux.

À l'église Notre-Dame, propriété de la Ville depuis l'an dernier, la cérémonie de désacralisation sera célébrée par l'évêque du diocèse de Saint-Hyacinthe, Mgr François Lapierre, le dimanche 30 juin, à 10h.

La décision de mettre un terme aux activités religieuses dans l'église a été prise au cours du printemps, a affirmé l'abbé de la paroisse, Serge Pelletier. La nouvelle a été accueillie avec « beaucoup de tristesse » et parfois aussi, avec incompréhension, par les paroissiens, dit-il. Mais la vente

de l'église à la Ville à l'automne 2012 laissait présager que ce jour viendrait.

« Le bâtiment devenait un boulet financier qui nous empêchait de faire notre travail », avait expliqué l'abbé Pelletier l'an dernier.

Des bancs d'église ont été « vendus d'avance ». Les acheteurs ont accepté de les laisser en place jusqu'en décembre, soit jusqu'à la présentation du spectacle dans l'église de Marc Hervieux au profit de la Fondation du Centre hospitalier de Granby. La Ville de Granby a convenu lundi, à la séance ordinaire du conseil, d'acheter 100 bancs au coût de 50 \$ chacun.

Depuis plus de 100 ans

Le maire Richard Goulet affirme que c'est la fabrique, de concert avec M^{sr} Lapierre, qui a décidé à quel moment serait célébrée la dernière messe. Pas la Ville. Cela dit, l'événement sera historique, car il s'agit de « l'église mère » de Granby. « Il y a des messes à cet endroit tous les dimanches depuis plus de 100 ans. Le 30 juin, ce sera un moment important dans la vie de la communauté », dit le maire, qui a lui-même été baptisé dans cette église.

Cette date a été ciblée pour des raisons pratiques et pour permettre la suite du plan de réorganisation des paroisses, a expliqué hier le président de la fabrique, Pierre-Paul Gingras.

Il a été envisagé un temps que la sépulture de l'abbé Gill — « le premier curé de la paroisse », selon le maire — enterrée au sous-sol de l'église soit déplacée vers un cimetière. Mais il a finalement été décidé qu'elle resterait en place, car l'opération déménagement aurait été ardue. Richard Goulet aimerait même que l'endroit soit réaménagé afin d'être plus accessible.

Une fois la dernière messe célébrée, qu'advient-il de l'église ? Il y aura des activités de chorales et des concerts, dit le maire Goulet. Le projet d'y déménager la bibliothèque municipale est toujours à l'étude. « Mais ça va se faire si l'ensemble des subventions est là. Et ça sera présenté à la population en temps et lieu », laisse-t-il tomber.

À Saint-Joseph

Tout indique que les messes tirent également à leur fin à l'église Saint-Joseph, à Granby. L'abbé Claude Lamoureux a affirmé à *La Voix de l'Est* que les paroissiens seront informés au cours du week-end de « changements importants » à venir à l'église. « Par respect » pour les fidèles, il a toutefois préféré taire pour le moment les détails de l'annonce.

L'église a été acquise par la Fondation du CHSLD Horace-Boivin en 2005. Et la sécurité de la bâtisse commencerait à poser problème. Mais quoi qu'il advienne,

le « projet de l'Église continuera à Granby », assure l'abbé Lamoureux, qui officie aussi aux églises Saint-Luc et Sainte-Famille.

Pour sa part, le CSSS de la Haute-Yamaska dit « étudier différents scénarios » au sujet de l'église, qui a pignon sur le boulevard Leclerc. Mais aucune décision n'a encore été prise, a dit hier la directrice des communications, Brigitte Massé.

Et à Très-Sainte-Trinité

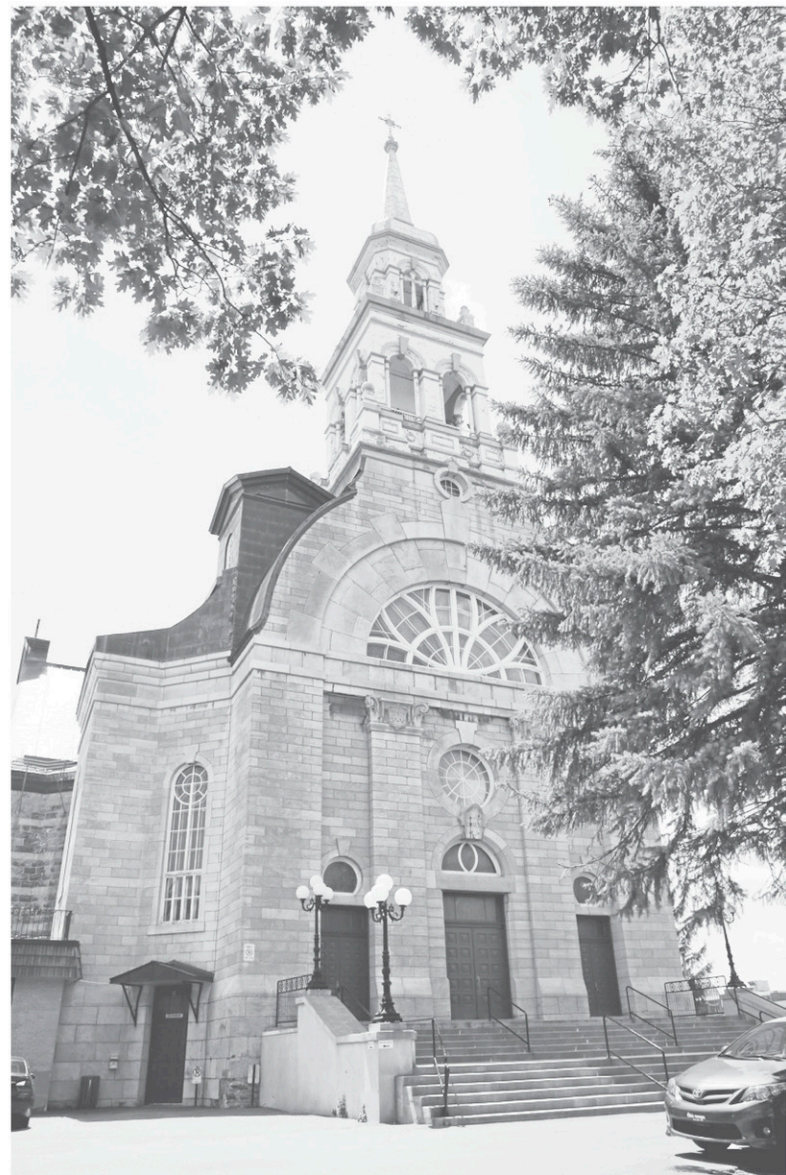
L'évêque François Lapierre devra par ailleurs réfléchir au sort de la paroisse Très-Sainte-Trinité, dont les messes sont célébrées à la chapelle du Centre Jean-Paul-Régimbal, situé boulevard Robert. « La paroisse est entre les mains du diocèse. Les pères Trinitaires sont prêts à aider, mais ils ont laissé savoir qu'ils n'éliraient plus de curé », a indiqué Alain Labonté, directeur général du Centre.

Cela ne signifie toutefois pas qu'il n'y aura plus d'offices religieux. Si aucun responsable de la paroisse n'est nommé, explique M. Labonté, la chapelle deviendrait « conventuelle », comme à l'Abbaye Saint-Benoît-du-Lac. Il y aura encore des messes, mais les mariages, baptêmes et funérailles ne pourraient plus y être célébrés, ajoute le DG. Il semble que l'évêque analysera la situation au cours des prochains mois. Il a été impossible hier d'obtenir les commentaires de M^{sr} Lapierre.



PHOTO ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

L'évêque du diocèse de Saint-Hyacinthe, M^{sr} François Lapierre, célébrera la cérémonie de désacralisation à l'église Notre-Dame.



La plus vieille église catholique de Granby, l'église Notre-Dame, était devenue un boulet financier.



Les paroissiens seront informés au cours de la fin de semaine du sort qui attend l'église Saint-Joseph.

PHOTOS ALAIN DION

arts et culture

Andréanne propose *Bohèmes*

MÉTÉO

AUJOURD'HUI
Ensoleillé. Devenant alternance de soleil et de nuages le matin.
Max. 19 Min. 8

DEMAIN
Alternance de soleil et de nuages.
Max. 22 Min. 9

Béatrice, 11 ans, Tendance

SOMMAIRE

À ne pas répéter 14

Arts et culture 4 et 6

Débats..... 10

Carrières et profession..... 17

Horoscope..... 16

Loterie..... 9

Jeux..... 21

Nécrologie..... 30

Petites annonces..... 22

Sports..... 32

Super grille..... 26

POUR NOUS JOINDRE

La Voix de l'Est 76, rue Dufferin
Granby J2G 9L4

NUMÉRO GÉNÉRAL 450-375-4555

Abonnement et livraison 450-375-4555, option 2

Les Petites annonces 450-375-8888

Événements urgents 450-375-9081

Bell mobilité (gratuit) #172 667

TÉLÉCOPIEURS

Rédaction 450-777-4865

Publicité 450-777-7221

Petites annonces 450-375-2195

INTERNET

Rédaction redaction@lavoixdelest.ca

Publicité publicite@lavoixdelest.ca

Annonces classées classees@lavoixdelest.ca

Prix du journal à la semaine
(taxes comprises) Livraison

par camelot 4,13 \$

par motorisé 4,55 \$

f LWDE La Voix de l'Est b

MICHEL TASSÉ

michel.tasse@lavoixdelest.ca

GRANBY — La chanson raconte l'histoire d'une femme dans la mitrentaine qui s'emmerde et rêve de retrouver sa vie d'antan... et son amoureux d'antan. La pièce s'appelle *Bohèmes* et est signée Andréanne A. Malette.

Bohèmes est le premier extrait tiré de l'album que proposera Andréanne à un moment donné à l'automne. Le titre joue déjà pour la peine à la radio de Granby et les Rythme FM et

Rouge du Québec devraient également entrer dans la danse.

«J'arrive d'une journée de promotion à Sherbrooke et les gens semblent aimer ce qu'ils entendent», raconte Andréanne, qui a enregistré *Bohèmes* au studio de Pierre Duchesne, à Shefford. «C'est encourageant.»

Très honnêtement, *Bohèmes* a tout ce qu'il faut pour devenir un hit radio, pour être une des tonnes les plus populaires de l'été. Le rythme est entraînant, ça groove et tout ça donne le goût de partir en auto et de rouler les fenêtres baissées. C'est de la pop aux accents folk et même country.

«Je me suis mise dans la tête d'une femme de 35 ans qui mène une vie plate, qui a une job plate et qui est nostalgique en pensant à l'existence pas mal plus l'un qu'elle avait avant avec celui

qu'elle aimait, reprend Andréanne. Et cet homme, elle veut le reconquérir.»

Lorsqu'elle aura terminé la promotion de *Bohèmes*, Andréanne retournera en studio, cette fois à Montréal, afin de mettre le point final à son album. «Il y a encore du travail à faire. Les voix ne sont pas terminées. Je veux que ce soit bon. Je travaille fort, je mets toutes mes énergies là-dessus, parce que je veux que les gens aiment.»

Il n'y a pas si longtemps, on parlait d'un lancement à la fin août. Soudainement, il n'y a plus de date.

«Ce sera à l'automne, c'est sûr, mais je ne peux pas dire quand exactement. On va prendre le temps de bien faire les choses.»

Le 24 juin, Andréanne chantera en première partie de Vincent Vallières au spectacle de la Fête nationale à



PHOTO JANICK MAROIS

Andréanne A. Malette a enregistré *Bohèmes* au studio de Pierre Duchesne, à Shefford.

Longueuil, plus précisément dans l'arrondissement Saint-Hubert.

«À l'heure où on se parle, c'est mon seul show à l'horaire au cours de l'été, précise-t-elle. Tout le reste de mes activités tourne autour de l'album.»

Musique en vue... avec des comédiennes d'Unité 9



PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

Ève Landry (photo) et Debbie Lynch-White, d'Unité 9, seront du spectacle *Cowansville : émeute dans la prison*.

MICHEL TASSÉ

michel.tasse@lavoixdelest.ca

COWANSVILLE — En conférence de presse, le mois dernier, les gens de Musique en Vue étaient très enthousiastes en pensant au spectacle *Cowansville : émeute dans la prison*, qui clôturera l'événement, le 14 juillet prochain. Hier, le directeur artistique Jean-Charles Lajoie a précisé la liste des invités qui sont attendus en ville ce soir-là.

On ne pourra certes pas reprocher aux organisateurs de MEV de manquer de suite dans les idées. Ainsi, on apprend que les comédiennes Ève Landry et Debbie Lynch-White, du

très populaire téléroman *Unité 9*, se joindront à Éric Lapointe, aux Porn Flakes, à Anik Jean, à Lulu Hughes, à Joël Denis et à Fred Lebel (*La Voix*) sur scène.

Est-il nécessaire de préciser que l'action d'*Unité 9* se déroule dans une prison? On présume que non.

«Ce spectacle-là stimule tout le monde dans nos bureaux!», lance Jean-Charles Lajoie. Il nous stimule et nous surexcite même!»

Lisa LeBlanc, Louis-Jean Cormier, Marjo, Bernard Adamus, Xavier Caféine et Violette Pi font partie de la liste d'artistes qui participeront aussi au 22^e Musique en Vue. Ça commence le 10 juillet.

» À PROPOS

Erreur sur la personne

Une erreur s'est malencontreusement glissée dans notre article de lundi sur le Festival du Triangle noir de Saint-Césaire. La photo qui accompagnait l'article n'était pas celle de l'organisateur de l'événement, Jean-François Durivage. Il s'agissait plutôt de Vince Peake du groupe Grimskunk, une formation qui ne sera pas du festival. Toutes nos excuses.

Abonnement

A COMPTER DE **53⁹⁹\$** + t. sur Internet

Ski Bromont parc aquatique

www.skibromont.com
1 866 BROMONT 2766668

PRIX PAR PERSONNE - GROUPE DE 4 ET PLUS.
SUR INTERNET SEULEMENT. - CERTAINES CONDITIONS S'APPLIQUENT.

CONGÉDIEMENT D'UN DIRECTEUR D'ÉCOLE

Profs et parents se mobilisent

PASCAL FAUCHER

pascal.faucher@lavoixdelest.ca

GRANBY — Une trentaine de parents et d'enseignants ont envahi la salle du conseil de Val-des-Cerfs, hier soir, pour protester contre le congédiement du directeur de deux écoles primaires de Brome-Missisquoi.

Un parent, Hugo Lizotte, a plaidé pour que la commission scolaire revienne sur sa décision de se départir de Daniel Galipeau, 52 ans, directeur général des écoles Du Premier Envol, à Bedford, et Saint-Joseph, à Notre-Dame-de-Stanbridge.

« C'est un homme impliqué qui veut la réussite scolaire des élèves et qui fait grandir son école. J'espère que la décision n'est pas fondée sur un conflit de personnalités. »

Val-des-Cerfs réagit à une plainte concernant la falsification du rapport d'un professionnel œuvrant à l'une des écoles, a précisé la directrice des ressources humaines, Chantal Cyr. Par un vote majoritaire, les commissaires ont entériné le congédiement de M. Galipeau. Seuls les commissaires Guy Gaudord, Patrick Carrier, Marion d'Astous et Jeannine Barsalou ont voté contre.

Pour justifier sa motion, la commission scolaire a fait état d'une « conduite grave », d'une « rupture de confiance » et d'un « manque de respect envers les professionnels », dont font notamment partie les psychologues et orthopédagogues travaillant dans les écoles.

Mais selon le Syndicat de

l'enseignement de la Haute-Yamaska (SEHY), la source du congédiement se situe plutôt dans un conflit de personnalités entre M. Galipeau et le directeur général de Val-des-Cerfs, André Messier.

« Il y a un règlement de compte de la direction générale envers ce monsieur-là », dit le président Éric Bédard. Il précise que M. Galipeau avait l'habitude de tenir tête à M. Messier. On aurait offert au directeur d'école de démissionner sans esclandre. Devant son refus d'obtempérer, on l'a congédié, dit M. Bédard.

En grippe

M. Messier aurait pris son subalterne en grippe à la suite d'un article publié en 2011 dans un hebdomadaire de Cowansville. Un employé de l'école locale Saint-Léon, que dirigeait alors M. Galipeau, y avait dénoncé, de façon anonyme, la manière dont la commission scolaire a géré les changements des secteurs scolaires.

Toujours selon M. Bédard, M. Messier aurait alors nommé M. Galipeau de lui donner le nom de l'employé en question. Le directeur d'école aurait refusé et a alors été muté aux écoles Saint-Joseph et Du Premier Envol.

« Le dg lui en veut depuis ce temps-là », dit le président du SEHY. Quelques mois plus tôt, M. Galipeau se serait aussi attiré les foudres du directeur général en refusant le téléphone intelligent imposé à tous les cadres de Val-des-Cerfs.

Or, M. Galipeau a été un directeur très apprécié de la plupart de ses employés et du syndicat des professeurs. M. Bédard signale n'avoir jamais vu de grief à son sujet. « Il était apprécié autant des profs que des parents », dit-il, comme plusieurs en ont fait foi hier soir.



PHOTOS STÉPHANIE MANTHA

Parmi les membres du public, une trentaine de parents et de professeurs ont assisté au conseil des commissaires d'hier pour manifester leur appui au directeur d'école congédié.

Daniel Galipeau examine présentement les recours légaux qui s'offrent à lui pour se défendre, notamment devant les normes du travail, avec le soutien de la Fédération québécoise des directions d'école.

« Je conteste, c'est un congédiement injuste et abusif, a-t-il mentionné à l'extérieur du conseil des commissaires, hier soir. Je souhaite plutôt qu'on s'entende. » Il a indiqué avoir fait des propositions de règlement au conseil, mais il n'a pas reçu de réponse.

« Je suis toujours ouvert à résoudre le conflit », dit M. Galipeau.

M. Galipeau était directeur d'école depuis 12 ans et œuvre à la commission scolaire du Val-des-Cerfs depuis 1991.



« Je conteste, c'est un congédiement injuste et abusif », a indiqué le directeur d'école Daniel Galipeau, interrogé à l'extérieur du conseil des commissaires, hier.

« Ce sont les enfants qui ont écopé le plus »

PASCAL FAUCHER

pascal.faucher@lavoixdelest.ca

GRANBY — La disparition soudaine du directeur Daniel Galipeau a causé l'émoi dans les écoles Saint-Joseph et Du Premier Envol. Pendant un mois et demi, le personnel de ces deux établissements a dû composer avec une direction quasi absente.

« Nous n'avions aucune information, a décrit une professeure

d'une de ces deux écoles, jointe hier. Il y a fallu que je me fâche pour qu'on en ait. Et la commission scolaire nous avait demandé de ne rien dire. »

La suspension de M. Galipeau, à la fin avril, ne pouvait plus mal tomber dans le calendrier scolaire. « Une école sans direction, dans une période charnière comme la fin de l'année, ça ne peut fonctionner, dit-elle. Plusieurs élèves

ont besoin de stabilité, ici. C'est nous qui avons dû gérer ça. La tâche était lourde. À un moment donné, les décisions doivent être prises. »

Elle déplore que tout cela se soit fait sur le dos des élèves. « Ce sont les enfants qui ont écopé le plus », dit-elle.

Conseils d'établissement

Même les conseils d'établissement

n'ont été avisés que trois semaines plus tard. « On n'a pu faire de suivi sur certains sujets, comme la création d'un parc-école », déplore Chantal Dalpé, présidente du conseil d'établissement de l'école Du Premier Envol.

« C'est complètement stupide ce qui s'est passé, on aurait dû être au courant de ces affaires-là », dit un parent membre du conseil d'établissement de Premier Envol, Hugo Lizotte.

» EN BREF

Une nouvelle école près de J.-H.-Leclerc

GRANBY (PF) — La commission scolaire du Val-des-Cerfs implantera sa nouvelle école primaire à proximité de l'école secondaire Joseph-Hermas-Leclerc, rue Simonds Sud à Granby. La nouvelle a été annoncée au personnel de cet établissement, hier. Val-des-Cerfs vise une ouverture en septembre 2014. Le futur nom de cette école n'a pas encore été annoncé.

AGENCE SÉLECTION
DU RÊVE À LA RÉALITÉ...

Services offerts:

- Rencontres personnalisées
- Croissance et connaissance de soi
- Image personnelle

Lucille Noisieux Votre conseillère amoureuse
450 994-1067 www.agenceselection.ca
info@agenceselection.ca

Pour les régions de l'Estrie et de la Montérégie

Autoconstructeurs

Nous avons la structure qui vous convient !

Service de plans

www.dunfab.com

Région GRANBY Succ. MAGOG

450 372-0008 819 868-9008

N-39 61 800 \$ + t.x.s.

B-28 40 900 \$ + t.x.s.

Maisons DUNFAB inc. 35 ans

STRUCTURES PRÉINSÉES R.B.Q.: 8344-0941-28

Auvents Toiles Expert

Notre devise : Bien vous servir !

- Confection
- Réparation
- Entretien
- STRUCTURE EN ALUMINIUM
- TOILE SANS LAÇAGE
- Industriel
- Commercial
- Résidentiel

450 375-4386

Sans frais: 1 888 235-8729

752-1, rue Cowie, Granby
auventstoilesexpert.ca
www.auventstoilesexpert.ca

HAM
HUPPÉ
ARCAND
MARTIN
Avocats

- DROIT MATRIMONIAL & FAMILIAL
- DROIT DES AFFAIRES
- VICIES CACHÉS
- PERCEPTION DE COMPTES
- DROIT DE L'ASSURANCE
- DROIT DES SUCCESSIONS
- RESPONSABILITÉ CIVILE
- DROIT BANCAIRE
- DROIT DE LA FAILLITE
- DROIT DE LA CONSTRUCTION
- DROIT CRIMINEL & PÉNAL
- DROIT FISCAL

M^e MARTIN HUPPÉ
 M^e RICHARD ARCAND
 M^e PIERRE MARTIN
 M^e LYNE GAGNÉ
 M^e VÉRONIQUE COUTIN
 M^e JULIE BOURGEOIS
 M^e SERGE MICHON

450 372-9893 | 191, RUE EMPIRE, GRANBY | AVOCATS@HAMAVOCATS.COM

du 14 juin au 31 août 2013
BEACH PARTY!
 LA COMÉDIE PARFAITE
 POUR DÉCROCHER CET ÉTÉ!
 souper-spectacle
 Production et texte de
 Julie Daoust
 & Hugo Turgeon

INFORMATION et RÉSERVATION 1-800-460-0133 et 450-263-2000
 www.theatrestournesols.com

DU 5 JUILLET
 AU 17 AOÛT 2013

Théâtre de Rougemont
 DIRECTION
JEAN-BERNARD HÉBERT

12 EN HOMMES COLÈRE
 TRADUCTION DE CLAUDE MAHER
 MISE EN SCÈNE DE JACQUES ROSS
 UN SUSPENSE DE REGINALD ROSE

DE RETOUR À LA DEMANDE GÉNÉRALE

CRITIQUES UNANIMES!
 UN TRIOMPHE!

AVEC SYLVIO ARCHAMBAULT, JACQUES BARIL, YVES BÉLANGER,
 VINCENT BILODEAU, JEAN-FRANÇOIS BOUDREAU, OLIVIER COURTOIS,
 EDGAR FRUITIER, JEAN-BERNARD HÉBERT, DANY MICHAUD, JEAN-MARIE MONCELET,
 STÉFAN PERREAULT ET MARCEL POMERLO

RÉSERVATION : SANS FRAIS :
 450 469-1006 1 888 666-3006

370, RANG DE LA MONTAGNE, ROUGEMONT
 WWW.THEATREDEROUGEMONT.COM

Entre les valeurs sûres et l'audace

La programmation de la Maison de la culture dévoilée



ÉTIENNE FORTIN-GAUTHIER

etienne.fortin-gauthier@lavoixdelest.ca

WATERLOO — Vincent Vallières, Yann Perreau, Damien Robitaille, Martha Wainwright et la coqueluche musicale des Québécois, Karim Ouellet, feront tous un arrêt à la Maison de la culture de Waterloo au cours des prochains mois. Ils feront partie de la programmation 2013-2014 dévoilée hier par le nouveau directeur général, Érick-Louis Champagne.

« Nous avons plusieurs beaux faits d'armes. Nous proposons des artistes de prestige et des noms bien connus au Québec, mais aussi des talents de la relève. C'est une grande fierté pour moi d'avoir pu rassembler tous

ces artistes », confiait M. Champagne hier, en marge du dévoilement de la première programmation sur laquelle il appose sa propre griffe.

La programmation 2013-2014 de la Maison de la culture se décline en plusieurs séries: les grands rendez-vous, drôlement drôle, le 100 % garanti, la série révélation, les 5 à 7 acoustix et les jeudis saints. À cela s'ajoutent cinq soirées hors série et cinq de musique classique.

Les grands rendez-vous permettront au public d'assister aux spectacles de noms connus de la musique québécoise, dont ceux de Catherine Major, Vincent Vallières, Yann Perreau, Martha Wainwright, Ian Kelly et Damien Robitaille. « Les plus beaux shows qu'il va y avoir dans la prochaine année au Québec, nous les aurons à Waterloo! », a lancé avec enthousiasme le directeur de la Maison de la culture au sujet des artistes de cette série.

Deux spectacles de deux artistes de la relève le même soir? C'est



PHOTO JANICK MAROIS

Le directeur de la Maison de la culture de Waterloo, Érick-Louis Champagne.

le concept de la série révélation 221, qui permettra entre autres la rencontre sur scène du Granbyen Alex Nevsky et de la formation néo-brunswickoise Garoche ta sacoche. « Alex, c'est notre chouchou, il est bien mélodique et fait un spectacle très le fun! Quant à Garoche ta sacoche, on peut les décrire comme un mélange entre les Denis Drolet et les sœurs McGarrigle! », confie avec humour M. Champagne. Karim Ouellet, Moran, les Hay Babies, Bears of Legend et plusieurs autres présenteront aussi leur spectacle dans le cadre de la même série.

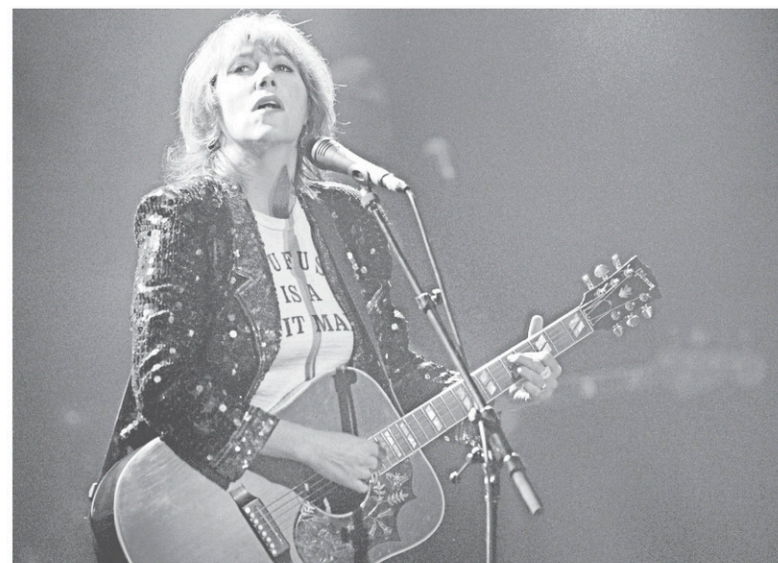
Un pari audacieux

Tous les artistes de la programmation de la Maison de la culture ne sont peut-être pas des vedettes. Afin de piquer la curiosité du public et de lui donner le goût du risque, Érick-Louis Champagne fait un pari audacieux. « Je mets ma tête sur le billot avec la série 100 % garanti qui permet à des artistes de la relève de s'illustrer. Si les gens n'aiment pas ça, nous les remboursons! Mais nous pensons que les gens que nous avons vont plaisir! », confie-t-il.

Comme à son habitude, la Maison de la culture intègre aussi l'humour à son offre culturelle. Mario Jean, François Bellefeuille et Jean-François Mercier tenteront entre autres de séduire le public de la région avec leur humour bien à eux.

Outre les spectacles musicaux et d'humour, une pièce de théâtre est aussi au programme. *Scotstown* aborde la réalité des citoyens qui vivent dans le Québec rural. « C'est une pièce avec un magnifique texte. Mais il y a aussi un humour qu'il faut prendre au second degré et un langage très cru et explicite! », avertit M. Champagne.

La mise en vente des billets de cette nouvelle programmation débutera aujourd'hui, dès midi. Encore cette année, les résidents de Waterloo bénéficient d'une réduction de 3 \$ sur le prix des billets. Grâce à un partenariat avec le cégep de Granby, les étudiants peuvent également s'en procurer à prix réduit.



Martha Wainwright se produira à la Maison de la culture.



La coqueluche musicale des Québécois, Karim Ouellet, fera un arrêt à la Maison de la culture.

PHOTOS ARCHIVES LA PRESSE

HÔPITAL DE GRANBY

Nouvelle éclosion de C. difficile

ÉTIENNE FORTIN-GAUTHIER

etienne.fortin-gauthier@lavoixdelest.ca

GRANBY — Un an après avoir été frappé par la pire éclosion de C. difficile de son histoire, le Centre de Santé et services sociaux de la Haute-Yamaska se retrouve de nouveau aux prises avec des cas d'infection. Trois personnes ont été diagnostiquées avec la bactérie *Clostridium difficile* au cours des dernières semaines. Une est morte après avoir été infectée.

« Trois patients ont été diagnostiqués en mai et en juin. Un des patients a reçu son congé. Un autre est encore à l'hôpital. Le 3^e est décédé », a indiqué le CSSS de la Haute-Yamaska par voie de communiqué. Tous les cas recensés récemment l'ont été au cinquième étage du centre hospitalier de Granby.

« Il faut bien comprendre que, selon la politique de surveillance du ministère de la Santé et des Services sociaux pour les éclosions de C. difficile, tout patient ayant contracté une diarrhée causée par la bactérie et qui décède dans les 30 jours suivants est considéré comme une victime du C. difficile, même s'il est atteint d'autres maladies qui pourraient ou qui sont visiblement à l'origine du décès », précise-t-on dans le communiqué du CSSS de la Haute-Yamaska.

Les mesures de contrôle et d'hygiène ont été resserrées pour le



PHOTO ALAIN DION

Trois cas de C. difficile ont été diagnostiqués récemment à l'hôpital de Granby. Un patient est décédé.

personnel, les usagers et les visiteurs depuis la découverte de cette nouvelle éclosion de la bactérie. Certaines restrictions de visites s'appliquent et les usagers concernés ont été invités à en informer leurs visiteurs potentiels. L'hôpital rappelle aussi aux visiteurs de se laver fréquemment les mains à l'eau chaude et au savon; les mains ou le contact d'une surface contaminée constituent les modes de transmission principaux de l'infection.

En mai 2012, une quinzaine de patients ont souffert de colites liées au C. difficile et trois patients en sont même décédés. Une grande désinfection de plusieurs étages de l'hôpital avait été réalisée pour endiguer l'éclosion.

La bactérie C. difficile est la cause la plus fréquente de diarrhée infectieuse dans les hôpitaux et établissements de soins de longue durée, tant au Canada que dans les autres pays industrialisés.

La Voix de l'Est
ferraille

Publireportage

MÉTAUX PICARD ET FILLE
POUR SA VISION D'AVENIR

Métaux Picard et fille a vu le jour en 1937. Fondée par André Picard, l'entreprise se spécialise dans le recyclage de ferraille. Son fils Denis s'est joint à lui en 1979 lors de l'acquisition de la cour de triage permettant de traiter et trier le volume croissant de rebuts de métaux et ainsi répondre à la demande des industries canadiennes et américaines nécessitant cette matière première.

La mission de l'entreprise de St-Pie est de récupérer, trier et traiter les métaux ferreux et non ferreux selon leur grade. Elle fait également la vente de ferraille en tant que matière première de grande qualité aux producteurs d'acier canadiens et américains, faisant ainsi concurrence aux gros noms de l'industrie. L'entreprise invite les industries locales à se tourner vers eux lorsqu'ils doivent se défaire de leurs rebuts métalliques, en leur garantissant des prix extrêmement compétitifs.

Résolument tournée vers l'avenir, l'entreprise vient de subir une restructuration visant à augmenter leur capacité de traitement des rebuts. Grâce à l'amélioration continue de ses équipements, Métaux Picard et fille vise à optimiser l'efficacité de ses procédures afin de réduire autant que possible l'impact environnemental dérivé de ses activités de recyclage.

*Métaux Picard et fille*750 Grand Rang Saint-François, Saint-Pie
450 772-2015 • achats@picardmetals.com

GRANDE VENTE SOUS LE CHAPITEAU

FMO
HOMME

20, 21, 22 et 23 JUIN

CRINOLINE

JUSQU'À
80%
DE RABAIS

Heures d'ouverture

Lundi au mercredi : 10 h 30 à 17 h 30

Jeudi : 10 h 30 à 18 h

Vendredi : 10 h 30 à 19 h

Samedi et dimanche : 10 h à 17 h



Vous recherchez la différence, Nous aussi... pour vous!

82, boul. Bromont, Bromont (voisin de Uniprix et IGA) • 450 534-4844

SHEFFORD

600 plants de pot saisis

KARINE BLANCHARD

karine.blanchard@lavoixdelest.ca

SHEFFORD — La Division des enquêtes régionales de l'Estrie (DERE) de la Sûreté du Québec a démantelé hier une serre de cannabis à Shefford. Quelque 600 plants ont été saisis. Un suspect a été appréhendé.

Les policiers de la DERE, en collaboration avec ceux du poste de la

SQ Haute-Yamaska, ont débarqué en matinée dans une petite résidence située en bordure de la route 243. Ils ont découvert la serre aménagée au sous-sol.

Les plants étaient à différents stades de croissance, allant de la bouture au plant mature. Les agents ont fait appel à un électricien puisque le compteur d'Hydro-Québec avait été détourné pour alimenter la serre.

Des équipements utilisés pour produire la drogue, dont des lampes, ont également été saisis.

Un homme de 44 ans a été arrêté sur place. Il sera accusé de production de cannabis et de vol d'énergie.

C'est de l'information provenant du public qui a permis d'ouvrir l'enquête, il y a quelques semaines. Les policiers ont ainsi obtenu le mandat nécessaire pour fouiller la résidence, hier.

Votre cuisine de rêve. Notre savoir-faire.



Toujours
L'EXCELLENCE
peu importe votre
BUDGET

cuisines
BEAUREGARD

♦armoires inspirées ♦conception ♦fabrication sur mesure

Des cuisinistes inspirés et à l'écoute de vos besoins!

Granby: 655, rue Simonds Sud 450.375.0707

www.beau-regard.com

RBQ : 5625-2174-01

CETTE NOUVELLE EN VIDÉO

SUR www.lavoixdelest.ca



PHOTO JANICK MAROIS

Quelque 600 plants de cannabis ont été saisis dans une serre aménagée au sous-sol de cette propriété de la route 243 à Shefford, hier.

» EN BREF

Des routes moins mortelles

SHERBROOKE (LA TRIBUNE) — Le nombre de collisions mortelles sur le territoire de l'Estrie desservi par la Sûreté du Québec a diminué du tiers au cours de la dernière année. Les accidents mortels ont diminué de 34 % par rapport à la moyenne des deux dernières années précise le rapport annuel d'activités 2012-2013 du district de l'Estrie de la SQ. Vingt personnes ont perdu la vie sur les routes de l'Estrie par rapport à 28 en 2011-2012 et 33 en 2010-2011.

Le nombre d'accidents avec blessés a connu une légère hausse de 0,9 %, soit 1049 par rapport à 1010 l'année dernière.

Ce sont les collisions avec les animaux qui sont la principale cause des accidents de la route pour 22 %, suivies de l'inattention (14 %) et de la conduite/vitesse imprudente (13 %), précise le rapport annuel du district de l'Estrie de la SQ.

La SQ a augmenté de près de 30 % les interventions en sécurité routière au cours de la dernière année. Un total de 24 983 constats d'infraction ont été remis aux automobilistes pour des infractions au code de la sécurité routière soit une augmentation par rapport aux deux dernières années où 22 167 et 18 088 constats ont été remis.

Les partenariats se sont développés en matière de sécurité routière en région. Dans le cadre de l'opération « site » sur les chantiers routiers en collaboration avec Transports Québec, 330 constats d'infraction ont été remis pour excès de vitesse et 129 autres pour d'autres infractions.

Un grand excès de vitesse coûteux

FARNHAM (KB) — Un jeune conducteur a reçu une contravention plutôt salée pour avoir roulé à grande vitesse sur la route 104 à Farnham. Le conducteur de 18 ans a été capté par les policiers à 140 km/h dans une zone où la limite de vitesse est fixée à 90 km/h, près du chemin Curé-Godbout, hier. Il a écopé d'une contravention de plus de 700 \$ et 10 points d'inaptitude seront inscrits à son dossier de conducteur. Le permis de conduire du Farnhamien a été suspendu pendant sept jours et son véhicule a été remis à ses frais.

DUOVAC



**ASPIRATEURS
CENTRAUX, NEUFS ET
RECONDITIONNÉS**

VENTE SERVICE

INSTALLATION CERTIFIÉE
RBQ 8269-7152-04

RÉPARATION

Sur rendez-vous

LES ENTREPRISES
L. ROBERT

TÉL.: 450 378-0642
CELL.: 450 770-1362

**Isolez votre maison.
Cellulose et uréthane**

ESTIMATION GRATUITE
450 378.0326

ISOLATION

Jacques Dastie

499, rue Guy
Granby

LICENCE R.B.Q.: 8353-5930-50

Course de canards

LAC-BROME — La Société d'histoire de Missisquoi, qui gère le musée Missisquoi à Stanbridge East, donnera le coup de départ de sa course annuelle de canards le dimanche 30 juin, à 15 h.

L'événement est une activité de financement pour l'organisme. Les canards qui concourent sont en vente au coût de 5 \$. On peut acheter des billets au musée Missisquoi, Café Windsor Héritage (Stanbridge East), au Café au Coeur Chaud (Dunham), au Dépanneur Stanbridge East, chez Avante (Bedford) et au Salon Chez Kats (Bedford). On peut également envoyer un chèque au

musée Missisquoi (2, rue River, Stanbridge East, J0J 2H0).

Le premier prix est un montant de 500 \$, le second de 250 \$ et le troisième une nuitée pour deux personnes à l'auberge des vignobles Aux Douces Heures de Dunham (une valeur de 115 \$).

La course se termine au magasin général Hodge (Stanbridge East).

Pour info : info@museemissisquoi.ca ou 450-248-3153.

Nouveau refus à Vidéotron

GRANBY (MFL) — La Ville de Granby s'est opposée l'an dernier à un projet de Vidéotron qui souhaitait

ériger une tour de télécommunication, près du 1546, rue Principale. Le projet révisé de l'entreprise ne plaît pas davantage au conseil municipal. Et ce, même s'il semble mieux reçu par les citoyens du secteur. Lors de sa demande initiale en mars 2012, Vidéotron prévoyait installer une tour, haute de 45 mètres, à 120 mètres de la

rue et à 95 mètres du bâtiment le plus proche. La nouvelle mouture du projet prévoit que la tour sera aménagée à plus de 300 mètres de la rue Principale et à plus de 125 mètres du bâtiment le plus proche.

Dans la résolution qu'elle a adoptée lundi soir, la Ville reconnaît que la gestion des tours de

télécommunication relève d'un pouvoir exclusif du gouvernement fédéral, mais elle a néanmoins émis un avis défavorable puisqu'il s'agit « d'une pollution visuelle », que « des propriétés résidentielles sont présentes à proximité » et que « Vidéotron devrait tenter d'installer ses tours ailleurs ou procéder par d'autres technologies ».



PHOTO ALAIN DION

Réfection des bassins : appel d'offres annulé

GRANBY (MFL) — Prise deux pour la réfection des bassins du parc Victoria, à Granby. Comme l'unique soumission reçue s'est révélée deux fois plus élevée que l'estimé initial, le conseil municipal a résolu lundi soir d'annuler l'appel d'offres et de retourner en soumissions. Quatre entreprises s'étaient procuré l'appel d'offres, mais une seule proposition, celle de Bertrand Ostiguy, a été déposée. Il a établi les coûts à 693 999 \$, alors que la Ville les avait estimés à 341 015 \$. Le maire Richard Goulet a dit espérer lundi que le nouvel appel d'offres sera plus couru. Selon lui, il est toujours possible que les travaux soient réalisés au cours de l'automne. Il est prévu, dans le cadre de ces travaux, que les bassins clôturés du plus vieil espace vert de Granby seront remplacés par des étangs et de la végétation aquatique. Selon le maire Goulet, il ne reste plus que la réfection de ces bassins pour compléter la modernisation du parc.

LEGACY
2.5i 2013

Location à partir de
279\$* /mois taxes en sus **48 MOIS**

- Comptant exigé : 591,31\$ (taxes en sus) ou échange équivalent
- Montant total exigé avant le début de location : 1 017,89\$ (taxes incluses)

À LA LOCATION
0\$ dépôt de sécurité

km alloués : 20 000 km/année
km excédentaires : 0,10 \$/km

CARACTÉRISTIQUES OFFERTES

DE SÉRIE - Moteur BOXER SUBARU à 4 cylindres opposés horizontalement, 2,5 litres, 173 chevaux
- Transmission manuelle à 6 rapports (6MT)
- Système de contrôle de la dynamique du véhicule et système de contrôle de la traction

EN OPTION - Moteur BOXER SUBARU à 6 cylindres opposés horizontalement, 3,6 litres, 256 chevaux
- Transmission CVT Lineartronic® (boîte à variation continue) pour un rendement énergétique remarquable
- Système perfectionné d'aide à la conduite EyeSight^{MC}

MEILLEUR CHOIX SÉCURITÉ[†]

2013 IIHS TOP SAFETY PICK⁺

LEGACY 2013

LEGACY

Économie d'essence (l/100 km)^Δ

CVT Lineartronic® Ville 8,4 / Route 6,0

6MT Ville 9,8 / Route 7,0

Indice d'octane recommandé : 87
Données estimatives

JAPONAIS ET PLUS ENCORE ! | www.quebec.concessionsubaru.ca

Residence Samson

72, rue Pacifique, Farnham • 450 293-5383

Centre d'hébergement pour personnes âgées autonomes, semi-autonomes et en convalescence

Services offerts

- Repas équilibrés et variés
- Collations en tout temps
- Service de coiffure
 - Aide au bain
- Service de lavage
- Entretien ménager
- Aide aux médicaments et visites de médecins

Commodités

- Ambiance chaleureuse
- Grandes chambres à meilleurs prix
- Sécurité, confort et personnel qualifié
- Messe, communion, bingo, cartes, activités animées
- Et bien plus...

Faites une visite et vous serez convaincus !

Résultats des tirages du : 2013-06-18

Lotto 6/49 1 1 1 1 5 2 5 2

Powerball 2 6 8 8 10 Extra 0451669

Banco 02 09 10 11 12 13 15 17 20 29 33 50 54 55 56 58 63 66 68 69

Triple X 15 19 33 37 39

Astro Jour - Mois - Année - Signe 21 AOÛT 66 LION

Vous pouvez maintenant jouer à **Quotidienne** en ligne.

lotoquebec.com/enligne

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

Subaru Granby

1289 Principale, Granby • 450 372-2007

Vente, pièces et service • ventes@conceptgranby.com

* À la location, les frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers sont inclus. Transport et préparation inclus. Immatriculation (prix varie selon le client) et assurances en sus. Recyclage Québec, droit sur les pneus neufs inclus. Le concessionnaire peut offrir un prix ou taux moindre. Offres applicables sur approbation de crédit des Services Financiers Subaru par TCCL. Δ Cote de consommation d'essence établie par Ressources Naturelles Canada de 6,0l/100 km (route) pour la Legacy 2013 équipée de la transmission automatique à variation continue et dotée d'un réservoir d'essence d'une capacité de 70 litres. Les données de consommation de carburant devraient être utilisées à seule fin de comparer des véhicules. La consommation de carburant réelle variera selon les conditions routières, les habitudes de conduite et la charge du véhicule. † Une cote « Bien » constitue la meilleure cote possible aux cinq tests de collision (frontale à chevauchement modéré, frontale à chevauchement faible, latérale, arrière et de capotage) réalisés par l'Institut des assureurs américains (IIHS) (www.iihs.org). Pour mériter la mention « Meilleur choix sécurité 2013 », un véhicule doit obtenir la cote « Bien » à au moins quatre tests et une cote « Bien » ou « Acceptable » au cinquième test. Pour plus d'information sur ces offres, voyez votre concessionnaire Subaru participant. Photo(s) à titre indicatif seulement. Les spécifications techniques sont sujettes à changement sans préavis. Offres valables jusqu'au 30 juin 2013.

Un bilan positif de la lutte contre l'alcool au volant



VALÈRE AUDY
COMMENTAIRE

valere.audy@lavoixdelest.qc.ca

Les campagnes de sensibilisation, le resserrement des lois et pénalités et les opérations policières de prévention et contrôle menées dans le cadre de la lutte contre l'alcool au volant portent les fruits espérés selon les données compilées pour la période de 2004 à 2012. Ce n'est pas parce que les policiers sont moins présents que les données sont meilleures. Car ils sont au contraire de plus en plus présents et actifs. De quoi prouver que les autorités sont sur la bonne voie et qu'il vaut la peine de continuer.

Les arrestations effectuées au cours de chacune de ces années ont en effet diminué de 271 à 134 à Granby, de 577 à 268 en Estrie, de 2522 à 1160 en Montérégie et de 14 093 à 7417 à l'échelle du Québec. C'est la moitié moins et parfois même davantage, ce qui permet de déduire que la tendance est à la généralisation.

Personne ne se plaindra de l'amélioration des comportements. Le mélange alcool-volant a déjà fait trop de victimes, blessés, orphelins, handicapés et pertes matérielles. Et les victimes qu'il fait encore, bien que moins nombreuses, sont toujours de trop. En même temps que fort coûteuses pour les familles concernées et l'État qui doit traiter les blessés, verser des indemnités et soutenir les handicapés.

Les campagnes de sensibilisation y sont pour quelque chose. De même que les tristes scènes présentées dans les médias. Graduellement, les gens prennent conscience des néfastes effets du mélange alcool-volant. Les opérations de contrôle, le resserrement des lois ainsi que la sévérité des sanctions (saisie de véhicule, suspension et perte de permis et amendes pour les périodes et des montants variables suivant la gravité des cas) ont pour effet de modérer ceux qui ont du mal à comprendre autrement qu'en écopant.

La pilule est encore plus dure à avaler pour les 21 ans et moins puisque, en matière d'alcool, c'est tolérance zéro. Une règle qui se comprend d'autant plus que ces conducteurs n'ont pas l'expérience de leurs aînés, que plusieurs sont excités à l'idée de prendre le volant et sous-estiment les risques de la vitesse, que les 16-24 ans sont impliqués dans 24% des accidents avec blessures et qu'ils comptent pour 30% des infractions liées à l'alcool. Heureusement que ce ne sont pas tous les jeunes qui perdent les pédales en prenant le volant.

Les autorités, les forces policières et les organismes dédiés à la prudence et à la sécurité automobile doivent poursuivre et même accentuer leur travail. Pas pour écoeurer les bons conducteurs et ceux qui, en dépit de fautes mineures, se comportent raisonnablement, mais pour que tout conducteur ait toujours à l'esprit la nécessité de la sobriété et d'une constante vigilance quand il prend le volant. Parce que des conducteurs ont tendance à devenir sûrs et même trop sûrs d'eux.

Mais les efforts doivent viser plus particulièrement encore ceux qui, en dépit de toutes les campagnes menées et de ce qu'on voit de sombres images dans les médias, ne comprennent toujours pas. C'est le cas des récidivistes de l'alcool au volant et des jeunes qui, mêlant vitesse et alcool, continuent de se tuer dans des embardées où les véhicules sont complètement démolis. Des jeunes qui sont peut-être aussi, dans certains cas, sous l'effet de drogues. Et dire que, malgré les scènes d'horreur vues, certains jeunes rêvent toujours de rouler à fond de train. Comment concevoir que ceux-ci ne comprennent rien?

En somme, bien que le bilan de la lutte contre l'alcool au volant soit en nette amélioration, on ne peut se permettre aucun relâchement. Il faut continuer, chercher de nouveaux moyens de sensibilisation pour réduire encore le nombre de victimes et, surtout, venir à bout des récidivistes et de la témérité des jeunes qui tripent à l'idée de rouler en fou. Car ceux-là ne pensent qu'à eux en oubliant les autres dont ils fauchent la vie, qu'ils blessent ou handicapent pour toujours. Ces récidivistes et ces fous du volant, il faut trouver les moyens de les neutraliser.



LA VOIX DES LECTEURS

Comment dire merci à mes élèves?

Après plus de 585 km parcourus en autobus, dont 280 km exécutés en jogging (et en vélo), plus de 500 publications sur Facebook, plusieurs centaines de photos publiées par 78 membres sur notre page Facebook (TEAM GDPL ESVD), 150 wraps et sandwichs dévorés, 10 glacières remplies à pleines capacités, plus de 100 litres d'eau consommés, des centaines d'heures de travail, de statistiques, de préparation et surtout d'entraînements, voilà que tout s'est terminé pour nous laisser des millions de souvenirs gravés à tous jamais dans votre mémoire et dans MON cœur.

De mon côté, je dois vous avouer que vous laissez un grand vide dans mon quotidien. Je dirais même une impression de deuil. Je savais, avant l'accomplissement de ce défi, que vous seriez des élèves extraordinaires. Par contre, tout au long du week-end, vous m'avez surpris, encore plus étonné, et fait un énorme plaisir en voyant tous les sourires et le bonheur qui rayonnait à travers vous. Vous n'étiez donc pas seulement extraordinaires, mais vous étiez tout simplement uniques et magiques! Vous étiez réellement touchant et émouvant à regarder! Vous m'avez rendu tellement fier de vous, tellement fier de nous tous!

« Sachez que vous devenez des emblèmes de ce Défi; par votre humeur, votre dynamisme et votre persévérance à toute épreuve! » En regardant les informations à la télévision hier soir, sur toutes les chaînes d'informations, Pierre Lavoie mentionnait sans cesse que « vous êtes les acteurs qui influenceront le

futur, et ce mouvement va prendre de l'ampleur et il ne s'arrêtera jamais ». Il poursuit: « Les gens ont fini par comprendre que le grand défi, ce n'est pas juste une « ride de bicycle » ou une simple course à pied. C'est un projet de société. » « On va influencer les entreprises et les gouvernements. Le mouvement va prendre de l'ampleur et il ne s'arrêtera

JAMAIS! » C'est simple, si tous ces jeunes que touche Pierre Lavoie prenaient le goût d'une saine activité physique et d'une meilleure nutrition, c'est 80% des opérations au cœur qu'on pourrait sans doute éviter dans un demi-siècle. « Il faut parler aux gens, il faut attirer leur attention. C'est simple, la prise de conscience précède la prise en charge. Il faut parler et il faut aussi toucher les gens. Définitivement, il faut AGIR », dit-il.

En regardant les différentes photos de vous, les coureurs, publiées durant le week-end, je ne peux pas m'empêcher de vous remercier également pour votre attitude, votre bonne humeur et votre détermination durant cette fin de semaine. C'est vous qui avez répandu le plaisir, la fierté, l'amour et le bonheur à l'intérieur de l'autobus pour vivre de si beaux moments rassembleurs.

Nous ne faisons que vous « donner » ce que vous méritiez vraiment pour vos efforts.

Notre accueil reçu à Roxton Pond et au Zoo était carrément hallucinant! Merci à vous tous, chers parents, pour votre support et votre énorme collaboration pour soutenir vos enfants, via vos nombreux mots d'encouragement. Vos chaleureux messages et encouragements nous ont littéralement propulsés sur un beau nuage

d'adrénaline et de plaisir. Un énorme merci à nos commanditaires et à tous les professeurs qui furent présents pour nous aider durant l'année.

Pour terminer, les filles, je dois vous dire que vous étiez vraiment belles et étincelantes dans vos vêtements et vos manches roses! Vous étiez magnifiques, vraiment! Les gars, pour votre part, vous avez assuré votre virilité avec vos nombreuses aventures et niaiseries tout au long du défi.

Votre humour, et votre vitesse de croisière à la course, étaient indispensables! Sans aucun d'entre vous, nous n'aurions pas eu autant de plaisir. J'en profite aussi pour souligner l'excellent « leadership » de tous les élèves finissants. Les filles de secondaire 5, et Antoine (le seul gars de sec.5), vous aller vraiment me manquer!! J'ai le sentiment de perdre quelque chose de « gros »...

Vous savez, c'est un énorme travail d'équipe pour la préparation et la réalisation du GDPL, et sans aucun doute, et surtout grâce à vous chers élèves et bénévoles, je peux vous affirmer et vous confirmer sans aucun doute, que nous étions LA meilleure équipe sur les routes du Québec!

Merci encore à tout le monde! Merci, merci, et encore merci!

Je m'ennuie déjà de vous, et de tout le reste...

Mathieu Larivière
Responsable Grand Défi
Pierre Lavoie ESVD
Enseignant en éducation
physique et à la santé
École secondaire
du Verbe Divin

La fessée a moins la cote

LOUISE LEDUC

La Presse

La fessée et les autres châtiments corporels sont de plus en plus mal vus au Québec, mais les enfants demeurent très exposés à la violence, de l'avis même de leurs parents. Telle est la conclusion d'une vaste étude de l'Institut de la statistique du Québec, qui, entre mars et juillet 2012, a sondé par téléphone le coeur de 4029 mères et de 1342 pères d'enfants québécois de 6 mois à 17 ans.

Le portrait général

La violence physique qualifiée de « mineure » dans le rapport de l'Institut de la statistique du Québec est en diminution constante depuis 1999 (48 % en 1999, 43 % en 2004 et 35 % en 2012). N'empêche, 35 % des enfants ont reçu au moins une fois dans l'année de référence des punitions corporelles, comme des tapes à mains nues sur les fesses, la main, le bras ou la jambe. Au total, 11 % des enfants subissent de tels gestes de façon répétée. La violence sévère — être frappé sur les fesses avec un objet dur, recevoir un coup de poing ou un coup de pied — est le lot de 6 % des enfants; 0,9 % d'entre eux ont même subi de tels gestes trois fois ou plus dans l'année.

Dépassée, la fessée ?

La grande majorité des mères (81 %) et des pères (79 %) sont d'avis que les parents du Québec sont trop mous avec leurs enfants. Cela dit, moins de mères et de pères jugent acceptable de taper un enfant s'il est désobéissant en 2012 qu'en 2004 (respectivement 10 % et 15 % en 2012, comparativement à 20 % et 25 % en 2004). « En somme, les parents semblent toujours à la recherche d'une discipline plus affirmée dans l'éducation des enfants sans recourir à la punition corporelle », peut-on lire. Quelque 98 % des parents ont dit avoir eu recours, pendant l'année, à des pratiques de discipline non violente, comme le retrait de privilège.

La négligence

De deux à trois enfants sur dix subiraient de la négligence. Dans la très grande majorité des cas, il s'agirait de négligence de surveillance — laisser un jeune enfant seul dans une voiture, notamment. La bonne nouvelle: 83,8 % des enfants se feraient dire « je t'aime » très fréquemment par leurs parents, qui témoigneraient « de l'intérêt pour les activités ou les passe-temps » dans la même proportion.

Exposition à la violence des parents

Environ 25 % des enfants ont été témoins ou ont eu connaissance au moins une fois pendant la période étudiée de paroles insultantes ou humiliantes entre leurs parents (violence verbale) et de façon répétée pour 6 % des enfants. Par ailleurs, 6 % ont vu leurs parents user devant eux de violence psychologique frapper sur un mur, menacer sérieusement de blesser l'autre, etc. Enfin, 1,7 % des enfants ont vu leurs parents se pousser, se bousculer, se frapper, etc.



Eugénie Bouchard
Championne 2012



Vasek POSPISIL
Champion 2012

18^e CHALLENGER DE TENNIS



CHALLENGER
BANQUE
NATIONALE
DE GRANBY

13 au 21
juillet 2013

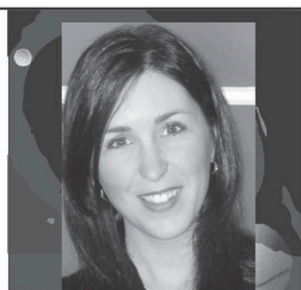
Tournoi de tennis combiné, hommes et femmes se disputeront les honneurs de la 18^e édition au terrain St-Luc

www.challengergranby.ca

RÉSERVATIONS DE BILLETS :

www.ovation.qc.ca Billetterie du Palace : 450 375-2262

Billets également disponibles sur place.



Véronique Girard
Directrice de
succursale
Banque Nationale
Granby

CHALLENGER
DE GRANBY



M. Mario Brisebois
Président d'honneur

DÈS LE 21 JUIN FINANCEMENT POLITIQUE MUNICIPAL: DES RÈGLES PLUS STRICTES

POUR QUE NOTRE DÉMOCRATIE SOIT SAINTE ET PLUS TRANSPARENTE, TOUS – ÉLECTEURS, CANDIDATS, PARTIS – DOIVENT RESPECTER LES RÈGLES DU JEU. DES MESURES RÉCEMMENT ADOPTÉES PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE VIENNENT MODIFIER LES RÈGLES EXISTANTES. CE RÉSUMÉ EXPLIQUE LES PRINCIPAUX CHANGEMENTS POUR L'ÉLECTION MUNICIPALE DU 3 NOVEMBRE PROCHAIN.

Contributions

Le maximum des contributions qu'un donateur peut verser annuellement à **chacun** des partis, candidats d'équipe ou candidats indépendants est dorénavant de 300 \$ **dans toutes les municipalités**. Un candidat pourra en outre verser, pour son bénéficiaire ou celui de son parti, une contribution supplémentaire n'excédant pas 700 \$ pour l'exercice financier de l'élection.

Mode de versement

Toute contribution de 100 \$ ou plus doit être faite par chèque personnel.

Transparence

Toutes les contributions de 100 \$ ou plus ainsi que les rapports financiers et de dépenses électorales des partis et des candidats indépendants autorisés seront affichés sur le site Web du Directeur général des élections.

Dépenses électorales pour les municipalités de 5 000 habitants et plus

Le plafond des dépenses électorales est réduit de 30 % et leur remboursement par la municipalité est haussé à 70 % dans la mesure où les conditions sont remplies.

Infractions

De nouvelles sanctions sont prévues.

POUR PLUS DE DÉTAILS, VISITEZ
ELECTIONSQUEBEC.QC.CA/CONTRIBUTIONSMUNICIPALES



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

Chaque fois, c'est la démocratie qui gagne

Toute information sur une infraction présumée aux règles sur le financement peut être communiquée au DGE en utilisant sa ligne de dénonciation : 1 855 644-9529



CE SOIR 20 H
TÉLÉVISION

À Notre-Dame-des-Pins Rémi-Pierre Paquin se déchaîne

Au cœur de la Beauce, tout un comité attend Rémi-Pierre et Dany, qui sont accueillis par les rugissements de moteurs de tout le village!

D'une épiluchette de blé d'Inde au micro-ondes à une tondeuse sans roue, Rémi-Pierre revisite ses souvenirs d'enfance... et casse la baraque!



La Voix de l'Est



PHOTO FOURNIE PAR LE GROUPE RÉANIMATION SAUVE-VIE

Une formation médicale qui sort des sentiers battus

SAINT-JOACHIM-DE-SHEFFORD (MM) — Une douzaine de personnes ont participé à une formation médicale quelque peu inusitée, hier, à Saint-Joachim-de-Shefford. Cette nouvelle activité appelée Safari médical consistait à les préparer à faire face à des situations d'urgence hors du commun grâce à diverses simulations. « On a procédé à plusieurs mises en scène simulant des traumatismes qui sortent des sentiers battus. On a notamment eu une chute en VTT, une blessure à une jambe causée par une scie mécanique et on a fini avec la chute d'un avion », explique Sylvain Blanchard, le président du groupe Réanimation Sauve-Vie qui organisait l'activité. La formation s'adressait bien entendu aux intervenants d'urgence de tous genres, mais aussi aux dirigeants d'entreprise. « Des incidents peuvent survenir n'importe où. Il s'agit de les initier à des techniques de soins d'urgence qu'ils ne connaissent pas. Le but, c'est qu'ils s'amuse tout en apprenant, qu'ils s'habituent à travailler en équipe et au stress qui accompagne ce genre de situation », explique M. Blanchard. D'autres formations du même type seront aussi organisées en août et en septembre, bien que les dates demeurent à déterminer. Pour les personnes intéressées à en apprendre davantage sur les formations offertes par le groupe Réanimation Sauve-Vie, il suffit de visiter le www.sauvevie.com.

**PARCE QUE
CHAQUE
JOUR
VOUS
MÉRITEZ
UNE PAUSE**



**LIVRÉE
GRATUITEMENT
TOUS LES MATINS
AVANT 5H30**



iPad est une marque de commerce d'Apple Inc., déposée aux États-Unis et dans d'autres pays. App Store est une marque de service d'Apple Inc.

La Presse+ vous invite à découvrir *Pause*.
Une toute nouvelle section unique à La Presse+.
Un thème par jour pour agrémenter votre pause quotidienne.
Pause week-end livrée le samedi, comme vos sections
Maison, Voyage, Cinéma et Gourmand.

LUN Pause famille MAR Pause santé MER Pause repas JEU Pause beauté VEN Pause Chic! SAM Pause week-end

Découvrez-en plus sur LaPressePlus.ca



BROME-MISSISQUOI

Coup de pouce du CLD à quatre entreprises

MICHEL
LALIBERTÉ

michel.laliberte@lavoixdelest.ca

COWANSVILLE — Le CLD Brome-Missisquoi investira 62 200 \$ pour aider quatre entreprises de la MRC à développer leurs affaires.

Les maires de la MRC ont approuvé hier soir le versement de subventions à Planchers des Appalaches, Rotoplast, Extraits Québec et Pompex. Ces aides proviendront du Fonds d'aide aux municipalités mono-industrielles, un programme spécial mis sur pied en 2008 par le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Les Planchers Appalaches obtiendront une subvention de 20 000 \$. L'argent servira à payer un consultant

pour les aider à améliorer leurs processus de production. En tout et pour tout, la compagnie envisage d'investir trois millions de dollars pour augmenter ses capacités de lattage et de séchage. Cela aurait notamment pour effet de réduire son recours à des sècheurs à forfait.

Rotoplast veut rajeunir le look de ses pédalos. La PME d'East Farnham en vend une cinquantaine par année et estime pouvoir accroître ses ventes en redessinant ses embarcations. La subvention de 20 000 \$ servira au budget de développement des nouveaux pédalos, ce qui comprend la conception du design, les moules et les frais de commercialisation. Le budget total de développement sera de 225 000 \$.

Extraits Québec est une PME cowansvilloise spécialisée dans les produits de santé naturels et les cosmétiques. Elle veut augmenter son offre de produits. L'entreprise recevra une subvention de 14 000 \$ pour réaliser une étude de faisabilité.

Cinq emplois pourraient être créés.

Finalement, Pompex obtiendra 8200 \$ du fonds spécial. L'entreprise établie à Cowansville vend des équipements de manutention des eaux, dont des pompes et des génératrices, et offre des conseils pour des projets de drainage et de dérivation d'eau. La PME souhaite maintenant fabriquer ses produits. La subvention l'aidera à adapter ses systèmes informatiques d'estimations de coûts des projets et des services à ses clients. La direction de la boîte songe à investir un million de dollars dans sa bâtisse et ses équipements.

L'octroi de telles subventions est crucial pour assurer la croissance des entreprises, soutient René Beaulieu, conseiller en développement économique senior au CLD. Sans elles, des PME abandonneraient tout simplement leurs projets de développement. « Elles n'ont pas toutes les ressources financières pour payer des frais de consultation.

Ça les aide vraiment. »

Les grandes entreprises profitent également de ces subsides. « Leurs

projets se réaliseraient quand même. Mais ça prendrait plus de temps », note M. Beaulieu.



PHOTO ALAIN DION ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

Rotoplast obtiendra une subvention de 20 000 \$ pour l'aider à redessiner ses pédalos. La PME d'East Farnham investira 225 000 \$ dans le projet.

Bonne Fête nationale!
Voici l'occasion de ne plus être en panne de propane lors de vos BBQ!

Réservoir de 9 kg (20 lb)

21 75\$
avant taxes*

*Valide du 17 au 24 juin 2013



Horaire d'été

Pour vos besoins en gaz propane

OUVERT
7 jours/semaine

Heures d'ouverture pour le remplissage des bonbonnes de B.B.Q. et AUTO PROPANE :

Du lundi au samedi de 8 h à 20 h
Dimanche de 9 h à 20 h

Rainville
TOUJOURS PRÊT, TOUJOURS PRÈS GAZ PROPANE

280 St-Charles Sud, Granby 450 378-4108

Pour plus d'information, consultez notre site Internet www.gazpropanerainville.com

DUOVAC



ASPIRATEURS CENTRAUX, NEUFS ET RECONDITIONNÉS

VENTE SERVICE

INSTALLATION CERTIFIÉE
RBQ 8269-7152-04

RÉPARATION

Sur rendez-vous

LES ENTREPRISES
L. ROBERT

TÉL.: 450 378-0642
CELL.: 450 770-1362

BROMONT TERRASSE

DÉMOLITION • EXCAVATION • BALAIS DE RUE
• TERRASSEMENT • SERVICE DE CONTENEURS



EN VRAC - Venez le chercher vous-même!

- Paillis de cèdre naturel, rouge et noir
- Terre tamisée de première qualité
- Sable
- Pierre en vrac

LIVRAISON DISPONIBLE

La poussière est un problème ?
Nous offrons l'épandage de chlorure de calcium (abat-poussière)

CAMION À EAU 2 500 GALLONS avec pression disponible



**OUVERT, DE 7 H À 17 H 30 EN SEMAINE
SAMEDI, DE 8 H À MIDI**

**55, rue du Pacifique Est, Bromont
450 534-3466**



à ne pas répéter

COLLABORATEUR : ROBERT LEBLOND

POUR NOUS JOINDRE :
• TÉLÉPHONE : 450 375-4555
• COURRIEL : robert.leblond@lavoixdelest.ca



Au fil des ans...

Fidèles au poste, les étudiantes de l'Immaculée-Conception, 11^e Sciences-Mathématiques (promotion 1963), se réunissent chaque année depuis un demi-siècle. Elles gardent toujours le contact avec leur chère et précieuse titulaire, Huguette Proulx. Sur la photo, 1^{re} rangée : Lise Faucher, Huguette Fournier, Nicole Brodeur, Monique L'Heureux, Huguette Béland. 2^e rangée : Lise Auclair, Ginette Seney, Louise Cazeault, Andrée Major, Huguette Lessard, Monique Maheu.



La fête des voisins : un BBQ réussi

Lors de la fête des voisins, plusieurs familles se sont rassemblées au parc Avery pour un délicieux BBQ. Tout ce beau monde a pu également en apprendre un peu plus sur l'histoire de leur quartier en participant à de nombreux jeux proposés par les organisateurs. Ce fut un succès sur toute la ligne. Un gros merci aux participants et aux commanditaires Cantine Itri, IGA St-Pierre, les Galeries de Granby, le Zoo de Granby, la radio m¹⁰⁵, Pharmacie Brunet, Tigre Géant et Harvey's. On retrouve ici les organisateurs Alain Massé, Marc Desrochers, Patrick Lajeunesse et, rangée du bas, Nadia Gavillet et mini Ariane, Julie Bousquet, Josée Audette et Julie Lepage.



Plaisir et soutien à la collectivité

L'édition 2013 du Tournoi de golf de la Fondation du maire de la Ville de Bromont en collaboration avec les Gens d'affaires de Bromont, a connu un franc succès ! Il a permis d'amasser plus de 23 000 \$. Cent trente-trois golfeurs ont bravé la température et ont pris le départ sur le magnifique parcours du Golf Château Bromont le jeudi 23 mai dernier. La Fondation du maire a pour mission de soutenir les projets des Bromontois dans plusieurs domaines dont les arts et la culture, les loisirs et le sport, la santé, l'éducation et la vie communautaire. Depuis sa création en 2009, la Fondation a amassé plus de 67 000 \$ et remis plus de 55 000 \$ en bourses grâce à la généreuse contribution de ses partenaires lors des tournois de golf. Sur la photo, nous voyons les membres du c.a. de la Fondation : Ghyslain Bourque, Diane Potvin, Josée Nadon, Chantal Cloutier, Diane Perron, Rachel Grenon et la présidente, Pauline Quinlan, qui reçoivent le chèque remis par François Vaes, président des Gens d'affaires de Bromont.



Un voyage parfait

Lors de leur voyage au Lac Saint-Jean, Marco Chagnon, à gauche, de Waterloo et Stéphane Chagnon de Lawrenceville ont réussi à abattre chacun leur ours, et ce, le même soir. Stéphane a abattu le premier ours à 20 heures et Marco a eu le sien 35 minutes plus tard. Bravo à nos deux vaillants chasseurs.



15e anniversaire PNT

L'organisme Passage Non Traditionnel a souligné son 15^e anniversaire récemment dans le cadre d'un souper réseautage avec 34 anciennes participantes. Ce furent de belles retrouvailles.



Le hot-dog don s'en vient

Toute l'équipe du Hot-dog don Kiwanis vous attend les 27, 28 et 29 juin pour vous faire déguster les meilleurs hot-dogs en ville. Soulignons que David Wright et Mike Bath font de l'excellent boulot au sein de cette équipe.

L'équipe Van Doorn



Karine Gendron | Tony Van Doorn | Luce Laverrière
450 521-2864 450 531-6709 450 375-3259

Van Doorn

Agence immobilière • Courtiers immobiliers

• Résidentiel À partir de
• Multifamilial **2%**
• Succession

Pour un résultat à votre image,
APPELEZ-NOUS !
450 531-6709

Visitez notre site :
www.equipevandoorn.com



Centre de santé dentaire Robert Cabana

Consultez une
équipe d'expérience
en implantologie

À votre service depuis 36 ans !

Au-delà de 12 000
prothèses fabriquées depuis
plus de 36 ans !



Robert Cabana, d.d.
Denturologiste

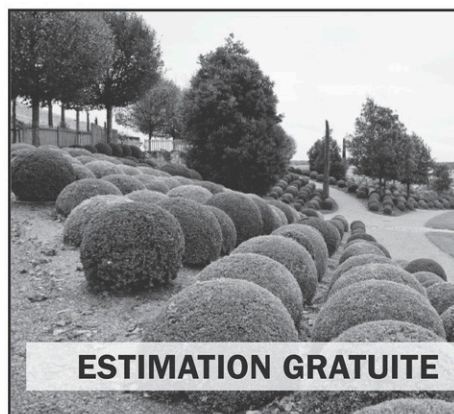


D^r Éric Chatelain
Chirurgien-dentiste

114 St-Charles Sud, Granby • 450 372-6511

Plein de bon sang !

Samedi le 8 juin dernier se tenait la 8^e collecte de sang organisé par les employés (es) de *La Voix de l'Est* qui s'est déroulée avec la très bonne collaboration des deux Clubs Toastmasters de Granby. Merci à tous les bénévoles, à tous les donateurs. L'objectif avait été fixé à 160 donateurs par Hema Québec et il a été largement dépassé : 201 donateurs, dont 30 personnes qui en étaient à leur premier don. Sur la photo, nous reconnaissons les bénévoles de la belle équipe des Toastmasters : Danielle Pelletier, Sébastien Trottier derrière Martin Fournier qui est assis et qui était le président d'honneur de cette collecte et qui a fait son 65^e don de sang (il a été le 1000^e donneur de la collecte de *La Voix de l'Est*), Patrick Gravel, Chantal Monast, Catherine St-Pierre, Jean-Guy Gagné, Lise Beaudoin et Caroline St-Arnault. Absents de la photo : Jocelyne Lessard, Marie-Ève Robert et Pierre Croteau.



TAILLAGE DE
HAIES DE L'ESTRIE
—Maître tailleur—

Pour un service
de «TAILLE»
faites affaire avec
un professionnel

ESTIMATION GRATUITE • 450 915-9338



L'ÉTÉ ARRIVE AU
**THÉÂTRE JUSTE
POUR RIRE BROMONT!**



PLUS DE 40 000 BILLETS VENDUS!



Le PRÉNOM

C'EST JUSTE LA PREMIÈRE SURPRISE

« La comédie de l'été »

- Véronique Lauzon, *Le Journal de Montréal*

« 5 acteurs brillants »

- Marie-Christine Proulx, *TVA*

DÈS LE 27 JUIN

Mise en scène

Serge Denoncourt

Une pièce de

Matthieu Delaporte et

Alexandre de la Patellière

Avec

Christian Bégin

Patrice Robitaille

Gabriel Sabourin

Catherine-Anne Toupin

Isabelle Vincent

Adaptation

Maryse Warda

Direction artistique

Pierre Bernard

FORFAITS
SPECTACLES
disponibles sur

THEATRE
BROMONT.COM

jukebox

L'atmosphère mythique d'un « diner » des années 50. De *Pretty Woman* à *Only You* en passant par *Wooly Booly*. **Juke Box**, c'est quinze artistes, chanteurs, danseurs et musiciens. C'est aussi une ballade à travers de grands succès au cours de laquelle vous ne pourrez-vous empêcher de chanter et danser.

6, 7, 13 ET 14 SEPTEMBRE

THÉÂTRE JUSTE POUR RIRE BROMONT

SODEC
Québec



Solotech

le journal de
montréal
Votre quotidien

TVA

Réservez dès maintenant /
Billetterie Juste pour rire

hahaha.com

1 888 244-3155





Gémeaux

du 21 MAI au 21 JUIN

La vie est un voyage, il suffit d'être prêt pour que l'occasion se présente. Avec le Soleil et Jupiter conjoints à la fin du Signe des Gémeaux, de grandes choses peuvent se matérialiser sans préavis. Vous devriez garder un horaire flexible afin de pouvoir vous adapter rapidement aux imprévus de la saison estivale. En groupe, vous prendrez conscience de l'étendue de votre influence.



Cancer

du 22 JUIN au 22 JUILLET

Voici un intéressant milieu de semaine en perspective! Avec Vénus et Mercure conjoints sur le 3e décan de votre Signe, vous ne devriez pas hésiter à vous accorder la gâterie que vous convoitez. Une fois n'est pas coutume. L'essentiel consistera à ne pas prendre de mauvaises habitudes et à ne pas enfreindre une bonne résolution envers laquelle vous avez déjà consacré beaucoup d'efforts.



Lion

du 23 JUILLET au 23 AOÛT

Il serait dommage de vous acharner pour rien. Maintenant que la Lune "croise" Saturne en Scorpion, Signe situé au carré du vôtre, une volonté déchaînée peut procurer davantage de frustration que de satisfaction. Si une affaire présente trop de complications, cela signifie probablement qu'il ne s'agit pas encore du bon moment. Ça devrait devenir plus simple à partir de vendredi. Prenez votre mal en patience.



Vierge

du 24 AOÛT au 22 SEPTEMBRE

Vos capacités de déduction sont accentuées par la présence de Neptune en face de votre Signe. Les morceaux du puzzle s'assemblent, vous aidant à comprendre la dynamique d'une situation qui vous intriguait. La plupart des conditions sont à présent réunies pour vous permettre d'accéder à un objectif important. Inutile de perdre du temps à en parler; il faut maintenant prendre l'initiative.



Balance

du 23 SEPTEMBRE au 23 OCTOBRE

Vous pouvez retrouver ce que vous avez déjà eu à condition de prendre une bonne initiative. Étant donné que Vénus et Mercure sont conjoints en Cancer, au carré de la Balance, évitez de vous laisser influencer par tout ce que les gens racontent. Méfiez-vous particulièrement des propos d'une personne rusée; notamment dans le cas où elle vous rapporte des commentaires formulés par de tiers partis.



Scorpion

du 24 OCTOBRE au 22 NOVEMBRE

Le duo Lune-Saturne en Scorpion donne un caractère méthodique, sérieux, inhibé et possiblement restrictif à ce mercredi. Pour tirer votre épingle du jeu, il suffira d'accepter de jouer selon les règles et de vous adapter à l'humeur ambiante sans faire de vagues. Vu qu'elle traverse votre Signe, la Lune devrait vous valoriser et vous mettre à l'aise dans n'importe quelle situation.



Sagittaire

du 23 NOVEMBRE au 21 DÉCEMBRE

Le climat Lune-Saturne de ce milieu de semaine peut vous conduire au repli sur soi, mais une discrétion excessive ne vous amènera cependant nulle part. Pourquoi désirez-vous effacer? Vous auriez tout intérêt à faire davantage de bruit et à faire en sorte que l'on vous remarque. C'est le temps de vous manifester; sans quoi, les plus belles occasions seront allouées à d'autres.



Capricorne

du 22 DÉCEMBRE au 20 JANVIER

Quand il n'y a pas de voix ennemie provenant de l'intérieur, les ennemis extérieurs peuvent peu contre vous. Profitez de la conjonction Vénus-Mercure en Cancer pour remplacer les perceptions défaitistes que vous entretenez par des affirmations positives. Commencez par admettre que vous ne perdez pas le bras de fer qui perdure entre Uranus en Bélier et Pluton en Capricorne.



Verseau

du 21 JANVIER au 19 FÉVRIER

Conjointe à Saturne, la Lune en Scorpion pourrait présenter quelques contraintes au Verseau ce mercredi, notamment si le désir du changement se heurte au biais de statu quo. Cependant, il serait dommage de rejeter catégoriquement une alternative sans avoir pris le temps d'en considérer toutes les implications. Si vous voulez faire peau neuve, mieux vaut attendre à vendredi.



Poissons

du 20 FÉVRIER au 20 MARS

La conjonction Lune-Saturne aujourd'hui en Scorpion, au trigone de Neptune en Poissons, stimule votre enthousiasme à l'endroit de projets qui requièrent des efforts intellectuels et une concentration soutenue. Par ailleurs, cette influence énergisante bénéfique peut vous aider à vous affirmer et à vous faire respecter par des individus qui ont tendance à empiéter sur vos plates-bandes.



Bélier

du 21 MARS au 20 AVRIL

Si vous tendez la main, on pourrait vous prendre le bras. Tant que Vénus et Mercure sont conjoints en Cancer, Signe considéré incompatible avec le Bélier, quelqu'un pourrait abuser de votre bonne disposition. Il faudrait éviter de créer un mauvais précédent en donnant de mauvaises habitudes à autrui. Le climat Saturnien peut également avoir un effet inhibant sur certaines personnes.



Taureau

du 21 AVRIL au 20 MAI

Il est possible de mieux profiter de ce 19 juin en débarrassant votre horaire des choses qui ne sont pas d'importance capitale. S'effectuant dans votre Signe opposé, la conjonction Lune-Saturne en Scorpion vous investit de la détermination nécessaire pour réorganiser vos activités avec une grande efficacité. Vous ne pouvez pas venir en aide à vos proches si vous ne commencez pas par vous aider vous-même.

Horos19_juin_13

SUTTON

Une tour plutôt que deux

MICHEL LALIBERTÉ

michel.laliberte@lavoixdelest.ca

SUTTON — Bell Mobilité révisé ses plans: au lieu de construire deux nouvelles tours cellulaires à Sutton, elle n'en érigera qu'une seule.

L'entreprise de télécommunications dit avoir trouvé un site pour couvrir les zones problématiques dans le secteur de Sutton, a indiqué hier Jacqueline Michelis. La porte-parole de Bell Mobilité n'a cependant pas voulu dire où se trouve le nouveau site. « Nous sommes à finaliser les derniers détails. On va vous le communiquer dans quelques semaines », a-t-elle dit.

Il s'agit d'un revirement de situation inattendu puisque Bell Mobilité avait presque complété toutes les étapes pour obtenir d'Industrie Canada la permission de construire ses tours. Les avis publics ont été publiés, la période impartie aux citoyens pour émettre leurs commentaires était terminée, les consultations publiques ont été faites et les permis ont été accordés par la municipalité.

Lorsqu'elles planifient le déploiement de leurs réseaux sans fil, les entreprises de téléphonie cellulaire étudient plusieurs sites possibles où construire leurs tours. Elles calculent également l'étendue des couvertures à partir de ces sites.

Ce changement de site ne discrédite pas le travail accompli, estime M^{me} Michelis.

Jusqu'à vendredi dernier, Bell prévoyait construire une tour dans les monts Sutton, près de la station de ski, et une autre dans le secteur de Sutton Junction. Dans ce cas-ci, l'endroit retenu se trouvait sur le site d'entreposage de sable et de gravier de la municipalité.

La tour dans la montagne devait permettre d'améliorer le service pour les abonnés le long du chemin Maple tandis que celle à Sutton Junction devait améliorer le service dans la partie nord de la municipalité.



PHOTO JESSICA GARNEAU, LA TRIBUNE

Une saisie d'armes à feu dans le cadre de l'opération Récif en 2012.

BILAN ANNUEL DE LA SQ EN ESTRIE

La criminalité en baisse de 8 %

RENÉ-CHARLES QUIRION

La Tribune

SHERBROOKE — Pour une quatrième année consécutive, le nombre de crimes connaît une baisse sur le territoire de la Sûreté du Québec en Estrie.

Dans son bilan annuel rendu public hier, la direction régionale de la SQ soulève que le nombre de crimes a baissé de 8,4 % par rapport à la moyenne des deux dernières années. En nombre absolu, le nombre de crimes est passé de 7809 à 7155 pour la dernière année.

« Cette baisse s'observe pour chacune des catégories. Cette tendance à la baisse de la criminalité sur le territoire de la SQ en Estrie est constante depuis au moins les quatre dernières années », précise le rapport annuel de la SQ.

La catégorie des crimes contre la personne connaît une légère baisse de 1,8 % avec 1554 dossiers comparativement à 1583 pour les deux dernières années.

« Les voies de fait attirent notre attention avec une légère hausse de 3,9 % par rapport à la moyenne de la période de référence. La catégorie

des crimes contre la propriété présente une diminution importante de 9,6 % avec 697 dossiers pour l'exercice en cours par rapport à 768 pour la moyenne des deux dernières années », indique le rapport annuel de la SQ.

La SQ de l'Estrie note un taux de solution de 91 % des crimes contre la personne l'année dernière par rapport à 97,8 % en 2011-2012 et 93,6 % en 2010-2011. Le taux de solution des crimes contre la propriété est de 22,6 % lors de la dernière année pour une moyenne globale de 50,2 %, soit sensiblement la moyenne des deux dernières années.

Dans sa lutte contre le crime, la SQ de l'Estrie a poursuivi ses efforts dans les différents programmes mis en place.

Dans le cadre du programme « Accès » pour lutter contre l'économie souterraine, 56 dossiers pour le tabac de contrebande ont été ouverts. Ces opérations ont permis de saisir 1060 sacs de 200 cigarettes et 396 cartouches. Un débit clandestin a été démantelé dans la MRC du Granit qui a permis l'arrestation de trois individus ainsi que la saisie de 200 litres de bière, trois

litres de vin, 18 litres de spiritueux ainsi que 667 \$ en argent.

Le programme « Cisaille » a connu une baisse de ses résultats avec l'ouverture de 15 dossiers de moins. Le nombre de plants de cannabis saisis a diminué de 22 % avec un total de 22 524 plants et 1779 boutures saisis.

« Cela confirme que la production extérieure se fait en multipliant les petits îlots plus difficilement détectables. Point positif: 90 suspects/accusés ont été identifiés, ce qui représente une hausse de 18 % par rapport à l'an passé. On remarque un glissement de ce type de criminalité vers la production de drogue de synthèse », indique le rapport annuel.

La SQ de l'Estrie a aussi réalisé, en collaboration avec les autres corps de police de la région, plusieurs opérations d'envergure pour contrer le trafic de stupéfiants. La SQ a notamment frappé en novembre 2012 dans le cadre de l'opération « Récif » ainsi que dans le projet « Loir ».

Le commandant du district de l'Estrie de la SQ Sylvain Caron commentera ce bilan 2012-2013 aujourd'hui.

Vaillancourt découpait les parts du gâteau

PIERRE-ANDRÉ NORMANDIN

La Presse

L'ancien maire de Laval, Gilles Vaillancourt, décidait seul de la part des contrats octroyés aux firmes de génie, a affirmé l'ex-directeur général, Claude Asselin. Selon lui, ce partage pourrait avoir fait l'objet de corruption.

Claude Asselin a commencé hier après-midi son témoignage. Celui-ci a expliqué que les ingénieurs de l'île Jésus ne font pas de plans, d'estimation de coûts ou de surveillance de chantier. Tout ce travail a été confié en sous-traitance, par souci d'économie, a-t-il expliqué.

Un cahier de notes d'un ancien directeur du génie permet de comprendre que les firmes avaient droit à un pourcentage des contrats. Le tout était décidé par le maire Gilles Vaillancourt, affirme Asselin. « C'était sa décision, son choix. Il n'y a pas eu de discussion. D'après moi, c'était en fonction de la taille des firmes. »

Selon les données, Dessau et la firme Gendron Lefebvre, devenue Tecsum, avaient chacune droit à 28 % des contrats. Cima+ en avait 18 %. Asselin précise que ces pourcentages n'ont pas beaucoup changé entre 1996 et 2002.

Avant 2002, les contrats de génie ne faisaient pas l'objet de collusion puisqu'ils étaient octroyés de gré à gré. Mais de corruption? lui a demandé la juge France Charbonneau. « Oui, ça pouvait », a concédé Asselin.

L'ex-directeur général de Laval admet avoir souvent entendu parler de collusion à Laval, mais ne jamais être intervenu. « Ce n'était pas dans mon mandat d'agir », s'est-il défendu.

« Vous n'aviez pas à protéger les intérêts de la Ville », s'étonne M^e Crépeau? « Ça fait pas vraiment partie du mandat », a répété Asselin. L'ex-directeur général s'explique mal son inaction. « J'avais des réserves, de la subordination... »

Payé par la caisse occulte

Plus tôt, le notaire Jean Gauthier a



PHOTO TIRÉE D'UNE VIDÉO, LA PRESSE
Même s'il reconnaît avoir collecté de l'argent auprès des firmes de génie, le notaire Jean Gauthier continue à nier catégoriquement avoir pris part à un système de ristourne à Laval.

affirmé que l'attaché de presse du maire Vaillancourt, Pierre Desjardins de la firme National, recevait des paiements de la caisse occulte du PRO des Lavallois.

Confronté par la commission Charbonneau, Jean Gauthier a fini par reconnaître avoir autorisé « certaines dépenses » de la caisse occulte qu'a reconnu avoir tenue l'avocat Pierre Lambert. Il a ainsi admis que, possiblement en octobre 2012, « j'ai envoyé quelqu'un se faire payer chez Pierre Lambert. C'est Pierre Desjardins ». Il a plus tard précisé qu'il s'agissait de l'attaché de presse du maire Vaillancourt, un employé de la firme de relations publiques National.

Jean Gauthier dit que Pierre Desjardins avait un double rôle. En plus d'être rémunéré par la Ville de Laval pour son travail au cabinet du maire, il était aussi rémunéré par le PRO des Lavallois. « Desjardins était toujours payé par la caisse occulte », a-t-il précisé.

Le nom de Pierre Desjardins a disparu du site internet de la firme de relations publiques. Rappelons que National a annoncé récemment abandonner son contrat d'un demi-million par année auprès de Laval. Ses porte-paroles cesseront de représenter la Ville le 10 juillet prochain.

Le témoignage du notaire Jean Gauthier a tourné à la confrontation

à la commission Charbonneau, hier. L'homme qui multiplie les trous de mémoire nie avoir joué un rôle central dans le stratagème du 2 %, accusant tous les autres témoins d'avoir menti pour faire de lui leur bouc émissaire.

Jean Gauthier a eu d'importantes difficultés à expliquer pourquoi son ami Jean Bertrand l'avait montré du doigt comme la véritable éminence grise au PRO des Lavallois. « Je me demande si c'est lui ou si c'est moi le menteur », a-t-il simplement répondu.

Confronté par le procureur Denis Gallant sur un autre témoignage le visant, le témoin a dit avoir de la difficulté à se souvenir de plusieurs détails avancés devant la Commission. « Je ne sais pas si je souffre d'Alzheimer,

je ne me rappelle pas du tout, du tout, du tout », a-t-il offert pour toute explication.

Peu convaincant

Même s'il reconnaît avoir collecté de l'argent auprès des firmes de génie, le notaire Jean Gauthier continue à nier catégoriquement avoir pris part à un système de ristourne à Laval.

Le témoin a assuré à la commission Charbonneau ne jamais avoir reçu de directives de l'ex-maire de Laval, Gilles Vaillancourt, sur la collecte du 2 % auprès des ingénieurs.

« Je nie totalement que je faisais partie du système de collusion à Laval, je vais le nier jusqu'à fin de mes jours », a assuré le témoin à la 2^e journée de son témoignage.

Carrières et professions

lavoixdelest.workopolis.ca



ARPENTEURS-GÉOMÈTRES

Jacques BONNEAU & Associés

Nous recherchons actuellement

TECHNICIEN(NE) EN (DAO) (CAO) ET ANALYSE DE TITRES DE PROPRIÉTÉS AVEC EXPÉRIENCE

Joignez-vous à une équipe professionnelle et dynamique

Votre CV sera traité confidentiellement

450 375-0286 • jacques.bonneau@bellnet.ca

Nous recherchons aussi opérateur(trice)/technicien(ne) en station totale robotisée

Carrières et professions
lavoixdelest.workopolis.ca



PRODUCTION PORCINE

OUVRIER(ÈRE) SPÉCIALISÉ(E) - MATERNITÉ

- Minimum de 6 mois d'expérience
- Construction récente
- Lieu de travail : St-Damase

POUR CE POSTE

- Plan d'assurances collectives
- Participation aux prises de décisions
- Climat de travail respectueux des individus

VOTRE CARRIÈRE A BESOIN D'UN NOUVEL ÉLAN?

NOUS VOULONS VOUS RENCONTRER!

FERME VI-BER
450 778-3882

3256961



INNOVER POUR LA QUALITÉ

UNE TRADITION FAMILIALE

DEPUIS 1961

OUVRIERS EN FERME PORCINE (plusieurs postes)

Postes permanents de jour, 42,5 h par semaine, 2 fins de semaine par mois. Salaire à l'embauche 13,05 \$/h, après un an 15,66 \$/h. Possibilité de poste avec bonus au rendement. Déplacement requis Ange-Gardien et environs.

ÉLECTROMÉCANICIEN MEUNERIE

Poste permanent de nuit, 40 h/sem. DEP en électromécanique, 2 ans d'expérience.

BOUCHERIE

Boucher, service à la clientèle, commis production
Postes permanents, temps plein jour ou soir et fins de semaine.

JOURNALIERS

(Usine abattage et découpe de viande)

Postes permanents de jour, salaire 12,48 \$/h. 40 h/semaine, possibilité de temps supplémentaire.

Programme complet d'avantages sociaux incluant assurances collectives

Postulez à : rh@fmenard.com
télécopieur : 450 293-4291
www.fmenard.com

3250025

La Voix de l'Est
9:28 AM
DINER EUROPEEN
C'est Belge
C'est Belge innove en offrant La Voix de l'Est sur iPad

Gôûter
l'information du bout des doigts

Le restaurant C'est Belge vous offre l'opportunité de découvrir le iPad

246, rue Robinson Sud, Granby
450 777-7676

C'est Belge
LA MAISON EUROPÉENNE

MERCREDI 19 JUN 2013 - LA VOIX DE L'EST

3258604

La retraite anticipée coûte 2 milliards \$ aux Canadiens

(LE SOLEIL) — En 2011, les contribuables canadiens ont versé environ 2 milliards \$ aux fonctionnaires fédéraux ayant pris une retraite anticipée avant 65 ans. La Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI) a publié, hier, un rapport dans lequel elle tente de faire la démonstration qu'un monde de différence continuer de séparer les régimes de pension des fonctionnaires de ceux des salariés du secteur privé.

Selon l'organisme, le droit à la retraite anticipée alourdit le coût des régimes de pension des serveurs de l'État. « Par exemple, en 2011, le régime de pension de retraite de la fonction publique devait payer environ 2 milliards \$ aux fonctionnaires ayant pris une retraite anticipée, soit 44 % des prestations de retraite totales devant être versées pour cette année-là », souligne l'analyste de la recherche, Marvin Cruz. « Ces coûts combinés à ceux que représentent la retraite imminente de la génération du baby-boom et l'augmentation de l'espérance de vie des Canadiens risquent d'ébranler la viabilité des régimes

de retraite du secteur public à l'échelle du pays. Cela forcera probablement les contribuables à combler le manque à gagner », avance la FCEI.

Le Canada aurait espionné au G20

OTTAWA (LA PRESSE CANADIENNE) — Le Canada aurait aidé les États-Unis et le Royaume-Uni à espionner les participants au sommet du G20 à Londres il y a quatre ans, selon des documents obtenus par le quotidien britannique *The Guardian*.

D'après le quotidien, des espions ont consulté les ordinateurs et écouté les appels téléphoniques de politiciens et représentants étrangers lors de deux réunions du G20 dans la capitale britannique en 2009. Les courriels et les appels reçus par les délégués sur leur téléphone intelligent BlackBerry auraient également été interceptés.

The Guardian a publié des diapositives PowerPoint décrivant l'opération. L'une d'entre elles porte l'emblème du Centre de la sécurité des télécommunications du Canada (CSTC), l'organisme fédéral d'écoute électronique. Il apparaît aux côtés

de ceux de l'agence de sécurité nationale des États-Unis (NSA) et du service gouvernemental d'écoutes et de transmission du Royaume-Uni, ainsi que du logo « Joint Apps ». Les documents ont été fournis à la publication par l'ex-employé de la NSA Edward Snowden.

Le bilinguisme de l'armée s'améliore

OTTAWA (LA PRESSE CANADIENNE) — Après le pot, les fleurs. Le commissaire aux langues officielles a publié hier un rapport encourageant les Forces canadiennes pour leurs progrès en matière de bilinguisme, lui qui trois ans plus tôt leur avait durement tapé sur les doigts.

En juin 2010, Graham Fraser avait dénoncé le problème « récurrent » de l'accès inégal pour les francophones et les anglophones à l'instruction dans leur langue au sein de l'armée.

Trois ans plus tard, le portrait s'est éclairci. Cinq de ses recommandations sont mises en oeuvre et 18 sont en voie de l'être. Pour le commissaire, les Forces armées ont fait preuve de « sérieux » dans cette tâche qu'il a qualifiée lui-même d'« énorme ».

POUR LA TOUTE
PREMIÈRE
FOIS

0%
PENDANT

84 MOIS

FINANCEMENT À L'ACHAT
JUSQU'À 84 MOIS¹



TERRAIN



ACADIA



YUKON



SIERRA



SIERRA HD



SAVANA

GMC
SOLDE
ZÉRO
POUR CENT
SUR TOUS LES GMC 2013
DU 12 AU 22 JUIN

POUR GARANTIR NOTRE QUALITÉ, NOUS LA COUVRONS AVEC UNE GARANTIE DU GROUPE MOTOPROPULSEUR DE **160 000 KM/5 ANS*** SELON LA PREMIÈRE ÉVENTUALITÉ.

*Demandez au concessionnaire les détails de la garantie limitée.

GMC
contactezGMC.ca

L'Association des concessionnaires GMC du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers et s'appliquant à tous les modèles GMC 2013 neufs. 1. Offre valide pour les véhicules livrés entre le 12 et le 22 juin 2013. Les institutions financières participantes peuvent changer. Taux de financement à l'achat de 0% offert sur approbation de crédit des Services de financement auto TD, de la Banque ScotiaSM ou de RBC Banque RoyaleSM pendant 84 mois. Un versement initial, un échange ou un dépôt de sécurité peuvent être requis. Les mensualités et le coût d'emprunt varient selon la somme empruntée et la valeur du versement initial ou du véhicule d'échange. Exemple : basé sur un financement de 20 000 \$ à un taux annuel de 0%, le versement mensuel s'élève à 238,10 \$ pour 84 mois. Le coût d'emprunt est de 0 \$, et l'obligation totale est de 20 000 \$. L'offre ne comporte aucun paiement d'intérêts. Offre d'une durée limitée ne pouvant être jumelée à certaines autres offres. Certaines conditions s'appliquent. Détails chez votre concessionnaire. SM Marque déposée de La Banque de Nouvelle-Écosse. SM RBC et Banque Royale sont des marques déposées de la Banque Royale du Canada. Ces offres ne peuvent être combinées avec aucune autre offre ni aucun autre programme incitatif d'achat, à l'exception des programmes de La Carte GM, de prime pour étudiants et de GM Mobilité. La GMCL se réserve le droit de modifier, de prolonger ou de supprimer ces offres et ces programmes pour quelque raison que ce soit, en tout ou en partie, à tout moment et sans préavis. Le concessionnaire peut vendre ou louer à un prix moindre. Une commande ou un échange entre concessionnaires peut être requis. Pour de plus amples renseignements, passez chez votre concessionnaire, composez le 1 800 463-7483 ou visitez gm.ca.

JUSTIN TRUDEAU DÉNONCÉ POUR UNE CONFÉRENCE RÉMUNÉRÉE

Stephen Harper pris à son propre jeu

LA PRESSE — Le sénateur conservateur Jacques Demers refuse de jeter la pierre au chef libéral Justin Trudeau dans le débat qui entoure ses conférences rémunérées par des oeuvres de charité. «Ce serait trop facile à faire», a-t-il dit en entrevue à *La Presse*.

La position de l'ancien entraîneur-chef du Canadien de Montréal détonne de celle du bureau du premier ministre, qui mène la charge depuis quelques jours pour discréditer M. Trudeau au sujet de ces discours prononcés de 2006 à 2012, soit avant qu'il se lance dans la course à la direction de son parti.

«Quelqu'un qui est payé par le public, qui reçoit une bonne rémunération des contribuables canadiens, je ne crois pas que c'est correct pour moi de recevoir de l'argent d'une oeuvre de charité», a déclaré le premier ministre Stephen Harper au terme du sommet du G8 en Irlande du Nord, hier.

Demers se fait rémunérer

Or, au cours d'un entretien téléphonique, M. Demers a reconnu qu'il lui arrive d'être lui-même rémunéré par certaines oeuvres de bienfaisance, dont des organismes qui luttent contre l'analphabétisme. Il est payé environ 5000 \$ par conférence et ses activités lui auraient rapporté près de 50 000 \$ l'an dernier, a-t-il indiqué.

Le sénateur québécois a cependant précisé qu'il donne jusqu'à une vingtaine de conférences chaque année sans recevoir aucune rémunération et qu'il va parfois jusqu'à payer lui-même ses frais de déplacement. Il a ajouté qu'il s'assure le plus souvent de faire une contribution à la cause visée qu'elle soit monétaire ou en posant certains gestes, comme de donner des billets de hockey. «Il y a des moments où, en fin de compte, tu ne peux pas toujours tout charger», a-t-il dit.

D'autres sénateurs aussi

Les groupes qui ont eu recours à ses services, rémunérés ou non, incluent des entreprises comme la Banque Royale, Telus ou Rogers, a indiqué le sénateur, de même que des écoles, des centres de détention et divers autres organismes qui mènent des activités de financement.

«Normalement, on leur amène de l'argent à ces associations-là, a noté le sénateur Demers au sujet de ces activités de financement. Et normalement, elles se servent de notre nom.»

D'autres sénateurs conservateurs, dont l'ancien président des Alouettes de Montréal, Larry Smith, de même que Mike Duffy et Pamela Wallin, déclarent eux aussi des revenus provenant de conférences au conseiller sénatorial à l'éthique.

M. Smith n'a pas rappelé *La Presse*, hier, et son bureau a refusé de rendre public le lieu de ses conférences lorsqu'un autre média le lui a demandé.

Remboursement demandé

La controverse qui entoure les activités de Justin Trudeau est née de la demande d'un groupe du Nouveau-Brunswick, Grace Foundation.

L'organisme, dont il s'avère qu'au moins une administratrice entretient des liens avec le Parti conservateur, a demandé en mars dernier qu'il rembourse son cachet de 20 000 \$ pour un discours prononcé en avril 2012,

à l'occasion d'une activité visant à financer une maison de retraite. La fondation a fait valoir que l'activité

avait été un échec et qu'elle avait perdu de l'argent.

M. Trudeau a promis, une fois

l'incident connu de rembourser les sommes perçues et de contacter les autres groupes qui l'ont rémunéré pour

des conférences depuis son élection en 2008, pour leur demander s'ils souhaitent eux aussi être dédommagés.

BRANDSOURCE
AMEUBLEMENT
Denis Riel

ÉCONOMIES JUDICIEUSES
DU 3 AU 30 JUIN 2013
OBTENEZ JUSQU'À
2000\$
en rabais instantané à l'achat
d'électroménagers Whirlpool® admissibles

PRIX DU PROPRIO

| | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>LAVE-VAISSELLE ENCASTRABLE À CUVE HAUTE 599 \$</p> <p>CUISINIÈRE À FOUR AUTONETTOYANT 849 \$</p> <p>RÉFRIGÉRATEUR À PORTES FRANÇAISES AVEC CONGÉLATEUR INFÉRIEUR ET DISTRIBUTEUR D'EAU 1 399 \$</p> | <p>PRIX RÉG. : 849 \$ Système de filtration triple. Intérieur en acier inoxydable. 300007</p> <p>PRIX RÉG. : 1 299 \$ Convection par ventilateur. Élément radiant 2 dans 1 de 12 po / 9 po. 300004</p> <p>PRIX RÉG. : 1 799 \$ Capacité de 19,5 pi3. Garde-manger pleine largeur à température contrôlée. Filtre FreshFlowMC. Largeur 30 po. 300001</p> |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

HOTTE MURALE
599 \$
Ventilateur centrifuge de 400 pi3/min. Commande à boutons-poussoirs à 3 vitesses. 300010

HOTTE MURALE
599 \$
Ventilateur centrifuge de 400 pi3/min. Commande à boutons-poussoirs à 3 vitesses. 300013

SURFACE DE CUISSON À INDUCTION
1 299 \$
Technologie de cuisson par induction. Commandes à effleurlement. 300012

FOUR ENCASTRÉ AUTONETTOYANT
1 049 \$
Option de nettoyage à la vapeur SteamClean. Élément de cuisson dissimulé. Système d'installation polyvalente FIT. 300011

AMEUBLEMENT BRANDSOURCE DENIS RIEL
meublesdenisriel.com

1470, rue St-Paul Nord, Farnham,
450 293-3605
1 800 363-1949

370, rue Laberge, Saint-Jean-sur-Richelieu
450 348-0006

VENEZ VOIR NOS NOUVEAUX ARRIVAGES À TOUTES LES SEMAINES.

SPÉCIAL DU DÉMÉNAGEUR

SOFA INCLINABLE 749 \$
078406

ENSEMBLE SALLE À MANGER 5 MORCEAUX 799 \$
078125

TÉLÉVISION 32" 199 \$
+42.50\$ ÉCO FRAIS
6 MOIS DE GARANTIE
Garantie prolongée disponible

COBY®

QUANTITÉ LIMITÉE
50 EN STOCK

KLIK KLAK 379 \$
069604

KLIK KLAK 459 \$
Noir, rouge ou blanc.
077508

FINANCEMENT DISPONIBLE

Club meubles AVANTAGE
L'Avantage? LE PRIX!

Livraison RAPIDE ou payez et EMPORTEZ

Face au magasin
BRANDSOURCE AMEUBLEMENT DENIS RIEL
1555, boul. Industriel, FARNHAM
(sortie 55 de l'autoroute 10)
450 293-4727

Applebaum clame son innocence

KARIM BENESSAIEH

La Presse

Assurant n'avoir «jamais pris un sou» et voulant consacrer toute son énergie à prouver son innocence, le maire de Montréal, Michael Applebaum, a annoncé sa démission hier en fin d'après-midi.

Manifestement ému, celui qui a remplacé Gerald Tremblay il y a sept mois n'a fait qu'une courte déclaration de deux minutes avant de quitter le point de presse, sans répondre aux questions de journalistes.

Fait inusité, il a rencontré les médias dans un coin du hall d'honneur de l'hôtel de ville, près d'un escalier. Une petite plateforme de moins de deux mètres carrés avait été dressée pour l'occasion.

«Je n'ai jamais pris un sou»

D'entrée de jeu, il a déclaré qu'il «maintient [son] innocence». «Je ne veux pas commenter les différentes accusations et les différentes rumeurs, mais j'ai l'intention de me battre comme je l'ai toujours fait et je n'ai jamais pris un sou de personne.»

Il a expliqué sa démission par le fait qu'il ne pouvait combiner ses tâches de maire avec le rétablissement de sa réputation. «Vous comprendrez que je vais miser toutes mes énergies sur ma défense et ma famille. C'est le geste responsable à faire.»

Il a tenu à dire aux Montréalais qu'il les «aimait», et il assure avoir toujours travaillé pour eux. «Je vais tout mettre en oeuvre pour rétablir les faits et votre confiance. J'ai la profonde conviction que j'ai toujours agi dans le meilleur intérêt des Montréalais.»

L'ex-maire a assuré qu'il



PHOTO OLIVIER JEAN, LA PRESSE

Michael Applebaum a expliqué sa démission par le fait qu'il ne pouvait combiner ses tâches de maire avec le rétablissement de sa réputation. « Vous comprendrez que je vais miser toutes mes énergies sur ma défense et ma famille. C'est le geste responsable à faire. »

comprendait «la déception, la frustration et le cynisme» des Montréalais «face au climat politique des dernières années».

«J'ai promis d'effacer les taches sur la réputation de notre ville, de tout faire pour la protéger et, en quelques mois, nous avons

accompli beaucoup pour remettre Montréal dans la bonne direction», a-t-il assuré.

Moins de sept mois après avoir été élu par ses pairs pour succéder à Gerald Tremblay, par un vote serré des conseillers de 31 voix contre 29, Michael Applebaum a

été arrêté lundi matin. Il fait face à 14 chefs d'accusation, notamment liés à des dizaines de milliers de dollars qu'il aurait empochés en pots-de-vin associés à deux projets immobiliers dans son arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce entre 2006 et 2011,

alors qu'il en était maire. Il sera de retour en cour le 8 octobre.

Il assumera seul sa défense, a précisé au conseil municipal hier matin le président du comité exécutif, Laurent Blanchard. «Il a pris son propre avocat. Les contribuables montréalais ne paieront pas un sou.»

Québec offre un observateur, sans l'imposer



PHOTO ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE

«L'offre demeure (...), mais on laisse la ville manifester son intention à cet égard», a lancé le ministre des Affaires municipales, Sylvain Gaudreault, peu après la démission de Michael Applebaum.

PAUL JOURNET

La Presse

QUÉBEC — La corruption vient de faire perdre à Montréal un deuxième maire en quelques mois, mais le gouvernement péquiste n'ose pas imposer un observateur à l'hôtel de ville.

«L'offre demeure (...), mais on laisse la Ville manifester son intention à cet égard», a lancé le ministre des Affaires municipales, Sylvain Gaudreault, peu après la démission de Michael Applebaum.

Mettre Montréal sous tutelle ou lui imposer un observateur serait un «manque de respect» pour les élus intègres, croit le ministre responsable de la Métropole, Jean-François Lisée. Il explique que Montréal n'est «pas dysfonctionnelle», dans la mesure où les dossiers quotidiens «continuent d'avancer» et que les services sont maintenus. Mais le gouvernement péquiste n'hésitera pas à intervenir si le nouveau maire lève la main.

Ce nouveau maire doit être choisi «dans les plus brefs délais», dit M. Lisée. Et il devra respecter «l'esprit de coalition» formée après la démission du maire Gerald Tremblay, qui avait permis aux différents partis de collaborer pour gérer Montréal jusqu'aux prochaines élections de novembre. Quatre candidats se dégagent pour le poste: les indépendants Helen Fotopulos, Alan DeSousa et Laurent Blanchard, ainsi que François Croteau, maire de Rosemont-Petite-Patrie et membre de Projet Montréal. M. Croteau quitterait le caucus pour devenir maire indépendant de Montréal.

Un maire d'arrondissement et membre jusqu'à ce matin d'un parti respecterait-il cet esprit de coalition? «C'est déjà une décision difficile, on ne la rendra pas encore plus difficile», a répondu M. Lisée.

MM. Lisée et Gaudreault insistent toutefois pour que le nouveau maire soit choisi de façon consensuelle. De plus, il ne devra pas se porter

candidat à la mairie de Montréal aux prochaines élections, et devra se contenter de «gérer correctement la ville» et «agir au-dessus de la partisanerie», dit M. Gaudreault.

Le gouvernement péquiste a salué la démission de Michael Applebaum. «Dans les circonstances, c'est la meilleure décision qu'il pouvait prendre, la plus responsable», dit le ministre des Affaires municipales.

La Coalition avenir Québec croit encore que la tutelle demeure la «meilleure option». «Mais si le gouvernement écarte cette possibilité, il doit à tout le moins envoyer un observateur pour les prochains mois, afin d'assurer un meilleur climat en vue des élections. Entre temps, les Montréalais auront un maire par intérim, pour remplacer un maire par intérim, qui remplaçait M. Tremblay. Nous espérons qu'ils voteront en grand nombre lors de la prochaine élection», a réagi le caquiste Stéphane Le Bouyonnec.

MM3917

ENFANTS - Un mot de 7 lettres

- AINEE
- AVORTON
- BEBE
- BECOT
- BOBO
- CACA
- CADET
- CHAUSSENS
- CRU
- CULOT
- DRAP
- ECOLE
- ECZEMA
- ELEVER
- EMANCIPER
- ENFANCE
- ETRENNES
- FEE
- FOETAL
- FRERE
- GATER
- INFANT
- JEU
- LAIT
- LARYNGITE
- LECON
- LIGNEE
- LIT
- LOUPIOT
- MANGER
- MERE
- MOLE
- MOME
- MUE
- MUGUET
- NAITRE
- NATUREL
- NICHEE
- NID
- NURSERY
- ONDOYER
- OURSON
- PARC
- PESTE
- POT
- ROT
- ROUGEOLE
- SOEUR
- SUCER
- TAILLE
- TAPER
- TETEE
- TETER
- TETINE
- TITI
- TUTELLE
- VACCIN

| | | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| S | C | E | B | E | B | Y | R | E | S | R | U | N | E | D |
| E | R | O | T | O | P | E | A | L | M | N | D | I | L | R |
| N | U | T | B | O | V | H | M | L | A | I | O | C | O | A |
| N | E | O | E | E | L | O | E | E | N | I | A | C | C | P |
| E | O | C | L | U | L | U | Z | T | G | D | E | A | E | E |
| R | S | E | L | E | I | L | C | U | E | I | C | V | M | L |
| T | N | B | I | J | G | O | E | T | R | T | T | O | A | E |
| E | O | L | A | T | N | U | A | C | E | I | M | R | N | L |
| U | S | E | T | S | E | P | E | I | A | T | Y | T | C | O |
| M | S | R | F | E | E | I | E | L | E | N | I | O | I | E |
| U | U | U | O | R | H | O | T | T | G | N | U | N | P | G |
| G | A | T | E | R | C | T | E | I | F | R | E | R | E | U |
| U | H | A | T | R | I | R | T | A | S | U | C | E | R | O |
| E | C | N | A | F | N | E | N | O | N | D | O | Y | E | R |
| T | V | P | L | L | I | T | N | A | I | T | R | E | M | E |

Solution du dernier problème:

BOITILLER

Horizontalement

- 1 Formidable.
- 2 Émotion violente
– Mammifère marsupial.
- 3 Corps céleste – Plante sans feuilles.
- 4 Pas sobres – Du verbe être.
- 5 Bravade – Danse exécutée en couple.
- 6 Astate – Perdu – Poisson comestible.
- 7 Désert rocheux – Explique.
- 8 Prince de Transylvanie – Prénom.
- 9 Rivière d'Allemagne
– Personne considérée comme porte-bonheur.
- 10 Localiser – Nations.
- 11 Dure trois mois – Liaison passagère.
- 12 Reportée au pouvoir
– Organes génitaux.

Verticalement

- 1 Uniformiser.
- 2 Fourrage – Gloire immortelle.
- 3 Originaire – Peut se dire d'une main.
- 4 Le fait de se maintenir en

vie.

- 5 Mordant – Petite masse coagulée.
- 6 Qui est à toi – Prénom féminin – Latent.
- 7 Danse populaire hongroise.
- 8 Rivière de Russie
– Monnaies roumaines
– Recensement des Romains.
- 9 Festins – Marche vite.
- 10 Tissus de paille – Sont formés de deux mâchoires.
- 11 Choisie – Épuiser.
- 12 Ennuyer – Frustrés.

■ SOLUTION AU PROCHAIN NUMÉRO

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO 3916

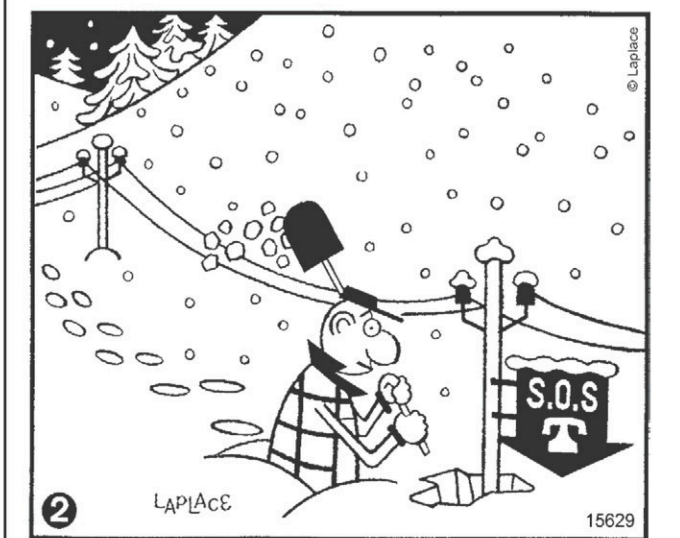
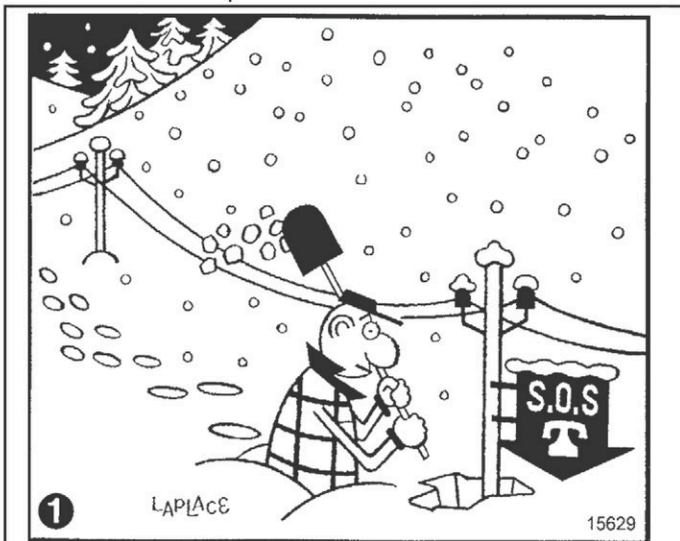
| | | | | | | | | | | | | |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | L | I | C | E | N | C | I | E | M | E | N | T |
| 2 | I | D | E | M | R | O | T | U | L | E | S | |
| 3 | Q | C | I | V | E | T | F | A | M | E | | |
| 4 | U | T | I | L | I | S | A | B | L | E | T | |
| 5 | E | R | I | L | S | R | E | I | N | S | | |
| 6 | F | E | T | E | O | B | I | S | U | E | | |
| 7 | A | M | E | S | N | O | B | E | M | | | |
| 8 | C | A | N | O | E | S | E | N | N | E | S | |
| 9 | T | A | B | C | E | S | G | A | R | E | | |
| 10 | I | G | N | E | O | U | R | A | G | A | N | |
| 11 | O | U | T | I | L | L | E | G | E | L | E | |
| 12 | N | I | E | R | E | S | P | E | R | E | S | |

MC3917

| | | | | | | | | | | | | | |
|----|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|
| 1 | | | | | | | | | | | | | |
| 2 | | | | | | | | | | | | | |
| 3 | | | | | | | | | | | | | |
| 4 | | | | | | | | | | | | | |
| 5 | | | | | | | | | | | | | |
| 6 | | | | | | | | | | | | | |
| 7 | | | | | | | | | | | | | |
| 8 | | | | | | | | | | | | | |
| 9 | | | | | | | | | | | | | |
| 10 | | | | | | | | | | | | | |
| 11 | | | | | | | | | | | | | |
| 12 | | | | | | | | | | | | | |

Jeux19_juin_13

ÊTES-VOUS OBSERVATEUR ? Ces deux dessins sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux **HUIT** petites différences.



- 1 La rayure sur le bas de la veste.
- 2 Le manche de la pelle sous le nez de l'homme.
- 3 Le rebord de la neige dans le dos de l'homme.
- 4 Intérieur du trou au pied du poteau.
- 5 Un fil incomplet sur le poteau de droite.
- 6 Plus de neige sous la pelle.
- 7 Une empreinte en moins à gauche.
- 8 Un fil en plus sur le poteau de gauche.

SOLUTION

Parce que nous aimons vous rendre heureux...

Surveillez nos concours

Concours Web LaVoixdeEst.ca

Concours LaVoixdeEst dans votre quotidien

1833672

| | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|--|---|--|---|--|
| 5 | | | | | | | | | | | | | |
| | 1 | 7 | 3 | | | | | | | 2 | | | |
| | | | | | | 9 | 7 | 3 | | | | | |
| 6 | | | | 9 | | | | 2 | | | | | |
| | 7 | | | 6 | | | | | | | | | |
| 3 | | 5 | | | | | | 8 | | | | | |
| 7 | | | | | | | | | | 4 | | | |
| | 2 | 1 | | 5 | | | | | | | | | |
| | | | | 8 | 3 | | | | | | | 7 | |

Niveau de difficulté : MOYEN

2408

Sudoku

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Solution du dernier sudoku

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 4 | 6 | 3 | 8 | 1 | 5 | 2 | 9 | 7 |
| 8 | 2 | 7 | 4 | 9 | 6 | 5 | 3 | 1 |
| 9 | 1 | 5 | 2 | 7 | 3 | 6 | 4 | 8 |
| 5 | 7 | 2 | 1 | 8 | 4 | 9 | 6 | 3 |
| 1 | 8 | 9 | 6 | 3 | 2 | 7 | 5 | 4 |
| 6 | 3 | 4 | 7 | 5 | 9 | 1 | 8 | 2 |
| 3 | 4 | 6 | 9 | 2 | 1 | 8 | 7 | 5 |
| 2 | 5 | 8 | 3 | 6 | 7 | 4 | 1 | 9 |
| 7 | 9 | 1 | 5 | 4 | 8 | 3 | 2 | 6 |

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site www.les-mordus.com ou écrivez-nous à info@les-mordus.com

Par Fabien Savary

2408

Petites annonces

Du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 16 h 30*

450 375-8888 | 450 375-VENDU
classees@lavoixdelest.ca

CVENDU
Le site des petites annonces de
La Voix de l'Est

* Avant 16 h pour parution le lendemain. Le vendredi avant 16 h pour parution dans *Le Plus* ou pour le spécial Trio Média.

VISA **MasterCard** **Interac**

PRENEZ NOTE QUE:
Nos annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Notre journal se rend responsable d'une seule insertion erronée.

Toute erreur ou annulation dans les éditions du MARDI au SAMEDI doit être soulignée AVANT 16h pour être corrigée ou annulée le lendemain.

Toute erreur ou annulation dans *Le Plus* ou pour le SPÉCIAL TRIO MÉDIA doit être soulignée avant le VENDREDI, 16h pour être corrigée ou annulée.

388139V

1863
Logements d'immeubles vendus depuis 2000

Yves Forand
Courtier immobilier

Cell.: 450 375-1621
Bur.: 450 378-4120

RE/MAX Professionnel inc. Agence immobilière

3147022

POUR DES RÉSULTATS...

BERNARD EST LÀ!

Voyez toutes mes propriétés sur **bernardrouselle.ca**

Bernard Rousselle
Courtier immobilier
450 521.7211

ROYAL LEPAGE
Avantage
AGENCE IMMOBILIÈRE

C'est à ton tour...

Aujourd'hui
c'est l'anniversaire de

Jeannine Dion, Brigham;
Marcel Roy, de Farnham;
Nancy Ostiguy, de St-Césaire;
Raymond Houle, de Granby;
Vanessa Beaugard, de Roxton Falls;
Sylvia Bélanger, de Granby;
Andréanne Alix, de Bromont;
Maélie St-Laurent, de Ste-SABINE;
Philippe Gaboriaux, de Farnham;
Yann Lavertu, de Granby;
Carole Piette, de St-Alphonse-de-Granby;
Sylvia Casavant, de Granby;
Denis Côté, de Granby;

Pour souligner un anniversaire
il vous suffit d'appeler au plus tard
la veille avant 16 heures
au 450-375-8888 ou par courriel
classees@lavoixdelest.ca

450 378-4120

L'ÉQUIPE Bellefleur
Des milliers de familles satisfaites depuis 1982

Visitez toutes nos propriétés : lequipebellefleur.com

Informez-vous sur notre programme de mise en marché garantie

Jean Bergeron
Lucie Bellefleur
Pierre Bellefleur

RE/MAX PROFESSIONNEL INC.
Agence immobilière

2661706

HÉLÈNE DESROCHERS

33 ANS D'EXPÉRIENCE

Voilà la différence...
pour une bonne transaction immobilière!

450 378-8461
450 521-4596

via capitale
Performance
Agence immobilière

3254418

Élise Delorme
Au-delà des normes

Courtier immobilier

450 378.4120
Cell.: 450 775.1712

RE/MAX Professionnel Inc.
Agence immobilière

3255323

GIBSON FOURNIER

RE/MAX Professionnel inc. Agence immobilière

1050, rue Principale, Granby 450 378.4120

« Leur savoir, pour tout prévoir! »

Chantal Fournier
Courtier immobilier résidentiel
Cell.: 450 405.3505

Jean François Gibson
Courtier immobilier
Cell.: 450 525.2288

154 LOGIS À LOUER À GRANBY

127 BELCOURT, 3½, chauffé, éclairé, poêle, frigo, près des Galeries, 495\$/mois. 1er juillet.

193 DESJARDINS, 3½, poêle, frigo, 50\$ par mois pour 3 mois, libre imm.

94 WELLINGTON, 4½, eau chaude, imm., rabais 50\$ par mois pour 6 mois, imm., 450-776-0031, 450-522-0038, 450-531-4600

1er JUILLET, poss. mois gratuit. GRAND 4½ au 339 MASSÉ, pas de chien, 450-378-1922, 450-776-6842

3½ 4½ 5½

Différents styles à différents prix, vaste choix
Plusieurs secteurs disponibles à Granby
Certains 3½ poss. semi-meublés ou meublés &+
Libres immédiatement ou plus tard.
450-777-1323

3½ SEMI-MEUBLÉ, ET 4½

50 ans et plus. Info: 450-775-5310.

3½ SEMI-MEUBLÉ, près rue Principale, balcon couvert à l'arr., stat., dans un 4 logis (voisins choisis). End. tranquille, verdure, près des services. 430\$/ms. Réf. 1er juillet. 450-726-0699.

3½, 2e étage, 550\$/ms, fraîchement rénové : cuisine et s. de bain, rangement, stat., chauffé, éclairé, eau chaude incluse, s. lavage commune, à 2 mi. à pied des Galeries, 569 Bourget. Info : 450-330-1545

3½, RUE COURT, 450-776-3472.

4½ au 949 Caron, grand, bien éclairé, 2e étage, s. de lavage + locker, 2 stat., 595\$ par mois. 450-522-3019 - 450-375-3964

4½ CONDO, RUE TRÉPANIER, constr. 4 ans, très spacieux, air climatisé, grand rangement au s-sol, 795\$/mois. ☎ 450-830-0246

4½ const. 2010, sect. tranquille, 770\$/mois, 90 rue Godue. Pl. béton, A/C, libre à partir du 1er juillet. ☎ 450-469-3341, 450-521-1883

4½ seulement à 475 \$ par mois
209 GROULX, complètement rénové, armoires de cuisine, salle de bains et couvre-plancher, endroit propre et sécuritaire, lockers int. et ext. chauffé. Beau logement ensoleillé dans demi sous-sol en façade. Aucun chien. Réf. obligatoire. Libre 1er juillet. 450-770-0887

4½, 185 Delaney, dans 6 logis, près lac, 3e ét., 585\$, pour août ou sept.

4½ face à l'église St-Luc dans 4 logis, pour juillet ou août, 580\$. 450-360-9889

5½ - 480\$/MOIS
Centre-ville près du Cégep, 12 rue St-Joseph Libre 1er juil. Pas de chien. 450-521-2929.

5½, 100 RUE BOIVIN, Sécuritaire, tranquille, bien insonorisé, 705\$/mois, libre 1er juillet. Info : 450-776-7327, 450-522-2301

Plus qu'un conseiller...
Yves Paquette ...un ami
Courtier immobilier

BUR.: 450 378-4120
CELL.: 450 775-9940

Estimation gratuite
Un seul appel suffit

Visitez mes propriétés!
yvespaquette.com
RE/MAX Professionnel Inc.
Agence immobilière

26817538

152 APPARTEMENTS À LOUER À GRANBY

2½ meublés, chauffés, éclairés, 359 boul. Leclerc Ouest, 460\$. Rue Paré, à 2 pas de l'hôpital, 395\$. Libres imm. 450-360-9889

BEAU 3½ MEUBLÉ, chauffé, éclairé, 2e étage, pl. flottant, grandes vitrines. Pas d'inst. lav-séch. dans le logement. 476A Bourget Ouest. Nous recherchons une personne extrêmement tranquille de préférence 40 ans et +. Nous vérifions le crédit. Libre imm. 540\$/ms. 450-531-8012 ou 450-375-3557

Tranquillité assurée! Grands 2½ meublés, chauffés, éclairés, poêle, frigo, stat. déneigé, libres imm. Près des Galeries.
Jour: 450-777-8111; soir: 450-777-1600

153 LOGIS À LOUER EN RÉGION

5½ à Cowansville, 130 du Nord, 575\$/mois, libre 1er août, stat., entrée lav. et séch., porte-patio. Concierge sur place. 450-263-7719

153 LOGIS À LOUER EN RÉGION



GRAND 4½ - HÂVRE DE PAIX, 600\$. Petit coin de paradis en plein cœur du Mont Gale à Bromont Pour un bail à long terme - 1 an Caractéristiques: - Balayeuse centrale - Grand salon avec foyer à combustion lente - Emplacement de stationnement disponible - Grand terrain / patio à l'extérieur - Wi-Fi inclus - Chauffage et électricité inclus Exigences: - Non-fumeur - Bonne référence - Enquête de crédit. 450-726-0571 Laissez message, Jean-Paul

COWANSVILLE, RUE JACQUEMET, 5½, 1er plancher, remise ext., libre 1er juillet. 450-776-0031, 450-522-0038, 450-531-4600

153 LOGIS À LOUER EN RÉGION

À NOTRE-DAME-DE-STANBRIDGE
Superbe app. 100% rénové, cuisine et salle de bains neuves, très grands 5½ à partir de 595\$. Libres imm. ☎ 514-914-3722

Cowansville, 4½ au 130 du Nord, à 525\$, libre 1er juillet, entrée lav.-séch., porte-patio, balcon, stat. Concierge sur place. 450-263-7719

154 LOGIS À LOUER À GRANBY

1 MOIS GRATUIT
4½ LAC BOIVIN, 1er et 4e étages, locker ext., possibilité de 2 stat. Eau chaude incl., 515\$/ms
NOUVEAU
492 COWIE, 5½, 2e étage, près de la piscine Horner, idéal pour jeune famille. 565\$/mois. Libres 1er juillet. 450-770-0887

1er juillet, grand 3½, poss. semi-meublé, inst. lav.-séch., dans 4 logements, 455\$, pers. tranquilles. Réf. 450-375-0420, 450-330-0392

ÉQUIPE CHRISTIAN LALUMIERE

UNE ÉQUIPE GAGNANTE!

RE/MAX Temple de la renommée

CLUB CHAIRMAN

RE/MAX Réussite de carrière exceptionnelle

www.ChristianLaLumiere.ca

Bur.: **450 378.4120** Cell.: **450 531.9595**

RE/MAX Professionnel C.L. - Agence immobilière • Franchisé indépendant et autonome de RE/MAX Professionnel Inc. * Source Re/Max Québec

Christian Lalumière Cell.: 450 531.9595
Michel Marquis Cell.: 450 531.7200
Curtis Skinner Cell.: 450 531.3939

154 LOGIS À LOUER À GRANBY

5 1/2, CHAUFFÉ, dans 6 logis, (poss. juin) impec., b. flottant, auzon tapis, imm. paisible, très grand terrain gazonné. 514-951-7727

BEAUX GRANDS 4 1/2, sect. parc Terry Fox. Bienvenue 50 ans et +, belle vue. T. tranquille. À partir 650\$, libres 1er juillet. 450-360-4676.

GRAND 4 1/2 dans haut duplex, 472 Ménard, espace de rangement au sous-sol, remise ext., balayeuse centrale incluse, patio béton, pas d'animaux. Enquête de crédit. Libre 1er juillet, 805\$/mois. 450-378-5990

Grand 4 1/2 semi-meublé ou non, 1er étage, 1er juillet, 540\$, câble fourni. Pas de chien. Références. 450-372-0557

Grands 4 1/2 et 6 1/2 style condo, secteur familial et tranquille, libres à partir de mai. Non-fum., pas d'animaux. Grand stat. 450-770-1110

HAUT DE DUPLEX 5 1/2, 354 Laurier, 695\$/mois, libre imm. Rénové, grand logement éclairé, 450-776-0562.

IMM., JUIL., AOÛT, beau 4 1/2, 3 1/2 dans sixplex, remises int./ext., pl. céram/flott., ensol., 2 stat., bien situé, propre, paisible. 450-375-7735

NOUVEAU-NOUVEAU, BEAU GRAND 5 1/2, secteur tranquille, 2e étage, fenestration neuve, libre 1er juillet. Info : 450-539-0433.

Très grand 4 1/2, 1er ét., pl. flot. et cér., 366 du Nénuphar, près piste cyclable, 2 stat., locker ext., juillet, 700\$. Pas d'animaux, enq. de crédit. 450-379-2050, 450-531-1775

157 MAISONS À LOUER EN RÉGION

FARNHAM, bung. 4 c.c., garage, piscine, sous-sol aménagé, grand terrain, libre 1er juillet, 1,100\$/mois. 450-583-6216 ou 514-797-8113

160 CHAMBRES À LOUER

CHAMBRE À LOUER meublée ou non, dans un grand loft, à 1/2 km du CEGEP, tout inclus avec gym et Internet, libre imm. 450-775-3237

163 CHALET À LOUER

PLACE LESTAGE, MAGOG, chalet avec 4 c.c., accès privé au lac, plage de 500 pi. sur le lac, canot, kayak, voile, libre 28 juin, 819-769-1768

166 LOCAUX À LOUER

Local commercial 1750 pi.ca., 373 rue Boivin, coin St-Hubert, très grande visibilité, grand stationnement, accès porte de garage, chauffé, climatisé, éclairé. Mélanie, 450-372-3629, rép.

202 ARGENT À PRÊTER

ACCEPTATION IMMÉDIATE
Commercial, personnel, 1ère & 2e hypothèques, marges 5,000\$+, auto. ☎ 418-563-8286

ARGENTDIRECT.COM

Prêts de 500\$ et + sans enquête de crédit. Situé à Granby. 1-888-374-5777

204 OCCASIONS D'AFFAIRES

SOYEZ EN AFFAIRES MAINTENANT !

Contrat à attribuer pour de nouveaux franchisés en entretien ménager commercial. JAN-PRO. Marque établie depuis 17 ans au Québec avec + de 300 franchisés. Nous fournissons: clientèle initiale garantie ou argent remis; formation initiale; gestion des comptes-clients; temps plein ou partiel; revenu entre 500 \$ et 10 000 \$ par mois; financement disponible; à partir de 4 000 \$

Aussi disponible à Granby
jan-pro.ca • 1 855-780-0800

205 SERVICES FINANCIERS

VOS DETTES VOUS EMPÊCHENT DE DORMIR?

Nous pouvons vous aider.
• Proposition de consommateur;
• Faillite personnelle;
• Consultation gratuite.

450-361-2559
(SUR RENDEZ-VOUS)
MNP - APPEL, SYNDIC DE FAILLITE
179, rue Robinson Sud, suite 3, Granby
Siège social: Montréal

260 CHASSE ET PÊCHE

Attention chasseur, taux de succès assuré
GRAND TERRITOIRE DE CHASSE
Carabine et autre. 450-293-2211, 361-2115

301 DIVERS ARTICLES

★ **FRUITS - LÉGUMES** ★
en KIOSQUE - À CUEILLIR DÈS SAMEDI
FRAISES - RHUBARBE - LÉGUMES
LES JARDINS ABBOTSFORD D.C.
2355 Principale Est (près du garage Honda)
Rte 112, St-Paul d'Abbotsford 450-379-9744
★ **NOUVEAU** ★
FRUITERIE INT. / KIOSQUE EXT.
RELAIS 68, ST-ALPHONSE DE GRANBY

LIVRAISON D'EAU

Eau de source Radnor, goûtez la différence à prix compétitifs. 711 Cowie. 450-375-9607

Tracteurs à gazon refaits à neuf: Cub Cadet; 2 tondeuses comme neuves. Mobylette Peugeot 1974, 49cc. Lot de vélos à partir de 50\$. Cause fermeture de commerce. 450-330-3773.



Service à domicile
• Vente • Installation
• Réparation
• Estimation gratuite
• Prix compétitifs
• Stores de tout genre
• Toiles de tout genre
• Livraison incluse
• Service de décoration
• Service de confection
450 372-8499
Stéphanie Décoratrice
Alain Conseiller
2758421

302 MEUBLES ÉLECTROMÉNAGERS

MOBILIER COMPLET DE MAISON
payé 23,000\$ laisserais pour 5,000\$. Entrep. posé à Granby. 450-244-5463, 514-835-2571

317 HORTICULTURE

LES BÉTONS
MALOUIN inc.
POUR LE BÉTON:
OUVERT 6 JOURS/SEMAINE ET JOURS FÉRIÉS
POUR LE VRAC:
OUVERT AUSSI LE **DIMANCHE** de 10 h à 14 h
Pour vos travaux,
venez chercher ou livraison disponible:
• Terre • Remplissage • Paillis rouge,
• Compost • Pierres de noir et
• Sable rivière naturel
• Concassé
PRIX COMPÉTITIFS 450 378-8180
72 Azarie-Côté, Granby

409 SOINS THÉRAPEUTIQUES MASSOTHÉRAPIE

403 SERVICES OFFERTS

403 SERVICES OFFERTS

403 SERVICES OFFERTS

403 SERVICES OFFERTS

403 SERVICES OFFERTS

403 SERVICES OFFERTS

403 SERVICES OFFERTS

403 SERVICES OFFERTS

403 SERVICES OFFERTS

403 SERVICES OFFERTS

403 SERVICES OFFERTS

403 SERVICES OFFERTS

403 SERVICES OFFERTS

403 SERVICES OFFERTS

403 SERVICES OFFERTS

403 SERVICES OFFERTS

403 SERVICES OFFERTS

403 SERVICES OFFERTS

403 SERVICES OFFERTS

403 SERVICES OFFERTS

351 ESCORTES

★★★ **A1 ROMANCE ENR. ★★★**
NOUVEAU : MASSAGE À L'HUILE
7/7 - 24/24. Reçoit/Déplace. **Engageons.**
différentes nationalités. 450-405-4902
KIM • 31 ans, 5' 7", 38DD, reçoit couple, F, H.
Pour un moment intense. Discrétion assurée.
H disp. aussi. 450-994-3829
VALÉRIE, RENCONTRE INOUBLIABLE,
lingerie, films xxx, classe, VIP.
Granby • privé • 7/7 • 450-991-0632

353 MASSAGES

ALEXIA SENSUELLE, SEXY,
SECRÈTE, PASSIONNÉE.
450-525-7804

BELLA VIP, très jolie fille noire, douce et sexy
pour massage sensuel et érotique 24h/24h
Reçoit et se déplace. 450-330-2310

Jolie brunette
Info: 450-558-2376

NYKKY, blonde 38DD, lingerie
reçoit résidence privée, classe, massage et +.
Bienvenue 50 ans et +. (20 min. de Granby).
450-773-3542

403 SERVICES OFFERTS

403 SERVICES OFFERTS

403 SERVICES OFFERTS

403 SERVICES OFFERTS

403 SERVICES OFFERTS

403 SERVICES OFFERTS

403 SERVICES OFFERTS

403 SERVICES OFFERTS

403 SERVICES OFFERTS

403 SERVICES OFFERTS

403 SERVICES OFFERTS

403 SERVICES OFFERTS

403 SERVICES OFFERTS

403 SERVICES OFFERTS

403 SERVICES OFFERTS

403 SERVICES OFFERTS

403 SERVICES OFFERTS

403 SERVICES OFFERTS

403 SERVICES OFFERTS

403 SERVICES OFFERTS

403 SERVICES OFFERTS

403 SERVICES OFFERTS

403 SERVICES OFFERTS

403 SERVICES OFFERTS

403 SERVICES OFFERTS

403 SERVICES OFFERTS

403 SERVICES OFFERTS

403 SERVICES OFFERTS

403 SERVICES OFFERTS

403 SERVICES OFFERTS

403 SERVICES OFFERTS

403 SERVICES OFFERTS

403 SERVICES OFFERTS

403 SERVICES OFFERTS

403 SERVICES OFFERTS

403 SERVICES OFFERTS

403 SERVICES OFFERTS

451 PERSONNEL DEMANDÉ

VINYLE KAYTEC VINYL INC.
195 BOULEVARD DES INDUSTRIES, COWANSVILLE, QUEBEC J1K 3Y4
Nous recherchons
EMBALLEUR(EUSE)
Vous devez être en excellente condition physique, ponctuel(le) et disponible pour des quarts de travail de 12 heures.
Faites nous parvenir votre CV:
Vinyle Kaytec Inc.
105, boul. des Industries
Cowansville
Télécopieur : 514 694-2674
carriere@kaycan.com
3246860

451 PERSONNEL DEMANDÉ

BMR
ADAM
MAT. CONST. ADAM (R.K.D.R.)
est à la recherche d'un
COMMIS
pour quincaillerie et
matériaux de construction
avec expérience
pour le magasin de Waterloo
Contactez David au
450 539-1945
3259566
AVIS La Voix de l'Est se réserve le droit de refuser l'insertion de toute annonce contraire aux normes et traditions établies dans notre société.

403 SERVICES OFFERTS

403 SERVICES OFFERTS

403 SERVICES OFFERTS

403 SERVICES OFFERTS

403 SERVICES OFFERTS

403 SERVICES OFFERTS

403 SERVICES OFFERTS

403 SERVICES OFFERTS

403 SERVICES OFFERTS

403 SERVICES OFFERTS

403 SERVICES OFFERTS

403 SERVICES OFFERTS

403 SERVICES OFFERTS

403 SERVICES OFFERTS

403 SERVICES OFFERTS

403 SERVICES OFFERTS

403 SERVICES OFFERTS

403 SERVICES OFFERTS

403 SERVICES OFFERTS

403 SERVICES OFFERTS

403 SERVICES OFFERTS

403 SERVICES OFFERTS

403 SERVICES OFFERTS

403 SERVICES OFFERTS

403 SERVICES OFFERTS

403 SERVICES OFFERTS

403 SERVICES OFFERTS

403 SERVICES OFFERTS

403 SERVICES OFFERTS

403 SERVICES OFFERTS

403 SERVICES OFFERTS

403 SERVICES OFFERTS

403 SERVICES OFFERTS

403 SERVICES OFFERTS

403 SERVICES OFFERTS

403 SERVICES OFFERTS

403 SERVICES OFFERTS

403 SERVICES OFFERTS

403 SERVICES OFFERTS

403 SERVICES OFFERTS

403 SERVICES OFFERTS

403 SERVICES OFFERTS

403 SERVICES OFFERTS

403 SERVICES OFFERTS

403 SERVICES OFFERTS

403 SERVICES OFFERTS

403 SERVICES OFFERTS

403 SERVICES OFFERTS

403 SERVICES OFFERTS

403 SERVICES OFFERTS

403 SERVICES OFFERTS

403 SERVICES OFFERTS

403 SERVICES OFFERTS

403 SERVICES OFFERTS

403 SERVICES OFFERTS

403 SERVICES OFFERTS

403 SERVICES OFFERTS

403 SERVICES OFFERTS

403 SERVICES OFFERTS

403 SERVICES OFFERTS

403 SERVICES OFFERTS

403 SERVICES OFFERTS

403 SERVICES OFFERTS

403 SERVICES OFFERTS

403 SERVICES OFFERTS

403 SERVICES OFFERTS

403 SERVICES OFFERTS

403 SERVICES OFFERTS

403 SERVICES OFFERTS

403 SERVICES OFFERTS

403 SERVICES OFFERTS

403 SERVICES OFFERTS

403 SERVICES OFFERTS

403 SERVICES OFFERTS

EN VRAC

+ Économique
+ Écologique



- PAILLIS de cèdre
- TERRE super mélange
- PIERRE concassée
- SABLE

Livré ou chargé sur place
45 Gatineau, Granby

450 770-0188 • 450 372-6809

318 BOIS DE CHAUFFAGE

BOIS DE PALETTES À DONNER
En tout temps. Veuillez vous présenter chez
EZEFLOW au 985, rue André-Liné à Granby.
NB. EZEFLOW se dégage de toute responsabilité suite aux accidents ou blessures.

HOMME À TOUT FAIRE: Spécial pour personne âgée, 450-521-4448. Pour maison privée, Yves; entretien et réparation

LAVAGE D'AUTO

à la main, à partir de 10\$. 450-776-5757
BRILLANCE ESTHÉTIQUE, 711, rue COWIE

TAILLE DE HAIES GRANBY

30% DE RABAIS
Sur toute soumission avant le 1er juillet.
Maître dans la taille de haies et d'arbustes
Robert 450-777-6300

409 SOINS THÉRAPEUTIQUES MASSOTHÉRAPIE

409 SOINS THÉRAPEUTIQUES MASSOTHÉRAPIE

409 SOINS THÉRAPEUTIQUES MASSOTHÉRAPIE

409 SOINS THÉRAPEUTIQUES MASSOTHÉRAPIE

409 SOINS THÉRAPEUTIQUES MASSOTHÉRAPIE

409 SOINS THÉRAPEUTIQUES MASSOTHÉRAPIE

409 SOINS THÉRAPEUTIQUES MASSOTHÉRAPIE

409 SOINS THÉRAPEUTIQUES MASSOTHÉRAPIE

409 SOINS THÉRAPEUTIQUES MASSOTHÉRAPIE

409 SOINS THÉRAPEUTIQUES MASSOTHÉRAPIE

409 SOINS THÉRAPEUTIQUES MASSOTHÉRAPIE

409 SOINS THÉRAPEUTIQUES MASSOTHÉRAPIE

409 SOINS THÉRAPEUTIQUES MASSOTHÉRAPIE

409 SOINS THÉRAPEUTIQUES MASSOTHÉRAPIE



Faites parvenir votre c.v. par télécopieur et/ou poste (aucun courriel)

att.: Sylvie Olygny, contrôleur
15, chemin West Brome
Ville de Lac-Brome (Québec)
JOE 2PO
Télé.: 450 263-6444

Comptes payables et paie

- Bilingue (95% fournisseurs anglophones)
- Maîtrise création tableau et formules Excel
- Connaissance Acoma (un atout)
- 3 ans d'expérience préparation paie (rapport DAS + CSST un atout)
- À l'aise avec multitâches journalières
- Contrôle du stress et gestion du temps en période de pointe (hiver)
- 5 ans d'expérience, cycle complet des comptes à payer

35 h / semaine

3255322

VOUS N'AVEZ PAS DE DIPLÔME DE CINQUIÈME SECONDAIRE ? VOUS VOULEZ TRAVAILLER ?

NOUS OFFRONS, À GRANBY ET À COWANSVILLE, UN PROGRAMME QUI RÉPOND AUX EXIGENCES DES ENTREPRISES.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ:

- Être prestataire de l'assurance-emploi ou prestataire de l'aide sociale ou être sans soutien public du revenu.
- Sous réserve d'une évaluation faite par Emploi-Québec

DURÉE:

- Entre 10 et 12 semaines (26 h / sem.);
- Possibilité de soutien financier.

Ce service est offert grâce à l'aide financière d'Emploi-Québec

INFORMATION ET INSCRIPTION: GREAT - FORMATION

Téléphonez au: 1-866-776-7893

Emploi Québec

3252549

451 PERSONNEL DEMANDÉ

COIFFEUR ou COIFFEUSE DYNAMIQUE, recherché (e) environ 30h / semaine et +, chez Bellimage à Bromont. Laurence : 450-531-8347

CUISINIER(ÈRE)

- ✓ Ponctuel, polyvalent, minutieux;
 - ✓ Respectueux, dynamique, efficace et rapide;
 - ✓ Connaissances en grillades, poissons et fruits de mer;
- Pour rendez-vous: 450-777-7300
Courriel: sylvie@dateresa.com

EASTMAN, CUISINIER(ÈRE)demandé(e), poste permanent ou saisonnier, mercredi au dimanche, de 8 h à 15h, jusqu'à 15\$/heure. Minimum 1 à 2 ans d'exp..
Faites parvenir votre cv à: info@labicoque.ca ou tél: 450-297-3437

Edgar Hyperlodge est à la recherche d'un(e) CHEF à temps plein et de CUISINIER(E)S à temps partiel. Envoyez votre c.v. à: info@edgarhyperlodge.com

Chagnon Honda

HONDA CRV LX 2013



Chagnon Honda a partagé une offre.
Obtenez un CRV LX 2013 pour aussi peu que 129\$/2 sem.
J'aime - Commenter - Partager - Le 8 juin 2013

CR-V LX 2013

129\$

EN LOCATION

Aux deux semaines pendant 60 mois. Acompte de 1395\$/24000 km/année. Transport, préparation et taxe sur climatiseur inclus.



1372 personnes aiment ça.



Vincent

«Hey les gars, mon père vient de s'acheter un nouveau CRV chez Chagnon Honda, ça fait qu'il va pouvoir venir me reconduire avec mon drum pour le show de samedi!» 😊

Le 4 juin 2013 - J'aime - 342



Roger, le garagiste

Moi aussi j'aurais aimé ça jouer de la batterie

Le 4 juin 2013 - J'aime - 172



Martin Matte

Toi t'es plus le style batterie... d'auto

Le 4 juin 2013 - J'aime - 133

Suivez-nous sur



18065081

Chagnon Honda 1711, rue Principale, Granby 450 378-9963 ■ www.chagnonhonda.com

IGA MARCHÉ FAFARD

à St-Césaire recherche un(e) BOUCHER

À TEMPS PLEIN.
Patrick, 450-469-3536
fax: 450-469-1122

courriel: iga08040stcesaire@sobeys.com

IGA MARCHÉ FAFARD

à St-Césaire recherche un(e) PÂTISSIER (IÈRE)

AVEC EXPÉRIENCE
BONNE AMBIANCE, ASSURANCES.
Info: Monique Roy, 450-469-3536
fax: 450-469-1122

courriel: iga08040stcesaire@sobeys.com



Métro Waterloo recherche

- Pâtissière
- Boucher
- Commis

Disponible temps plein
jour-soir-fin de semaine

Se présenter au 4615, rue Foster
et demander Charles Vallières

Courriel :
cvallieres@metrolussier.ca
450 539-2833

3253128



HYUNDAI COWANSVILLE

recherche

REPRÉSENTANT(E) des VENTES

- Avec expérience
 - Bilingue
- Salaires très avantageux
possibilité de 85 000\$ / an

PRÉPOSÉ(E) À L'ESTHÉTIQUE

Temps plein • Salaires avantageux

DIRECTEUR(TRICE) COMMERCIAL(E)

Salaires avantageux • Horaire flexible

AVISEUR(E) TECHNIQUE

Temps plein

Pierre ou Chantal Bernard
450 266-3000

3254200

D'autres annonces de la rubrique 451 à la page 26.

COWANSVILLE



Plus de
100
véhicules

Tous nos
VÉHICULES D'OCCASION
doivent être liquidés

**VÉHICULES DE
2 000 \$ À
30 000 \$
EN INVENTAIRE**

**AUCUNE OFFRE
RAISONNABLE REFUSÉE**

**Pourquoi acheter chez
Cowansville Nissan ?**

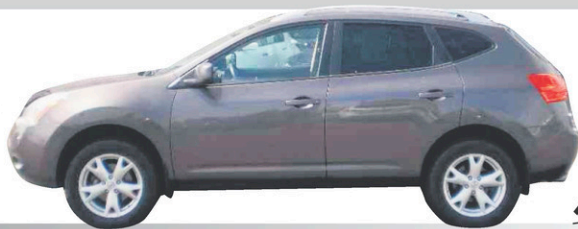
- ✓ Véhicule garanti
- ✓ Véhicule inspecté
- ✓ Financement avantageux

à partir de
0,9%*

* Sur modèles sélectionnés.

- ✓ Nous reprenons votre balance de location sans frais
- ✓ Tranquillité d'esprit, car tout sous le même toit

Rabais de
2 000 \$



2010 NISSAN ROGUE SL
#N12261A, automatique, AWD, 41 000 km

~~19 995 \$~~

17 995 \$

Rabais de
6 000 \$



2012 NISSAN SENTRA NEUVES
#N12301, automatique

À partir de
~~18 995 \$~~

12 995 \$

Rabais de
7 500 \$



2012 NISSAN ALTIMA 3.5 SR
#N11068A, automatique, cuir, 13 000 km

~~31 995 \$~~

24 995 \$

**AUSSI, véhicules d'autres marques en inventaire:
Mazda, Honda, Toyota, etc.**



4 995 \$

05 FORD FOCUS

111 367 km, aut., fam., M12279A



4 995 \$

06 DODGE GR. CARAVAN

123 420 km, aut., petit budget, M13016B



5 995 \$

10 HYUNDAI ACCENT L

60 379 km, man., économique, M12245A



5 995 \$

02 HONDA CR-V EX

218 664 km, aut., toit ouv., M14018A



6 995 \$

07 MAZDA 3 SPORT GS

85 814 km, man., M12139A



10 495 \$

09 HYUNDAI SANTA FE GL

122 244 km, man., V6, M12237A



10 995 \$

09 MAZDA 3 GX

42 320 km, aut., PM12027



11 495 \$

MAZDA 6 GS

62 826 km, man., M11011A



13 995 \$

10 FORD FUSION

41 948 km, aut., impeccable, M12221A



13 995 \$

10 MAZDA TRIBUTE GX

64 609 km, man., 2WD, M13050A



13 995 \$

10 HONDA CIVIC DX

37 621 km, aut., M11093A



15 495 \$

11 MAZDA 3 SPORT GX

26 688 km, aut., M12132A



15 995 \$

10 SUBARU IMPREZA 2.5i

74 491 km, aut., PM13030



16 995 \$

10 DODGE JOURNEY R/T

49 063 km, aut., AWD, M13056A



16 995 \$

09 HYUNDAI SANTA FE LTD

92 693 km, aut., cuir, M13038A



18 495 \$

10 HYUNDAI TUCSON GL

29 030 km, aut., AWD, PM12005A



18 995 \$

07 LEXUS RX-350

73 576 km, aut., de luxe, M13093A



20 995 \$

11 SUBARU FORESTER

39 034 km, man., AWD, M13088A

COWANSVILLENISSAN.COM

185, rue de Salaberry • 450 263-8889

454 CAMELOTS DEMANDÉS

CAMELOT RECHERCHÉ POUR DISTRIBUER

LA VOIX DE L'EST ET LA PRESSE

À WATERLOO

PARCOURS 504

POUR LES RUES : BELLEVUE, DESJARDINS, FORTIN, PLACE BÉLAIR.

PARCOURS 519

POUR LES RUES : DES ÉRABLES, DES SAULES, LOUIS-JOSEPH FOURNIER.

Laissez votre message
au 450-375-4555 ou 1-800-420-3214
boîte vocale 529

552 AVIS PUBLICS

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Avis est par les présentes donné que, suite au décès le 24 avril 2013 de Gérard Choinière, époux de Marcella Daigle, en son vivant domicilié au 175, rue De Bienville à Granby, un inventaire des biens du défunt a été fait par les liquidateurs successoraux, France Choinière et Denis Choinière, le 14 juin 2013, devant M^e MONIQUE SAURETTE, notaire, conformément à la loi.

Cet inventaire peut être consulté par les intéressés, à l'étude ROBERT & SAURETTE, notaires, au 262 Desjardins Nord, Granby.

MONIQUE SAURETTE, notaire 3258037

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

(C.c.Q., art. 795)

SUCCESSION GERMAINE BRISEBOIS

PRENEZ AVIS que l'inventaire de la succession GERMAINE BRISEBOIS en son vivant domiciliée au 335, rue St-Jacques, appartement 517, Granby, province de Québec, J2G 3N5, peut être consulté par les intéressés(e)s au bureau de M^e Lucie Lavallée, notaire, 550, rue de l'Église, Valcourt, Qc, JOE 2L0.

Germaine Brisebois est décédée le 3 novembre 2012.

Roxton Falls, le 12 juin 2013.

Manon Coutellier, liquidatrice

Julie Coutellier, liquidatrice 3258057

*Vos dons assurent la gratuité
des soins et des services offerts
à la population
de la Haute-Yamaska
et de Brome-Missisquoi*

LA MAISON
AU DIAPASON

*Pour l'amour
et la dignité
des personnes
en fin de vie*



LA MAISON AU DIAPASON

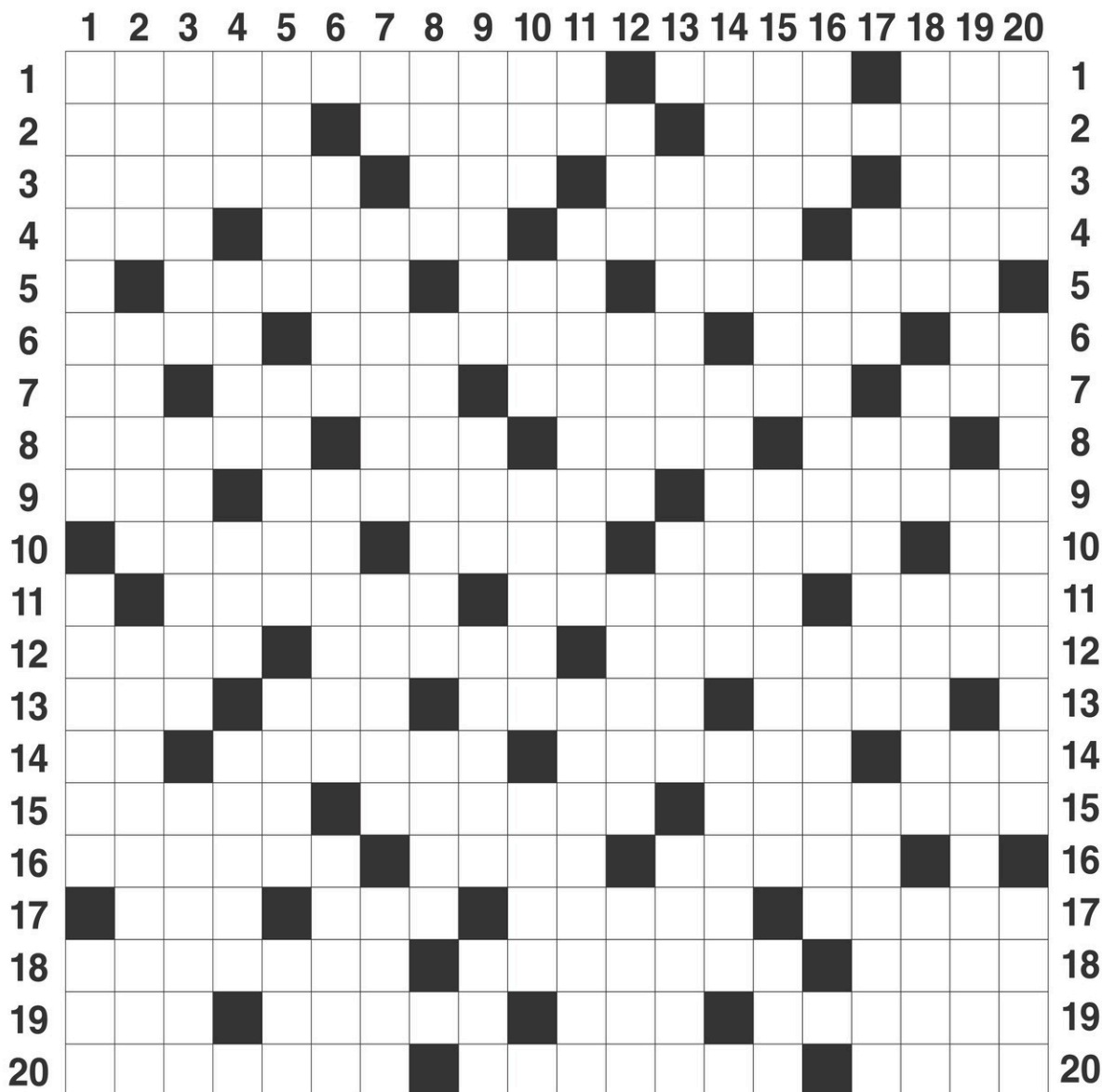
900, rue de l'Émeraude, Bromont (Québec) J2L 0G1

450 534-2002

www.audiapason.org

Problème n° 572

- Michel Hannequart-www.hannequart.com



HORIZONTALEMENT

- Qui émane du Saint-Siège - Le Saint-Père - Saint-pierre.
- Sainte vierge - Exécuté avec succès - Courtes lettres.
- Prévenu - Venue au monde - Frisée - Avant ter.
- Étendue désertique - A pour base le nombre 8 - Régime alimentaire - Pas tendre.
- Frottée d'huile - Stratège américain - Se dit de composé organique renfermant le radical -NO.
- Province d'Autriche - Un bon coup de poing - Pas révélés - Notre-Seigneur.
- Cinquante-et-un - Épreuve - Trop ajustées - Service de 1943.
- C'est-à-dire - Règle impérative - Concret - Infusion.
- Manche, au tennis - Apophyse du cubitus - État d'euphorie.
- Enlève le savon - Précipitation - Orientées - Dans le vent.
- Édit du tsar - Répond à un stimulus - Touche au Pakistan.
- Grande salle d'une gare - Tranche de thon - Araignée.
- En forme d'oeuf - Sert à appeler - Épée d'armes - Changer de voix.
- Dieu solaire - Oncle - Éduquer - Plante utilisée en cuisine.
- Monnaies d'Europe - Ensemble de règles - Parole blessante.

VERTICALEMENT

- Lis Saint-Jacques - Danse de Saint-Guy - Sainte.
- Bifteck très épais - Rendre service - Qui éblouit.
- Portland s'y trouve - A manqué de lumière - Mets suisse.
- Titre de Newton - Poissons rouges - Sans résultat - Exprime le dégoût.
- Mamelle - Choses en réserve - Se dit d'une arme blanche - Passe à Mulhouse.
- Frappe le malade - Chef de file - Mise en terre.
- Lawrencium - Pièce d'une fleur - Détruire à la base - Décharges.
- Défaite des Prussiens - Travailler avec ardeur - Sur la Côte d'Azur.
- Adjectif interrogatif - Se portera - Précise - Enlève.
- Épointé - Plantes dicotylédones - On y fait des feux -

- Paresseux didactyle.
- Du verbe être - Attribuée - Maillot de coton.
- Chez nous - Engrais industriel - Île des mers chaudes - Père de l'aviation.
- Revient chez lui - Exaspéré - Plein de vie.
- Rendu stupide - Potion magique - Pointer un revolver.
- Petit tube - De quoi s'habiller - Elle peut geler.
- Porté au pouvoir - Mufle - Gouvernantes.
- Verso - Cherche ses mots - Faire pipi.
- Boeufs à bosse - À lui - De la campagne - Fruit des conifères.
- Rendent plus long - Zone externe du globe - Langue de Mussolini.
- Crochet double - Célébrée avec éclat - Dialecte gaélique.

SOLUTION

problème n° 571

| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|--|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | |
| 1 | P | R | I | N | C | E | C | O | N | S | O | R | T | B | E | R | T | H | E | |
| 2 | R | E | D | U | I | R | E | O | A | H | U | E | R | S | E | A | U | X | | |
| 3 | U | N | I | E | S | N | E | T | S | T | N | T | E | C | R | I | T | | | |
| 4 | N | E | O | T | E | T | U | E | C | H | A | N | T | E | S | T | E | | | |
| 5 | E | T | R | E | M | A | N | A | O | V | A | H | I | N | E | N | | | | |
| 6 | C | E | E | E | U | S | T | A | C | H | E | O | N | T | O | | | | | |
| 7 | V | A | E | N | T | R | E | R | O | U | T | I | N | E | A | R | A | | | |
| 8 | O | N | G | L | E | E | N | A | T | E | S | T | R | O | M | A | N | | | |
| 9 | L | O | I | V | I | E | I | L | L | I | R | A | T | T | E | I | N | | | |
| 10 | A | N | C | H | E | S | L | I | E | E | A | L | O | E | S | G | | | | |
| 11 | U | L | O | U | T | R | E | G | R | E | D | I | N | T | R | E | K | | | |
| 12 | V | O | E | U | H | I | S | S | E | P | R | E | S | C | R | I | R | | | |
| 13 | E | R | E | A | M | E | C | R | A | I | E | U | R | E | E | P | | | | |
| 14 | N | D | S | I | E | N | N | E | I | C | T | E | R | E | U | R | I | | | |
| 15 | T | U | B | E | S | S | U | A | I | R | E | P | E | P | E | R | E | | | |
| 16 | R | E | N | E | S | I | U | L | E | M | U | R | E | T | V | | | | | |
| 17 | M | E | C | M | A | L | T | O | D | E | U | R | S | I | N | O | N | | | |
| 18 | I | S | O | C | E | L | E | S | T | A | L | L | E | S | R | A | L | | | |
| 19 | S | T | A | N | I | E | R | E | L | U | E | U | V | E | I | T | E | | | |
| 20 | S | I | E | S | T | E | E | M | P | E | S | T | E | R | E | T | E | S | | |

À toutes les personnes intéressées ayant le droit de signer une demande d'approbation référendaire

Second projet de règlement numéro SP15-2013 modifiant le règlement numéro 0122-2008 de zonage afin d'intégrer les normes de sécurité provinciales entourant les piscines résidentielles, initialement adopté sous le projet de règlement numéro PP15-2013.

AVIS est donné de ce qui suit :

1. Qu'à la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 13 juin 2013, le conseil a adopté, le 17 juin 2013, le second projet de règlement numéro SP15-2013 modifiant le règlement numéro 0122-2008 de zonage afin d'intégrer les normes de sécurité provinciales entourant les piscines résidentielles, initialement adopté sous le projet de règlement numéro PP15-2013.

2. Que l'objet du projet de règlement est d'adopter certaines modifications au règlement numéro 0122-2008 de zonage de la Ville de Granby et d'en modifier le plan en conséquence, lesquelles modifications sont énumérées au tableau ci-après.

Qu'en ce qui concerne les dispositions susceptibles d'approbation par les personnes habiles à voter, les zones visées par de telles dispositions, l'objet de la modification, l'endroit des zones visées, les dispositions susceptibles d'approbation rattachées à chacune d'entre elles, apparaissent au tableau ci-dessous :

| Zone(s) visée(s) | Objet de la modification et dispositions susceptibles d'approbation par les personnes habiles à voter | Endroit des zones visées |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------|
| <p>Tableau I Construction, utilisation et ouvrages accessoires permis dans les cours</p> <p>Article 63 Implantation</p> <p>(Art. 2)</p> | <p>2.3 Modifier le tableau I « Constructions, utilisations et ouvrages accessoires permis dans les cours » de l'article 22 intitulé « Dispositions générales » en enlevant les lignes intitulées « Piscine et ses accessoires » et « Spa ».</p> <p>2.4 Modifier les notes du tableau I « Constructions, utilisations et ouvrages accessoires permis dans les cours » de l'article 22 intitulé « Dispositions générales » en enlevant à la note 12 la dernière phrase suivante : « Dans le cas d'une piscine ou d'un spa, il est permis, pour un terrain de coin, d'installer une piscine ou un spa dans la cour avant, autre que celle comportant l'adresse civique » et en abrogeant la note 24.</p> <p>2.5 Remplacer le texte de l'article 63 intitulé « Implantation » par le suivant :</p> <p>« Toute piscine extérieure et tout spa doivent être localisés de façon à ce que toute partie de leur construction soit à au moins :</p> <p>a) 1,5 m de tout mur de soutènement et du haut de tout talus ou monticule;</p> <p>b) 2 m de tout bâtiment;</p> <p>c) 1,5 m des lignes latérales et arrière de lot dans le cas d'une piscine;</p> <p>d) 0,6 m des lignes latérales et arrière de lot dans le cas d'un spa;</p> <p>e) 4 m de la ligne avant de lot. Ils ne peuvent être situés entre la façade du bâtiment et l'emprise de rue sauf s'il s'agit d'un terrain transversal, auquel cas cette norme ne s'applique pas du côté opposé à l'adresse civique. Dans le cas d'un terrain de coin de rue, il est permis d'installer une piscine ou un spa dans la cour avant, autre que celle comportant l'adresse civique;</p> <p>f) 1,5 m de toute galerie, balcon ou patio attenant au bâtiment principal lorsque ceux-ci ne donnent pas accès à la piscine.</p> <p>Toute piscine ne peut occuper plus de 20 % de la superficie du terrain sur lequel elle est installée.</p> <p>Le filtre de la piscine doit être distant d'au moins 2 m des lignes latérales et arrière de terrain et de 4 m de la ligne avant de terrain.</p> <p>Les accessoires de piscine, soit les échelles, les plates-formes, les glissades ou toutes autres structures reliées à l'utilisation des piscines, à l'exception du filtre de la piscine, doivent être distants d'au moins 1,5 m des lignes latérales et arrière de terrain et de 4 m de la ligne avant de terrain. »</p> | <p>Ensemble du territoire de la ville de Granby</p> |

La description des zones peut être consultée au bureau de la municipalité aux heures ordinaires de bureau.

3. Que les dispositions ci-haut mentionnées, susceptibles d'approbation par les personnes habiles à voter, peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes habiles à voter des zones visées afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à l'approbation de certaines personnes habiles à voter conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

4. Que les renseignements permettant de déterminer quelles sont les personnes intéressées d'une zone, y compris les personnes morales, qui ont le droit de signer une demande à l'égard d'une disposition du projet de règlement et la façon dont elles peuvent exercer ce droit, peuvent être obtenus au bureau de la municipalité, à l'hôtel de ville, 87, rue Principale à Granby, durant les heures normales d'ouverture de bureau.

5. Que, pour être valide, toute demande doit :

- 1° Indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient et, le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle la demande est faite;
- 2° Être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21;
- 3° Être reçue au bureau de la municipalité, 87, rue Principale, Granby, au plus tard le **27 juin 2013**.

6. Que les dispositions du second projet qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

7. Que le second projet de règlement numéro SP15-2013 peut être consulté au bureau de la municipalité, au 87, rue Principale à Granby, Québec, aux heures normales de bureau.

DONNÉ À GRANBY, le 19 juin 2013.

La greffière adjointe,
M^e Julie Bertrand

3257532

À toutes les personnes intéressées ayant le droit de signer une demande d'approbation référendaire

Second projet de règlement (avec modifications) numéro SP14-2013 modifiant le règlement numéro 0122-2008 de zonage afin de clarifier la gestion des porte-à-faux, clarifier l'utilisation des cours latérales, clarifier la gestion des bâtiments accessoires, clarifier la notion d'abattage d'arbres dans le périmètre urbain, changer l'identification de la zone agricole MK01A, inclure des normes d'implantation pour les conteneurs à récupération de vêtements et autoriser les garderies dans la zone publique EJ17P (secteur des rues Desjardins Nord et Monty), initialement adopté sous le projet de règlement numéro PP14-2013

AVIS est donné de ce qui suit :

1. Qu'à la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 13 juin 2013, le conseil a adopté, le 17 juin 2013, le second projet de règlement (avec modifications) numéro SP14-2013 modifiant le règlement numéro 0122-2008 de zonage afin de clarifier la gestion des porte-à-faux, clarifier l'utilisation des cours latérales, clarifier la gestion des bâtiments accessoires, clarifier la notion d'abattage d'arbres dans le périmètre urbain, changer l'identification de la zone agricole MK01A, inclure des normes d'implantation pour les conteneurs à récupération de vêtements et autoriser les garderies dans la zone publique EJ17P (secteur des rues Desjardins Nord et Monty), initialement adopté sous le projet de règlement numéro PP14-2013.

2. Que l'objet du projet de règlement est d'adopter certaines modifications au règlement numéro 0122-2008 de zonage de la Ville de Granby et d'en modifier le plan en conséquence, lesquelles modifications sont énumérées au tableau ci-après.

Qu'en ce qui concerne les dispositions susceptibles d'approbation par les personnes habiles à voter, les zones visées par de telles dispositions, l'objet de la modification, l'endroit approximatif des zones visées, les dispositions susceptibles d'approbation rattachées à chacune d'entre elles, les zones contiguës aux zones visées ainsi qu'un croquis avec les zones contiguës apparaissent au tableau ci-dessous :

| Zone(s) visée(s) | Objet de la modification et dispositions susceptibles d'approbation par les personnes habiles à voter | Endroit approximatif de la ou des zones visées |
|----------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------|
| <p>Tableau I Article 22 Dispositions générales</p> <p>(Art. 2)</p> | <p>2.1 Modifier le tableau I « Constructions, utilisations et ouvrages accessoires permis dans les cours » de l'article 22 intitulé « Dispositions générales » en remplaçant le texte de la note 1 par le suivant :</p> <p>« La largeur totale des porte-à-faux qui empiètent dans une des marges ne doit pas excéder 30 % de la largeur de la façade sur laquelle le porte-à-faux se situe. Le calcul de la largeur d'une façade exclut toute partie pouvant servir au stationnement de véhicule automobile. »</p> | <p>Ensemble du territoire de la ville de Granby</p> |
| <p>Tableau I Article 22 Dispositions générales</p> <p>(Art. 3)</p> | <p>3.1 Modifier le tableau I « Constructions, utilisations et ouvrages accessoires permis dans les cours » de l'article 22 intitulé « Dispositions générales » en ajoutant à la partie « Permis » de la colonne « Cour latérale (CLAT) » aux lignes intitulées « Garage, remise, hangar », « Piscine et ses accessoires » et « Serre, solarium » la note 12 qui se lit comme suit :</p> <p>« Il ne peut être situé entre la façade du bâtiment et l'emprise de rue sauf s'il s'agit d'un terrain transversal, auquel cas cette norme ne s'applique pas du côté opposé à l'adresse civique. Dans le cas d'un terrain de coin de rue, il peut être situé dans la cour avant en façade du bâtiment, autre que celle comportant l'adresse civique, à condition qu'il soit à au moins 30 m de l'emprise de rue et dissimulé par un écran végétal. Dans le cas d'une piscine ou d'un spa, il est permis, pour un terrain de coin, d'installer une piscine ou un spa dans la cour avant, autre que celle comportant l'adresse civique. »</p> | <p>Ensemble du territoire de la ville de Granby</p> |

3257631

| Zone(s) visée(s) | Objet de la modification et dispositions susceptibles d'approbation par les personnes habiles à voter | Endroit approximatif de la ou des zones visées | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------|-----------------------------------------|---------------------|---------------------|---------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------|------------------------------------------|------------------|---|-------------------|-------------------|-------------------------------------------------------------------------|---|-------------------|-------------------|----------------------------------------------------------------------------------------|---|-------------------|-------------------|--------|------------------|---|-----------------------------------------|-----------------------------------------|-----------------------------------------------------|
| <p>Article 10 Définitions spécifiques Tableau I Article 22 Dispositions générales Article 62 Normes d'implantation et d'apparence (Art.4)</p> | <p>4.1 Modifier l'article 10 intitulé « Définitions spécifiques » de la façon suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> remplacer à la définition du terme « Bâtiment accessoire » les mots « un pavillon, une gloriette et un gazebo » par « un pavillon de jardin ou toute autre construction de ce type ». <p>4.2 Modifier le tableau I « Constructions, utilisations et ouvrages accessoires permis dans les cours » de l'article 22 intitulé « Dispositions générales » en enlevant la ligne intitulée « Pavillon-jardin, gloriette, gazebo » et en ajoutant dans la colonne « Sujets » à la ligne « Serre, solarium » les termes suivants : « , pavillon de jardin ».</p> <p>4.3 Modifier l'article 62 intitulé « Normes d'implantation et d'apparence » en remplaçant le paragraphe 3° par le texte suivant :</p> <p>« 3° Sauf si indication spécifique dans la grille des usages et pour des fins agricoles sur les terres en culture, le nombre et la superficie des bâtiments accessoires reliés à un usage résidentiel doivent être conformes aux normes du tableau suivant.</p> <table border="1" data-bbox="485 676 1549 1305"> <thead> <tr> <th rowspan="2">Type d'habitation</th> <th rowspan="2">Type de bâtiment accessoire</th> <th rowspan="2">Nombre maximal</th> <th colspan="2">Superficie maximale</th> </tr> <tr> <th>Terrain d'une superficie de moins de 740 m²</th> <th>Terrain d'une superficie de 740 m² et plus</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td rowspan="3">Unifamilial, bifamilial et maison mobile</td> <td>Garage ou remise</td> <td>1</td> <td>55 m²</td> <td>65 m²</td> </tr> <tr> <td>Remise supplémentaire ou autre bâtiment accessoire servant au rangement</td> <td>1</td> <td>55 m²</td> <td>65 m²</td> </tr> <tr> <td>Pavillon de jardin et autre bâtiment accessoire du même type (excluant les chapiteaux)</td> <td>2</td> <td>28 m²</td> <td>33 m²</td> </tr> <tr> <td>Autres</td> <td>Garage ou remise</td> <td>2</td> <td>28 m² par unité de logement</td> <td>28 m² par unité de logement</td> </tr> </tbody> </table> <p>4.4 Modifier l'article 62 intitulé « Normes d'implantation et d'apparence » en abrogeant le paragraphe 5°.</p> <p>4.5 Modifier l'article 86 intitulé « Normes d'implantation et d'apparence » de façon à ajouter le paragraphe 3° suivant :</p> <p>« 3° Dimensions des espaces pouvant être utilisés à des fins de stationnement</p> <p>Pour l'usage habitation unifamiliale isolée, la superficie de la partie du bâtiment pouvant être utilisée à des fins de stationnement de véhicule automobile ne doit pas excéder la moitié de la superficie au sol totale du bâtiment. De plus, il est interdit de se servir du sous-sol ou d'un étage exclusivement comme espace pouvant être utilisé pour le stationnement de véhicule automobile.</p> <p>Pour les autres usages « habitation », à l'exception des maisons mobiles, la superficie d'une partie du bâtiment principal pouvant être utilisée à des fins de stationnement ne doit pas excéder la superficie de l'étage situé au-dessus. De plus, un maximum de 40 % de la superficie pouvant être utilisée à des fins de stationnement peut ne pas être situé directement au-dessous de la superficie habitable de l'étage situé au-dessus (voir croquis ci-dessous).</p> <p>Pour les maisons mobiles, les garages attenants au bâtiment principal sont interdits. »</p> <div data-bbox="527 1721 1514 2406"> </div> <p>4.6 Ajouter l'article 110.1 intitulé « Dérogation aux marges pour l'usage habitation » avec le texte suivant :</p> <p>« Pour les usages « habitation », une partie du bâtiment principal pouvant être utilisée pour le stationnement de véhicule automobile et n'ayant pas d'espace habitable au-dessus, peut empiéter dans une des marges latérales ainsi que dans la marge arrière. Cet empiètement doit respecter les marges latérales et arrière d'un bâtiment accessoire. »</p> | Type d'habitation | Type de bâtiment accessoire | Nombre maximal | Superficie maximale | | Terrain d'une superficie de moins de 740 m ² | Terrain d'une superficie de 740 m ² et plus | Unifamilial, bifamilial et maison mobile | Garage ou remise | 1 | 55 m ² | 65 m ² | Remise supplémentaire ou autre bâtiment accessoire servant au rangement | 1 | 55 m ² | 65 m ² | Pavillon de jardin et autre bâtiment accessoire du même type (excluant les chapiteaux) | 2 | 28 m ² | 33 m ² | Autres | Garage ou remise | 2 | 28 m ² par unité de logement | 28 m ² par unité de logement | <p>Ensemble du territoire de la ville de Granby</p> |
| Type d'habitation | Type de bâtiment accessoire | | | | Nombre maximal | Superficie maximale | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | Terrain d'une superficie de moins de 740 m ² | Terrain d'une superficie de 740 m ² et plus | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Unifamilial, bifamilial et maison mobile | Garage ou remise | 1 | 55 m ² | 65 m ² | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | Remise supplémentaire ou autre bâtiment accessoire servant au rangement | 1 | 55 m ² | 65 m ² | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | Pavillon de jardin et autre bâtiment accessoire du même type (excluant les chapiteaux) | 2 | 28 m ² | 33 m ² | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Autres | Garage ou remise | 2 | 28 m ² par unité de logement | 28 m ² par unité de logement | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

| Zone(s) visée(s) | Objet de la modification et dispositions susceptibles d'approbation par les personnes habiles à voter | Endroit approximatif de la ou des zones visées | Zones contiguës | Croquis des zones visées et contiguës |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------|
| <p>MK01A Agricole (Art.6)</p> | <p>6.1 Modifier à l'annexe I intitulée « Plan de zonage » ainsi qu'à l'annexe VII intitulée « Grille des usages et des normes d'implantation par zone » l'identification de la zone MK01A pour MK01R.</p> <p>6.2 La délimitation de la zone agricole MK01A, identifiée à l'annexe I intitulée « Plan de zonage », est connue comme étant une partie de territoire située de part et d'autre de la rue Bergeron Ouest et à l'ouest de la rue Scott.</p> | <p>Secteur de part et d'autre de la rue Bergeron Ouest et à l'ouest de la rue Scott</p> | <p>À MK01A KK01A NL01A NJ01A</p> | |
| <p>Article 22 Dispositions générales Article 71 Conteneur à déchets (Art.7)</p> | <p>7.1 Modifier le tableau I « Constructions, utilisations et ouvrages accessoires permis dans les cours » de l'article 22 intitulé « Dispositions générales » en ajoutant à la ligne intitulée « Conteneur à déchets » après le mot « déchets » les termes « et à récupération ».</p> <p>7.2 Modifier l'article 71 intitulé « Conteneur à déchets » en ajoutant au titre les termes « et à récupération » après le mot « déchets ».</p> <p>7.3 Modifier l'article 71 intitulé « Conteneur à déchets » en ajoutant au premier alinéa les termes « et à récupération » après le mot « déchets ».</p> <p>7.4 Modifier l'article 71 intitulé « Conteneur à déchets » en remplaçant à la dernière phrase du quatrième alinéa les termes « le conteneur à déchets doit » par les mots « les conteneurs à déchets et à récupération doivent ».</p> | <p>Ensemble du territoire de la ville de Granby</p> | | |
| <p>EJ17P Publique (Art.8)</p> | <p>8.1 Modifier l'annexe VII intitulée « Grille des usages et des normes d'implantation par zone » de façon à ajouter la classe d'usages « Centre de la petite enfance, garderie (Pcpe) ».</p> <p>8.2 La délimitation de la zone publique EJ17P, identifiée à l'annexe I intitulée « Plan de zonage », est connue comme étant une partie de territoire située au coin sud-est des rues Desjardins Nord et Monty.</p> | <p>Secteur des rues Desjardins Nord et Monty</p> | <p>À EJ17P EJ16C DJ07R DJ06R EJ18P EJ02R EJ01R</p> | |

La description des zones peut être consultée au bureau de la municipalité aux heures ordinaires de bureau.

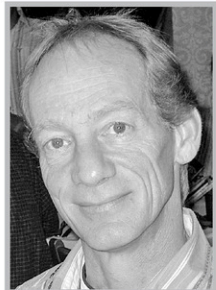
- Que les dispositions ci-haut mentionnées, susceptibles d'approbation par les personnes habiles à voter, peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes habiles à voter des zones visées et des zones contiguës de chaque zone visée afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à l'approbation de certaines personnes habiles à voter conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.
- Que les renseignements permettant de déterminer quelles sont les personnes intéressées d'une zone, y compris les personnes morales, qui ont le droit de signer une demande à l'égard d'une disposition du projet de règlement et la façon dont elles peuvent exercer ce droit, peuvent être obtenus au bureau de la municipalité, à l'hôtel de ville, 87, rue Principale à Granby, durant les heures normales d'ouverture de bureau.
- Que, pour être valide, toute demande doit :
 - Indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient et, le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle la demande est faite;
 - Être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21;
 - Être reçue au bureau de la municipalité, 87, rue Principale, Granby, au plus tard le **27 juin 2013**.
- Que les dispositions du second projet qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.
- Que le second projet de règlement numéro SP14-2013 peut être consulté au bureau de la municipalité, au 87, rue Principale à Granby, Québec, aux heures normales de bureau.

DONNÉ À GRANBY, le 19 juin 2013.
La greffière adjointe,
Me Julie Bertrand

GIROUARD

|| AVIS DE DÉCÈS ||

M. Jean-Louis - 1960-2013



À Cowansville, le mercredi 12 juin 2013, à l'âge de 53 ans et après un courageux combat contre le cancer, est décédé, à son domicile et entouré de l'amour des siens, M. Jean-Louis Girouard. Il était le conjoint de Mme Hélène Fréreau, le fils de feu Louis-Aimé Girouard et de feu Rose-Aimée Lachambre.

Outre sa conjointe, il laisse dans le deuil ses filles Stéphanie et Vicky, ainsi que ses frères et soeurs : Aurèle (Louise Ouellet), Serge, Céline (Luc Bazinet), Michel (Nicole Laplante), Micheline, Christiane, Yves (Monique Brais), Normand, Carole, Lucie (Michel Giroux), feu Anita et Gilles (Dominique Champigny). Il était le gendre de feu Edna Fréreau, le beau-frère de Claude (Lucie Piette), Réal (Tibisay Sing Yang), Paul (Ginette St-Onge), Thérèse (René Martel), Pauline (Marc Brosseau), Ginette (Alain Morin) et Johanne (Jean-Guy Pelchat). Jean-Louis laisse également dans le deuil de nombreux parents, neveux et nièces, cousins et cousines, amis et amies ainsi que collègues.

La famille vous accueillera le vendredi 21 juin de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le samedi 22 juin de 9 h à 10 h 30, au salon funéraire DÉSOURDY INC., 109, rue William,

Cowansville. Les funérailles seront célébrées le samedi 22 juin à 11 h en l'église Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus de Cowansville. La crémation suivra. L'inhumation aura lieu ce même samedi, à 16 h, au cimetière Notre-Dame-de-la-Paix (rue Albert) à Cowansville. La famille désire remercier, pour la qualité de leurs soins et leur dévouement, Dr Adrian Macek, Nicole Lefebvre et Johanne Fréreau. En sa mémoire, des dons au CSSS La Pommerai, soins à domicile, soins palliatifs seraient appréciés. Formulaire disponibles au salon.

Désourdy
salons funéraires
crématorium

109, rue William, Cowansville, J2K 1K9 - Tél.: 450-263-1212
1 877 263-1214 - Téléc.: 450-263-9557 - info@desourdy.ca

TOUCHETTE

|| AVIS DE DÉCÈS ||

Mme Francine - 1943-2013



Au C.H.U.S de Fleurimont, le 18 juin 2013, à l'âge de 69 ans, est décédée Mme Francine Touchette, fille de feu Lionel Touchette et de feu Pauline Guillette et conjointe de M. Roch Labrie, demeurant à Granby.

Elle laisse dans le deuil : son conjoint Roch, sa fille: Guylaine Touchette, ses petits-enfants: Virginie, Pamélie, Laurie, Grégory Roy et leur père Sylvain Roy, ses frères et soeurs: Jacques Touchette (Suzanne Charland), Richard Touchette (Francine Clair), elle était la soeur de feu Réal, feu Rock et feu Gilles, elle laisse également sa belle-mère Estelle Labrie (feu Edgar), ses beaux-frères et belles-sœurs: Johanne Labrie (Paul Fournier), Marc Labrie, Carole Labrie (Serge Geoffroy), Marie-Josée Labrie (Jean Martineau), Stéphane Labrie (Chantal Dumoulin) ainsi que plusieurs neveux, nièces, autres parents et ami(e)s.

La famille recevra les témoignages de sympathie à compter de 9 heures, le samedi 22 juin 2013, journée de la cérémonie au COMPLEXE FUNÉRAIRE LESIEUR de GRANBY. La liturgie de la Parole aura lieu le samedi 22 juin 2013 à 11 heures, en la Chapelle,

suivie de la mise en place au Columbarium Le Sieur.

La famille désire remercier le personnel des soins intensifs du C.H.G. et du C.H.U.S. pour les bons soins prodigués à Mme Touchette.

Des dons à la Fondation du C.H.G. seraient appréciés. Formulaire disponibles au bureau du Complexe Le Sieur.

Le Sieur
COMPLEXE FUNÉRAIRE
Respect, Dignité et Économie

60, boul. Pie IX, Granby - Tél.: 450 777-1414
Téléc.: 450 777-0999 • www.lesieur.ca • info@lesieur.ca • Membre de la C.T.Q.

LAJOIE

M. Louis - 1948-2013

Au Centre hospitalier de Granby, le samedi 15 juin 2013 à l'âge de 65 ans est décédé M. Louis Lajoie, conjoint de Mme Francine Savoie demeurant à Roxton Falls.

Sous la direction de la Résidence Funéraire RAYMOND GIRARDOT INC. Selon ses volontés, l'inhumation a eu lieu le mardi, 18 juin 2013 dans l'intimité entouré de sa famille.

Il laisse dans le deuil sa conjointe, Francine, son frère, André, ses deux neveux : André junior, Maxime (Audrey Marchand), sa petite-nièce, Chelsea. Les enfants de sa conjointe : Fanny (Ricky), Manuel, ses beaux frères et belles soeurs : Murielle (Réal Ferland), Pierre (Pierrette Beaudoin), Rémi (Francine Breton), Daniel (Lorraine Smith), Johanne (Luc Goyette), Mario. De même que plusieurs parents et amis.

La famille de M. Lajoie désire remercier le personnel des soins intensifs du Centre hospitalier de Granby pour les bon soins prodigués à Louis.

*Résidence funéraire
Raymond Girardot Inc.*

237 Notre-Dame, Roxton Falls, J0H 1E0 - Tél.: 450 548-5727
Téléc.: 450 548-2792 - girardot@coopitel.qc.ca

Maison
Montcalm
Fleuriste



*Des fleurs
pour dire
ce que les mots ne
pourraient
exprimer.*

210 York, Granby 450 372-3925

Granby Granite Inc.

MONUMENT MÉNARD



449 Dufferin, Granby

450 372-7729

(face au cimetière)



Pour toute
information
nous pouvons aussi
vous rencontrer
à votre domicile

Ouvert du lundi au vendredi
(soir et week-end sur rendez-vous)

- MONUMENTS
POUR TOUS LES GOÛTS
- LETTRAGE ET RÉPARATION
AU CIMETIÈRE
- COMPTOIRS DE GRANITE

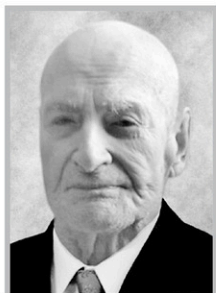
À votre service depuis 1957

3255764

NORMANDIN

|| AVIS DE DÉCÈS ||

M. Josaphat - 1924-2013



De St-Césaire, le 18 juin 2013 à l'âge de 89 ans, est décédé M. Josaphat Normandin. Il laisse dans le deuil ses enfants, Micheline (Réal), Jeannine (Michel), Diane (Claude), Francine (Daniel), Florian (Lisette), Jacques (Diane), Martine (Rosaire), Gabriel et Johanne (Luc), ses petits-enfants, ses arrière-petits-enfants, frères et soeur, beaux-frères et belles-soeurs.

Il sera exposé au salon : DESNOYERS, Complexe Funéraire, St-Césaire

Les heures de visite seront : le vendredi 21 juin de 14h à 17h et de 19h à 22h, le samedi 22 juin 2013 de 9h à 10h30 suivies des funérailles en l'église de St-Césaire à 11 h.

DESNOYERS
Complexe Funéraire

1521, rue Saint-Paul, Saint-Césaire, J0L 1T0
Tél.: 450 469-3106 - Téléc.: 450 658-1397
sympathie@maison-desnoyers.com - www.maison-desnoyers.com

4^e anniversaire

du décès de



M. Rosario Brunelle

survenu le 15 juin 2009

Nous n'aurions jamais cru que tu partirais si vite loin de nous, que tu fermerais les yeux pour ne plus jamais voir le soleil. Pourtant la vie l'a décidé ainsi. Notre peine est grande mais ton souvenir l'apaise doucement sachant qu'un jour nous serons réunis à nouveau.

Son épouse et ses enfants

3257312



Fondation
québécoise
du cancer

Du soutien au quotidien

Don in memoriam
En souvenir d'un être cher

1 877 336-4443
www.fqc.qc.ca

PRÉFONTAINE GAGNON

|| AVIS DE DÉCÈS ||

Mme Monique - 1928-2013



Au Centre Marie-Berthe Couture, le 16 juin 2013, à l'âge de 84 ans, est décédée Mme Monique Gagnon, née Préfontaine, épouse de M. Roger Gagnon, demeurant à Granby.

Elle laisse dans le deuil outre son époux Roger, ses enfants Jacques, Daniel et Alain. Elle était aussi la mère de feu Claude. Elle laisse également son petit-fils Christian Arsenau Gagnon, ses beaux-frères et belles-soeurs, neveux, nièces, autres parents et ami(e)s.

La crémation a eu lieu au crématorium Girardot & Ménard. La famille vous accueillera le jeudi 20 juin de 19 à 22h, et le vendredi 21 juin à compter de 9h, au salon du COMPLEXE FUNÉRAIRE GIRARDOT & MÉNARD.

La Liturgie de la Parole sera célébrée ce même vendredi à 11h, en la chapelle du complexe suivie de l'inhumation au cimetière Mgr Pelletier.

En guise de sympathie, un don à la Société Alzheimer de Granby et région serait apprécié.

Formulaire disponibles à la réception du complexe.

Girardot & Ménard

470 Dufferin, Granby, QC - J2G 9G2
Tél.: 450-372-4498 - Téléc.: 450-372-2738
complexe@girardot-menard.com



FONDATION
DU CENTRE HOSPITALIER
DE GRANBY
HÔPITAL | CLSC | CHSLD

Au cœur des gens d'ici

Posez un geste mémorable :
offrez la santé
aux générations futures



Un don planifié...
un don pour la vie

Pour en savoir plus, contactez-nous:

450 375.8030 | www.fondationchg.org

ASSOCIATION DE L'OUEST

QUARTS DE FINALE

Table with 2 columns: Team Name and Score. Includes CHICAGO (1), MINNESOTA (8), VANCOUVER (3), SAN JOSE (6).

Table with 2 columns: Team Name and Score. Includes ANAHEIM (2), DETROIT (7), ST. LOUIS (4), LOS ANGELES (5).



ASSOCIATION DE L'EST

QUARTS DE FINALE

Table with 2 columns: Team Name and Score. Includes PITTSBURGH (1), ISLANDERS-NY (8), WASHINGTON (3), RANGERS-NY (6).

Table with 2 columns: Team Name and Score. Includes MONTRÉAL (2), OTTAWA (7), BOSTON (4), TORONTO (5).

DEMI-FINALES DE L'OUEST

Table with 2 columns: Team Name and Score. Includes CHICAGO (1), DETROIT (7), LOS ANGELES (5), SAN JOSE (6).

FINALE DE L'OUEST

Table with 2 columns: Team Name and Score. Includes CHICAGO (1), LOS ANGELES (5).

FINALE DE LA COUPE STANLEY

Table with 2 columns: Team Name and Score. Includes CHICAGO (1), BOSTON (4).

DEMI-FINALES DE L'EST

Table with 2 columns: Team Name and Score. Includes PITTSBURGH (1), OTTAWA (7), BOSTON (4), RANGERS-NY (6).

FINALE DE L'EST

Table with 2 columns: Team Name and Score. Includes PITTSBURGH (1), BOSTON (4).

FINALE (COUPE STANLEY) (QUATRE DE SEPT)

Lundi 17 juin Chicago 0 Boston 2 (Boston mène la série 2-1) Mercredi 19 juin Chicago à Boston, 20h. Samedi 22 juin Boston à Chicago, 20h. Lundi 24 juin Chicago à Boston, 20h. (si néc.)

LES MARQUEURS

Table with 3 columns: Player Name, Goals (G), Assists (A), Points (Pts). Lists top scorers like Krejci, Horton, Lucic, etc.

BASEBALL

LBJEQ

Table with 4 columns: Team Name, G, P, Moy. Diff. Includes Québec, Charlesbourg, Trois-Rivières, Saguenay.

Table with 4 columns: Team Name, G, P, Moy. Diff. Includes LaSalle, Longueuil, Montréal, Granby.

Table with 4 columns: Team Name, G, P, Moy. Diff. Includes St-Eustache, Repentigny, Gatineau, Laval.

Lundi 17 juin Québec à Saguenay (remis, pluie) Granby 5 Longueuil 4

Mardi 18 juin Longueuil à Laval, 19h30. Repentigny à St-Eustache, 19h30. Granby à LaSalle, 19h30.

Mercredi 19 juin Trois-Rivières à Saguenay, 19h30. Laval à Repentigny, 19h30. Gatineau à St-Eustache, 19h30. Montréal à LaSalle, 19h30.

Jeudi 20 juin Charlesbourg à Trois-Rivières, 19h30. Laval à Saint-Eustache, 19h30. LaSalle à Montréal, 19h30.

Vendredi 21 juin Québec à Trois-Rivières, 19h30. Granby à Longueuil, 19h30.

SOCCER

MLS

ASSOCIATION DE L'EST

Table with 8 columns: MJ, V, D, N, BP, BC, Pts. Lists Montreal, New York, Philadelphia, Houston, Kansas City, N.-Angleterre, Columbus, Chicago, FC Toronto, D.C. United.

ASSOCIATION DE L'OUEST

Table with 8 columns: MJ, V, D, N, BP, BC, Pts. Lists FC Dallas, Real Salt Lake, Portland, FC Seattle, Los Angeles, Colorado, FC Vancouver, San Jose, Chivas É.-U.

Samedi 19 juin Houston à Montréal, 20h. Colorado à Chicago, 20h30. Chivas É.-U. au FC Vancouver, 22h. Portland à Los Angeles, 22h30. Dimanche 23 juin New York à Philadelphie, 17h. Colorado à Portland, 19h. Los Angeles à Chivas É.-U., 23h.

HOCKEY

LAH

FINALE (COUPE CALDER) (QUATRE DE SEPT)

SYRACUSE C. GRAND RAPIDS Mardi 18 juin Grand Rapids à Syracuse, 19h. (Grand Rapids mène la série 3-2) Jeudi 20 juin Grand Rapids à Syracuse, 19h. (si néc.)

PALMARÈS DU VAINQUEUR DE LA COUPE CALDER

- 2011-12 - Norfolk
2010-11 - Binghamton
2009-10 - Hershey
2008-09 - Hershey
2007-08 - Chicago
2006-07 - Hamilton
2005-06 - Hershey
2004-05 - Philadelphie
2003-04 - Milwaukee
2002-03 - Houston

FOOTBALL

LCF

MATCHES PRÉPARATOIRES

Jeudi 20 juin Winnipeg à Hamilton, 19h. Montréal à Toronto, 19h. Calgary en Saskatchewan, 22h. Vendredi 21 juin Edmonton en C.-B., 22h. Fin des matches préparatoires

LIGUE NATIONALE

Table with 4 columns: Team Name, G, P, Moy. Diff. Includes Atlanta, Washington, Philadelphie, N.Y. Mets, Miami.

Table with 4 columns: Team Name, G, P, Moy. Diff. Includes St. Louis, Cincinnati, Pittsburgh, Chi. Cubs, Milwaukee.

Table with 4 columns: Team Name, G, P, Moy. Diff. Includes Arizona, Colorado, San Diego, San Francisco, L.A. Dodgers.

Lundi 17 juin Chi. Cubs 2 St. Louis 5 Washington 4 Philadelphie 5 Pittsburgh 1 Cincinnati 4 N.Y. Mets 1 Atlanta 2 Miami 3 Arizona 2 San Diego 5 San Francisco 3 (13) L.A. Dodgers 29 39 ,426 7

Mardi 18 juin N.Y. Mets 4 Atlanta 3 (1er) Washington à Philadelphie, 19h05. Pittsburgh à Cincinnati, 19h10. N.Y. Mets à Atlanta, 19h10. (2e) Chi. Cubs à St. Louis, 20h15. Miami en Arizona, 21h40. San Diego à San Francisco, 22h15.

Mercredi 19 juin Miami (Fernandez 4-3) en Arizona (Cahill 3-8), 15h40. San Diego (Stults 6-5) à San Francisco (Bumgarner 6-4), 15h45. Washington (Gonzalez 3-3) à Philadelphie (Kendrick 6-4), 19h05. Pittsburgh (Locke 6-1) à Cincinnati (Arroyo 6-5), 19h10. N.Y. Mets (Marcum 0-8) à Atlanta (Medlen 3-7), 19h10. Chi. Cubs (Jackson 3-8) à St. Louis (Westbrook 2-2), 20h15.

Jeudi 20 juin Kansas City 2 Cleveland 1 Baltimore 1 Detroit 5 Oakland 7 Texas 8 Chi. White Sox 4 Houston 2 Seattle 3 L.A. Angels 11

Interligue Colorado 0 Toronto 2 Mardi 18 juin Tampa Bay 1 Boston 5 (1er) Kansas City à Cleveland, 19h05. Baltimore à Detroit, 19h08. Tampa Bay à Boston, 19h10. (2e) Oakland au Texas, 20h05. Chi. White Sox (Sale 5-5) au Minnesota (Correa 5-4), 20h10. Seattle (Saunders 5-6) à L.A. Angels (Wilson 5-5), 22h05.

Interligue L.A. Dodgers (Ryu 6-2) à N.Y. Yankees (Hughes 3-5), 13h05. (1er) L.A. Dodgers (Capuano 1-4) à N.Y. Yankees (Kuroda 6-5), 19h05. (2e) Colorado (Nicasio 4-2) à Toronto (Buehrle 3-4), 19h07. Milwaukee (Lohse 2-6) à Houston (Bédard 2-3), 20h10.

Mardi 18 juin Tampa Bay 1 Boston 5 (1er) Kansas City à Cleveland, 19h05. Baltimore à Detroit, 19h08. Tampa Bay à Boston, 19h10. (2e) Oakland au Texas, 20h05. Chi. White Sox (Sale 5-5) au Minnesota (Correa 5-4), 20h10. Seattle (Saunders 5-6) à L.A. Angels (Wilson 5-5), 22h05.

Mercredi 19 juin Miami (Fernandez 4-3) en Arizona (Cahill 3-8), 15h40. San Diego (Stults 6-5) à San Francisco (Bumgarner 6-4), 15h45. Washington (Gonzalez 3-3) à Philadelphie (Kendrick 6-4), 19h05. Pittsburgh (Locke 6-1) à Cincinnati (Arroyo 6-5), 19h10. N.Y. Mets (Marcum 0-8) à Atlanta (Medlen 3-7), 19h10. Chi. Cubs (Jackson 3-8) à St. Louis (Westbrook 2-2), 20h15.

Jeudi 20 juin Kansas City 2 Cleveland 1 Baltimore 1 Detroit 5 Oakland 7 Texas 8 Chi. White Sox 4 Houston 2 Seattle 3 L.A. Angels 11

Interligue Colorado 0 Toronto 2 Mardi 18 juin Tampa Bay 1 Boston 5 (1er) Kansas City à Cleveland, 19h05. Baltimore à Detroit, 19h08. Tampa Bay à Boston, 19h10. (2e) Oakland au Texas, 20h05. Chi. White Sox (Sale 5-5) au Minnesota (Correa 5-4), 20h10. Seattle (Saunders 5-6) à L.A. Angels (Wilson 5-5), 22h05.

LIGUE AMÉRICAINE

Table with 4 columns: Team Name, G, P, Moy. Diff. Includes Boston, Baltimore, N.Y. Yankees, Tampa Bay, Toronto.

Table with 4 columns: Team Name, G, P, Moy. Diff. Includes Detroit, Kansas City, Cleveland, Minnesota, Chi. W. Sox.

Table with 4 columns: Team Name, G, P, Moy. Diff. Includes Oakland, Texas, Seattle, L.A. Angels, Houston.

Lundi 17 juin Kansas City 2 Cleveland 1 Baltimore 1 Detroit 5 Oakland 7 Texas 8 Chi. White Sox 4 Houston 2 Seattle 3 L.A. Angels 11

Interligue Colorado 0 Toronto 2 Mardi 18 juin Tampa Bay 1 Boston 5 (1er) Kansas City à Cleveland, 19h05. Baltimore à Detroit, 19h08. Tampa Bay à Boston, 19h10. (2e) Oakland au Texas, 20h05. Chi. W. Sox au Minnesota, 20h10. Seattle à L.A. Angels, 22h05.

Mercredi 19 juin Miami (Fernandez 4-3) en Arizona (Cahill 3-8), 15h40. San Diego (Stults 6-5) à San Francisco (Bumgarner 6-4), 15h45. Washington (Gonzalez 3-3) à Philadelphie (Kendrick 6-4), 19h05. Pittsburgh (Locke 6-1) à Cincinnati (Arroyo 6-5), 19h10. N.Y. Mets (Marcum 0-8) à Atlanta (Medlen 3-7), 19h10. Chi. Cubs (Jackson 3-8) à St. Louis (Westbrook 2-2), 20h15.

Jeudi 20 juin Kansas City 2 Cleveland 1 Baltimore 1 Detroit 5 Oakland 7 Texas 8 Chi. White Sox 4 Houston 2 Seattle 3 L.A. Angels 11

Interligue Colorado 0 Toronto 2 Mardi 18 juin Tampa Bay 1 Boston 5 (1er) Kansas City à Cleveland, 19h05. Baltimore à Detroit, 19h08. Tampa Bay à Boston, 19h10. (2e) Oakland au Texas, 20h05. Chi. W. Sox au Minnesota, 20h10. Seattle à L.A. Angels, 22h05.

Mercredi 19 juin Miami (Fernandez 4-3) en Arizona (Cahill 3-8), 15h40. San Diego (Stults 6-5) à San Francisco (Bumgarner 6-4), 15h45. Washington (Gonzalez 3-3) à Philadelphie (Kendrick 6-4), 19h05. Pittsburgh (Locke 6-1) à Cincinnati (Arroyo 6-5), 19h10. N.Y. Mets (Marcum 0-8) à Atlanta (Medlen 3-7), 19h10. Chi. Cubs (Jackson 3-8) à St. Louis (Westbrook 2-2), 20h15.

Jeudi 20 juin Kansas City 2 Cleveland 1 Baltimore 1 Detroit 5 Oakland 7 Texas 8 Chi. White Sox 4 Houston 2 Seattle 3 L.A. Angels 11

Interligue Colorado 0 Toronto 2 Mardi 18 juin Tampa Bay 1 Boston 5 (1er) Kansas City à Cleveland, 19h05. Baltimore à Detroit, 19h08. Tampa Bay à Boston, 19h10. (2e) Oakland au Texas, 20h05. Chi. W. Sox au Minnesota, 20h10. Seattle à L.A. Angels, 22h05.

Mercredi 19 juin Miami (Fernandez 4-3) en Arizona (Cahill 3-8), 15h40. San Diego (Stults 6-5) à San Francisco (Bumgarner 6-4), 15h45. Washington (Gonzalez 3-3) à Philadelphie (Kendrick 6-4), 19h05. Pittsburgh (Locke 6-1) à Cincinnati (Arroyo 6-5), 19h10. N.Y. Mets (Marcum 0-8) à Atlanta (Medlen 3-7), 19h10. Chi. Cubs (Jackson 3-8) à St. Louis (Westbrook 2-2), 20h15.

Jeudi 20 juin Kansas City 2 Cleveland 1 Baltimore 1 Detroit 5 Oakland 7 Texas 8 Chi. White Sox 4 Houston 2 Seattle 3 L.A. Angels 11

CAN-AM

Table with 4 columns: Team Name, G, P, Moy. Diff. Includes Rockland, Québec, New Jersey, Newark, Trois-Rivières.

Lundi 17 juin New Jersey 4 Newark 3 Rockland 7 Québec 6 Fargo-Moorhead 8 Trois-Rivières 0

Mardi 18 juin New Jersey à Newark, 18h35. Rockland à Québec, 19h05. Fargo-Moorhead à T.-Rivières, 19h05.

Mercredi 19 juin New Jersey à Newark, 18h35. Rockland à Québec, 19h05. Fargo-Moorhead à T.-Rivières, 19h05.

Jeudi 20 juin Trois-Rivières à Rockland, 19h. Newark à Québec, 19h05. F.-Moorhead au New Jersey, 19h05. Trois-Rivières à Rockland, 21h30.

Jeudi 20 juin Trois-Rivières à Rockland, 19h. Newark à Québec, 19h05. F.-Moorhead au New Jersey, 19h05. Trois-Rivières à Rockland, 21h30.

Jeudi 20 juin Trois-Rivières à Rockland, 19h. Newark à Québec, 19h05. F.-Moorhead au New Jersey, 19h05. Trois-Rivières à Rockland, 21h30.

Jeudi 20 juin Trois-Rivières à Rockland, 19h. Newark à Québec, 19h05. F.-Moorhead au New Jersey, 19h05. Trois-Rivières à Rockland, 21h30.

Jeudi 20 juin Trois-Rivières à Rockland, 19h. Newark à Québec, 19h05. F.-Moorhead au New Jersey, 19h05. Trois-Rivières à Rockland, 21h30.

Jeudi 20 juin Trois-Rivières à Rockland, 19h. Newark à Québec, 19h05. F.-Moorhead au New Jersey, 19h05. Trois-Rivières à Rockland, 21h30.

Jeudi 20 juin Trois-Rivières à Rockland, 19h. Newark à Québec, 19h05. F.-Moorhead au New Jersey, 19h05. Trois-Rivières à Rockland, 21h30.

Jeudi 20 juin Trois-Rivières à Rockland, 19h. Newark à Québec, 19h05. F.-Moorhead au New Jersey, 19h05. Trois-Rivières à Rockland, 21h30.

Jeudi 20 juin Trois-Rivières à Rockland, 19h. Newark à Québec, 19h05. F.-Moorhead au New Jersey, 19h05. Trois-Rivières à Rockland, 21h30.

BASKETBALL

NBA

FINALE (QUATRE DE SEPT)

MIAMI C. SAN ANTONIO Mardi 18 juin San Antonio à Miami, 21h. (San Antonio mène la série 3-2) Jeudi 20 juin San Antonio à Miami, 21h. (si néc.)

GOLF CHAMPIONS

LES BOURSISERS DE 2013

NOTE: en date du 16 juin.

Table with 2 columns: Player Name and Score. Lists Bernhard Langer, David Frost, John Cook, etc.

BOURSES

Table with 2 columns: Player Name and Score. Lists Bernhard Langer, David Frost, John Cook, etc.

NOTE: en date du 17 juin.

Table with 3 columns: Player Name, Goals (G), Assists (A), Points (Pts). Lists Krejci, Horton, Lucic, etc.

NOTE: en date du 17 juin.

Table with 3 columns: Player Name, Goals (G), Assists (A), Points (Pts). Lists Krejci, Horton, Lucic, etc.

NOTE: en date du 17 juin.

Table with 3 columns: Player Name, Goals (G), Assists (A), Points (Pts). Lists Krejci, Horton, Lucic, etc.

NOTE: en date du 17 juin.

Table with 3 columns: Player Name, Goals (G), Assists (A), Points (Pts). Lists Krejci, Horton, Lucic, etc.

NOTE: en date du 17 juin.

Table with 3 columns: Player Name, Goals (G), Assists (A), Points (Pts). Lists Krejci, Horton, Lucic, etc.

NOTE: en date du 17 juin.

Table with 3 columns: Player Name, Goals (G), Assists (A), Points (Pts). Lists Krejci, Horton, Lucic, etc.

NOTE: en date du 17 juin.

TENNIS

TOURNOI DE BOIS-LE-DUC

À Bois-le-Duc aux Pays-Bas MESSIEURS Simple - Premier tour Xavier Malisse, Belgique, bat David Ferrer (1), Espagne, 7-6 (7-3), 6-3. Stanislas Wawrinka (2), Suisse, bat Steve Darcis, Belgique, 7-6 (7-5), 6-4. Michaël Llodra, France, bat Benoît Paire (4), France, 3-0 abandon. Jan Herynch, République tchèque, bat David Goffin, Belgique, 6-3, 3-6, 7-6 (7-4). Nicolas Mahut, France, bat Ricardas Berankis, Lituanie, 6-1, 6-4. Marius Copil, Roumanie, bat Rogério Dutra Silva, Brésil, 6-7 (4-7), 6-4, 6-2. Yen-hsun Lu, Taïwan, bat Édouard Roger-Vasselin, France, 6-1, 7-6 (7-3). Jérémy Chardy (5), France, bat Lucas Pouille, France, 7-5, 6-4.

DAMES Simple - Premier tour Roberta Vinci (1), Italie, bat Kaia Kanepi, Estonie, 6-3, 6-3. Kirsten Flipkens (4), Belgique, bat Francesca Schiavone, Italie, 3-6, 6-3, 6-0. Lesia Tsurenko, Ukraine, bat Daniela Hantuchova, Slovaquie, 5-0 abandon. Simple - Deuxième tour Carla Suarez Navarro (3), Espagne, bat Sofia Arvidsson, Suède, 6-3, 6-4. Urszula Radwanska (7), Pologne, bat Magdalena Rybarikova, Slovaquie, 4-3 abandon. Tsvetana Pironkova, Bulgarie, bat Irina-Camelia Begu, Roumanie, 7-6 (9-7), 6-2.

TOURNOI D'EASTBOURNE À Eastbourne en Angleterre MESSIEURS Simple - Premier tour Jamie Hampton, États-Unis, bat Agnieszka Radwanska (1), Pologne, 7-6 (7-2), 6-2. Na Li (2), Chine, bat Alizé Cornet, France, 6-2, 6-4. Angelique Kerber (3), Allemagne, bat Sorana Cirstea, Roumanie, 6-4, 6-4. Petra Kvitova (4), République tchèque, bat Monica Niculescu, Roumanie, 6-4, 6-1. Caroline Wozniacki (5), Danemark, bat Tamira Paszek, Autriche, 6-2, 2-2 abandon. Samantha Stosur, Australie, bat Nadia Petrova (8), Russie, 6-2, 6-3. Su-wei Hsieh, Taïwan, bat Johanna Konta, Angleterre, 6-4, 6-3. Lucie Safarova, République tchèque, bat Klara Zakopalova, République tchèque, 6-4, 7-6 (7-2). Ekaterina Makarova, Russie, bat Olga Puchkova, Russie, 6-2, 6-0. Laura Robson, Angleterre, bat Yuliya Beygelzimer, Ukraine, 6-3, 6-2. Elena Baltacha, Angleterre, bat Kristyna Pliskova, République tchèque, 7-5, 7-6 (7-3).

DAMES Simple - Premier tour Julien Benneteau, France, bat Kevin Anderson (5), Afrique du Sud, 7-6 (7-4), 6-2. Feliciano Lopez, Espagne, bat Jarkko Nieminen, Finlande, 7-6 (7-3), 7-6 (7-5). Bernard Tomic, Australie, bat James Ward, Angleterre, 6-3, 6-4. Ivan Dodig, Croatie, bat Denis Istomin, Ouzbékistan, 6-3, 6-4. Martin Klizan, Slovaquie, bat Viktor Troicki, Serbie, 6-3, 6-2. Radek Stepanek, République tchèque, bat Marinko Matosevic, Australie, 6-3, 6-2.

ATP LES BOURSISERS DE 2013 NOTE: en date du 16 juin.

Table with 2 columns: Player Name and Score. Lists Rafael Nadal, Novak Djokovic, Andy Murray, etc.

NOTE: en date du 16 juin.

Table with 2 columns: Player Name and Score. Lists Rafael Nadal, Novak Djokovic, Andy Murray, etc.

NOTE: en date du 16 juin.

Table with 2 columns: Player Name and Score. Lists Rafael Nadal, Novak Djokovic, Andy Murray, etc.

NOTE: en date du 16 juin.

Table with 2 columns: Player Name and Score. Lists Rafael Nadal, Novak Djokovic, Andy Murray, etc.

NOTE: en date du 16 juin.

Table with 2 columns: Player Name and Score. Lists Rafael Nadal, Novak Djokovic, Andy Murray, etc.

NOTE: en date du 16 juin.

Table with 2 columns: Player Name and Score. Lists Rafael Nadal, Novak Djokovic, Andy Murray, etc.

Prudhomme croit au retour en force de Wiggins en 2014

JOHN LEICESTER

Associated Press

PARIS — Le directeur du Tour de France croit que Bradley Wiggins reviendra en force en 2014. Ce dernier ne sera pas en mesure de défendre son titre dans la classique de cette année qui commence dans un peu plus d'une semaine.

« Je pense qu'il sera de retour avec encore plus de motivation », a prédit Christian Prudhomme lors d'une entrevue dans ses bureaux de Paris. Les athlètes de l'élite, a-t-il noté, « peuvent tomber très bas, mais rebondir rapidement. »

Les deux premières étapes en 2014 emprunteront les routes du Yorkshire dans le nord de l'Angleterre, la troisième menant le peloton de Cambridge à Londres. Wiggins sera donc en terrain connu.

« Je pense qu'il sera très fort », a poursuivi Prudhomme.

Tenu à l'écart de la course de cette année en raison d'un genou gauche endolori, Prudhomme a estimé que son coéquipier britannique de Sky, Chris Froome, sera le coureur à battre pour cette 100^e édition du Tour de France.

« Je pense que ce sera l'affaire de Froome et de l'équipe Sky contre le reste du monde. »

Prudhomme a averti que les premières étapes en Corse pourraient réserver de mauvaises surprises. Après une première étape sur le plat le 29 juin que le sprinter Mark Cavendish, parmi d'autres, aura dans sa mire, la classique se poursuivra sur un parcours plus accidenté à l'intérieur des terres et jusqu'à sur la côte ouest de l'île. De Corse, le Tour traversera ensuite sur le continent français.

« Ceux qui n'ont pas encore fait de reconnaissance des étapes en Corse

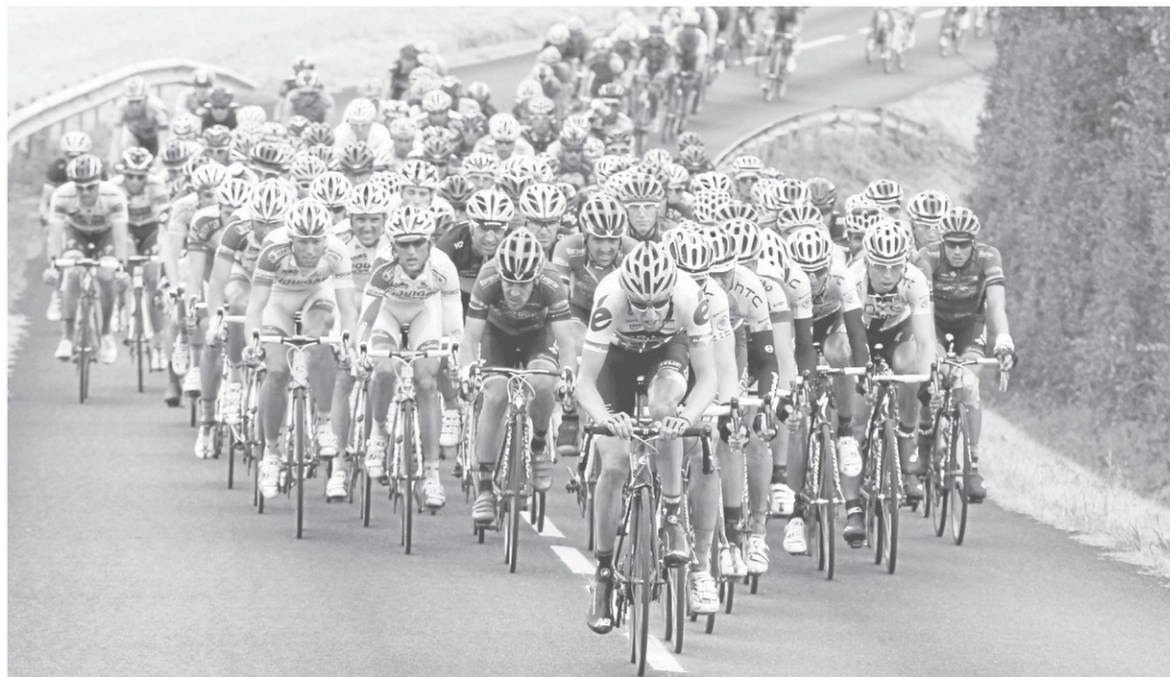


PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

« Le cyclisme n'est plus le vilain petit canard », a mentionné Christian Prudhomme, directeur du Tour de France.

auront fait une grosse erreur. Dans la soirée de la première étape, ils se diront : « C'est tout plat ! », a confié Prudhomme. Deux jours plus tard, ils auront compris pourquoi le Tour de Corse automobile est appelé « le rallye des 10 000 virages. Non seulement ça monte et descend, mais ça tourne tout le temps. »

Au cours des 12 derniers mois depuis que Wiggins est devenu le premier Britannique à remporter le Tour de France, Lance Armstrong a admis en janvier qu'il s'était dopé lors de ses sept conquêtes du Tour de 1999 à 2005. Il a depuis été dépouillé de ses titres qui n'ont pas été redonnés. Armstrong a confié à l'animatrice Oprah Winfrey que le dopage était une affaire de routine pour lui.

« L'image que nous avons eue du cyclisme cet hiver n'est pas l'image

du cyclisme aujourd'hui. C'est l'image du cyclisme du passé, même si c'est un passé récent », a prétendu Prudhomme.

Il a dit que « la différence fondamentale » entre l'ère Armstrong et maintenant, c'est la mise en place il y a cinq ans du passeport biologique. Il consiste au suivi au fil du temps de variables biologiques sélectionnées qui révèlent indirectement les effets du dopage.

« Le cyclisme n'est plus le vilain petit canard », a encore dit Prudhomme. Il a suggéré que le sport mérite plus de mérite pour ses mesures antidopage.

S'adressant pour sa part à des journalistes à Nice, Froome a déclaré que le fardeau de la preuve aujourd'hui repose sur tous les coureurs pour montrer qu'ils ne sont pas comme

Armstrong.

« Les révélations d'Armstrong l'an dernier ont constitué un dur coup pour nous tous, les amateurs, les professionnels toujours dans le peloton aujourd'hui. Nous sommes tous dépeints de la même façon, a constaté le vice-champion 2012. C'est un cyclisme complètement différent de l'époque. Il y a de nouvelles méthodes d'entraînement, de nouvelles approches en matière de nutrition. Nous travaillons très fort pour obtenir les résultats que nous avons. C'est donc à nous maintenant de montrer aux amateurs que le cyclisme a changé. »

Froome identifié Alberto Contador comme « mon plus sérieux rival. » Contador a été dépouillé de sa victoire au Tour de 2010 après un contrôle antidopage positif.

» EN BREF

Sagan visera le maillot vert

PARIS (AGENCE FRANCE-PRESSE) — Le Slovaque Peter Sagan, 23 ans, visera en priorité le maillot vert du classement par points dans le Tour de France dans lequel il a réussi l'an passé des débuts fracassants.

Vainqueur de trois étapes, Sagan avait ramené à Paris le maillot vert après avoir été l'un des personnages majeurs de la course.

L'équipe italienne Cannondale, qui a annoncé hier son effectif pour le principal rendez-vous de la saison, a bâti son groupe autour de lui. Seul, l'espoir italien Moreno Moser (22 ans), qui fera ses débuts dans le Tour, disposera d'une marge de manoeuvre pour tenter de gagner une étape.

Outre Moser, trois autres coureurs (De Marchi, Marangoni, King) découvriront eux aussi la Grande Boucle.

On fonde beaucoup d'espoir sur Mollema

PARIS (AGENCE FRANCE-PRESSE) — L'équipe Blanco comptera en priorité sur son grimpeur néerlandais Bauke Mollema dans le Tour de France 2013 qui partira le 29 juin de Porto-Vecchio (Corse du Sud).

« Nous visons une place dans le top 10 », a annoncé hier son directeur sportif Nico Verhoeven en présentant la composition de son groupe pour la Grande Boucle.

Mollema (26 ans) s'est classé dimanche deuxième du Tour de Suisse. L'an passé, il avait abandonné dans l'étape de La Toussuire, quelques jours après avoir été pris dans la chute monumentale survenue sur la route de Metz.

Son compatriote Robert Gesink, 5^e du Tour 2010, disposera d'une liberté d'action, mais sera aussi attendu aux côtés de Mollema dans les étapes de haute montagne, selon la formation néerlandaise.

Lars Boom, l'ancien champion du monde de cyclo-cross qui n'avait pas été retenu l'an dernier, a été cette fois appelé.

L'Iran se qualifie pour la Coupe du monde 2014

L'Australie et la Corée du Sud ont aussi leur billet pour le Brésil



PHOTO AGENCE FRANCE-PRESSE

KEIRAN SMITH

Associated Press

SYDNEY, AUSTRALIE — L'Australie s'est qualifiée pour la Coupe du monde 2014 de football en battant hier l'Irak 1-0 dans un match disputé devant ses partisans, tandis que l'Iran et la Corée du Sud ont aussi obtenu leur billet pour le Brésil.

Josh Kennedy a procuré cette qualification à l'Australie en marquant de la tête le but décisif à la 83^e minute de jeu, donnant ainsi raison au sélectionneur Holger Osieck, qui l'avait fait entrer quelques minutes plus tôt.

Osieck a pris la surprenante décision de retirer Tim Cahill au profit de Kennedy. Le pari a payé quand Mark Bresciano a soulevé un petit lobe dans la surface de réparation et que le longiligne attaquant a profité d'un marquage négligent pour déjouer de la tête le gardien Noor Sabri.

Le but a semé l'hystérie parmi les

80 523 spectateurs, qui commençaient à s'inquiéter de l'incapacité de leurs favoris à percer la défense irakienne.

Un verdict nul aurait laissé l'Australie à la merci du résultat du match opposant la Jordanie à Oman, présenté plus tard hier et remporté 1-0 par la Jordanie. L'Australie aurait alors pu se retrouver troisième de son groupe et menacée de devoir passer par un tour de qualification supplémentaire.

Le but de Kennedy a plutôt confirmé une troisième participation consécutive de l'Australie à la Coupe du monde.

Dans une rencontre disputée en Corée du Sud, l'Iran a vaincu le pays hôte 1-0 pour ainsi s'assurer de sa qualification au Mondial brésilien, mais la Corée du Sud est aussi qualifiée, en vertu de son différentiel de buts.

Le but gagnant a été inscrit à la 60^e minute, quand Reza Ghoochannejad a subtilisé le ballon à Kim Young-Gwon

avant de s'échapper vers le gardien Jung Sung-Ryeong, qu'il a déjoué d'un tir enroulé précis du pied gauche.

L'Iran termine ainsi au sommet du Groupe A de la phase finale de qualifications pour la zone Asie, tandis que la Corée du Sud termine à égalité avec l'Ouzbékistan, qui glisse toutefois en troisième place en raison d'un différentiel de plus-5, comparativement à plus-6 pour les Coréens.

Dans un match joué simultanément, l'Ouzbékistan est venu de l'arrière pour inscrire une éclatante victoire de 5-1 contre le Qatar. Il lui aura finalement manqué un but pour obtenir sa qualification directe, mais l'Ouzbékistan pourra disputer un match de barrage contre la Jordanie.

Ces trois qualifications portent maintenant le nombre de nations qualifiées pour le Mondial 2014 à cinq, avec les hôtes brésiliens et le Japon.

« Je cours plus que jamais pour gagner »

Steve Bernard imitera-t-il Robert Ranger, seul pilote de la région à avoir été couronné en modifié ?

MICHEL TASSÉ

michel.tasse@lavoixdelest.ca

GRANBY — Une deuxième place lors du premier programme de la saison, une victoire lors du second et une 10^e et une autre deuxième place vendredi soir dernier. À ne pas en douter, le Granbyen Steve Bernard connaît un fort début de campagne à l'Autodrome.

Bernard est actuellement deuxième au classement des modifiés, quatre petits points derrière Kayle Robidoux. La saison a beau être jeune, on commence à rêver au championnat au sein de Bernard Racing.

« Ça va bien, ça va vraiment bien, avoue le pilote de 32 ans. Je crois de plus en plus en nos moyens et vendredi soir, après mon duel avec Gino Clair (qui a remporté la deuxième finale), je n'étais pas content de ma deuxième place. Plus que jamais, je cours pour gagner. »

Autant il s'est battu quasiment tout au long de la saison l'an dernier afin de trouver les bons réglages sur sa voiture, autant tout baigne cette année.

« On a un nouveau châssis sur la voiture et il répond très bien. L'an dernier, la suspension nous avait donné tellement de problèmes... »

Bernard parlera aussi de cette chimie qui n'a jamais été aussi bonne avec son mécanicien en chef, son père Jocelyn.

« Ça clique comme ce n'est pas permis. Aussitôt que je constate

quelque chose, il effectue le changement et ça marche... tout le temps. Présentement, je me sens comme un marqueur de 50 buts au hockey. À chaque fois qu'on change les réglages, ça fonctionne. Comme le gros marqueur qui lance de n'importe où et qui compte pareil! »

Le pilote de la 54 donnera d'ailleurs beaucoup de crédit aux membres de son équipe.

« Les gars font un travail incroyable. En course automobile, tu es aussi bon que la voiture que tu conduis. La réalité, c'est ça. Et présentement, je pense que n'importe quel pilote du top 5 obtiendrait de bons résultats avec ma voiture. »

Le championnat

Depuis 1986, année de l'ouverture de l'Autodrome Granby tel qu'on la connaît aujourd'hui, un seul pilote de la région a remporté le titre chez les modifiés. Il s'agit de Robert Ranger en 1989. Steve Bernard pourrait-il répéter l'exploit du père d'Andrew ?

« Je le répète, ça va très bien. La seule chose, c'est que je vais rater un programme en juillet parce que je vais visiter un ami qui vit en Belgique. Au niveau des points, ça va me faire très mal. Je ne souhaite jamais de pluie, mais là, s'il pleuvait, j'avoue que ça m'aiderait... »

Et Bernard s'attend à une lutte très féroce tout au long de la saison. On le sait, les pilotes de qualité sont nombreux en modifié à Granby.



PHOTO STÉPHANE CHAMPAGNE

Steve Bernard rend hommage aux membres de son équipe. « Les gars font un travail incroyable. En course automobile, tu es aussi bon que la voiture que tu conduis. Présentement, je pense que n'importe quel pilote du top 5 obtiendrait de bons résultats avec ma voiture », explique-t-il.

« En regardant aller Kayle l'autre soir, je me disais qu'il n'allait faire de cadeaux à personne cette année. Puis, François Bernier ne connaît pas son meilleur départ, mais on sait tous que ça va se replacer. Et il y a Gino,

David Hébert et Claude Brouillard... »

Mais Mario Clair n'y est pas. Et Steve Bernard avoue qu'il manque à la confrérie des pilotes de l'Autodrome.

« Mario, c'est un champion, une

légende en devenir. Quand tu cours, tu veux que les meilleurs soient là, parce que tu veux battre les meilleurs. Mario a pris des décisions et il faut faire avec celles-ci. Mais j'aimerais ça qu'il revienne, c'est certain... »

CLUB ADRÉNALINE

Récolte de 10 médailles d'or à Sherbrooke

GRANBY (FB) — Les porte-couleurs du club d'athlétisme Adrenaline ont récolté 26 médailles, dont 10 d'or, lors de la compétition provinciale des Jeux du Canada, en fin de semaine, au stade de l'Université de Sherbrooke.

Maude Croteau-Vaillancourt a terminé au deuxième échelon au 100 m haies en 15:12s dans la catégorie senior et au troisième rang au saut en hauteur (1,64) également contre des concurrents plus âgés qu'elle dans la sélection des Jeux du Canada, alors qu'elle fait partie de la section cadette (14-15 ans).

Florence Roy, une autre athlète cadette, a été quatrième au lancer du disque (24,95 m), septième au lancer du javelot (27,33 m) et 20^e au 800 m (2m28s) aussi dans le volet Jeux du Canada. Pamela Genesse (une athlète junior) a fini sixième au lancer du javelot (34,87 m).

Samuelle Bergeron a pour sa part mis la main sur trois médailles, dont deux d'or, dans les épreuves de lancers chez les cadettes. Elle a terminé en tête au javelot (27,82 m) et au disque (23,59 m) et en deuxième position au poids (8,81 m).

Camille Bourdeau-Marcil a aussi brillé avec une médaille d'or au 800 m (2m29s), ainsi que deux d'argent au saut en longueur (4,42 m) et au 200 m

haies (31:27s). Elle a été victime d'une chute lors de la finale de 80 m haies, après avoir décroché le premier rang en ronde préliminaire.

Julianne Barrette a également obtenu une médaille d'or au lancer du disque (23,27 m) et deux d'argent au saut en hauteur (1,40 m) et au 80 m haies (14:39s). Son rendement a en outre compris un quatrième rang au lancer du javelot (19,01 m).

Guillaume Dubuc y est allé d'une récolte de trois médailles, dont l'or au 80 m haies (13:10s). Il a en outre pris la deuxième place au saut en hauteur (1,40 m) et fini au troisième échelon au saut en longueur (4,63 m).

Élodie Bourdeau-Marcil a touché l'or au saut en longueur (4,78 m), l'argent au lancer du poids (7,42 m) et a été cinquième au 80 m haies (13:44s).

Rémy Julien Spatz a été un double médaillé avec l'or au lancer du poids (12,03 m) et l'argent au lancer du disque (39,38 m).

Marie-Laurence Bessette a été récipiendaire d'une médaille d'or au saut en hauteur (1,45 m). Elle a de plus fini au pied du podium au 200 m haies (32:77) et au sixième échelon au 80 m haies (13:66s).

Frédéric Côté a par ailleurs obtenu la médaille d'or au 80 m haies (15:10s) et celle de bronze au 200 m



PHOTO FOURNIE

Élodie Bourdeau-Marcil a récolté deux médailles, y compris une d'or, lors de la compétition provinciale Ian Hume.

haies (28:16s). Il a aussi été huitième au saut en longueur (4,54 m)

Maxime Léveillé a été premier au lancer du javelot (38,04 m), de même que quatrième au saut en longueur (5,14 m) et huitième au 800 m (2m29).

Suzie Perras a décroché la médaille d'argent au javelot chez les vétérantes avec un jet de 18,14 m.

Maude Lessard a touché le bronze au saut en hauteur (1,35 m) et a terminé au pied du podium au 80 m

haies (16:33s), tandis que Danaé Dion-Couture a été troisième au javelot (19,64 m) et huitième au 150 m (23:38s)

Gabriel Royer-Lépine a complété la liste des médaillés avec une médaille de bronze au 80 m haies (14:67s).

Mégane Bélanger a fini au pied du podium au saut en longueur avec un bond de 4,02 m.

Maxence Boisvert a pour sa part été cinquième au 80 m haies (17:61s) et sixième au 1200 m (4m24s).

» EN BREF

Athlétisme :
L'or pour Léveillé et Meunier-Boutartour en compétition à Toronto

GRANBY — Maude Léveillé et Ismael Meunier-Boutartour, deux porte-couleurs du club d'athlétisme Adrenaline, ont brillé en remportant la médaille d'or dans leur section respective, lors du Championnat de l'Ontario des épreuves combinées présenté au Centre national d'entraînement, à l'Université York, à Toronto.

Maude Léveillé a triomphé à l'heptathlon avec un total de 4003 points

Ismael Meunier-Boutartour, pour sa part, a eu le meilleur au pentathlon grâce à une fiche de 2945 points.

Maude Léveillé a réalisé une performance de 15:96s au 100 m haies, de 26:61 au 200 m, de 2m33s au 800 m, de 8,36 m au lancer du poids, de 27,26 m au lancer du javelot, en plus d'un bond de 4,39 m au saut en longueur et de 1,52 m au saut en hauteur.

Pour sa part, Ismael Meunier-Boutartour a parcouru le 100 m haies en 14:82s, le 1000 m en 3m06s, a réussi un bond de 5,28 m au saut en longueur et de 1,61 m au saut en hauteur et effectué un jet de 11,29 m au lancer du poids.

Gretzky croit au retour d'une équipe à Québec

MAPLE, ONT. (LA PRESSE CANADIENNE) — La Merveille croit fermement que la LNH effectuera un retour à Québec.

La capitale nationale est dépourvue d'une équipe du circuit Bettman depuis que les Nordiques ont déménagé à Denver en 1995, où ils ont été baptisés l'Avalanche du Colorado. De surcroît, elle a remporté la coupe Stanley dès sa première campagne là-bas.

Le légendaire Wayne Gretzky a déclaré hier que Québec aura de nouveau une équipe de hockey professionnelle qui connaîtra autant de succès que les Jets de Winnipeg.

« Je crois que ce n'est qu'une question de temps avant que Québec n'obtienne une concession », a dit Gretzky aux journalistes présents au tournoi de golf classique Joe Carter. « Écoutez, je crois que nous reconnaissons tous que c'est une belle ville et qu'elle peut accueillir une équipe de la LNH, particulièrement en ce

moment avec l'instauration du plafond salarial et la parité entre les équipes du circuit.

« Quand ça se produira — on ignore quand, mais quand (l'équipe) arrivera là-bas —, ce sera une concession forte et solide, tout comme celle des Jets actuellement, et elle connaîtra autant de succès. »

La LNH a effectué un retour au Manitoba en 2011, après que les Thrashers d'Atlanta ont été déplacés à Winnipeg et rebaptisés.

Les Jets de Winnipeg ont d'abord séjourné pendant 15 saisons — de 1979 à 1996 — dans la ligue avant d'être déménagés à Phoenix, pour y devenir les Coyotes.

Les rumeurs qui circulent dans les coulisses de la LNH indiquent que si l'entente entre Renaissance Sports & Entertainment et la Ville de Glendale échoue afin de conserver les Coyotes à Phoenix, alors ils pourraient jouer ailleurs la saison prochaine.

Gretzky, qui est âgé de 52 ans, est

devenu propriétaire minoritaire et entraîneur-chef des Coyotes (2005 à 2006 et 2008 à 2009) après avoir conclu sa carrière de joueur, mais il n'a pu fournir des détails supplémentaires sur l'avenir du club.

« Honnêtement, je ne suis plus ça », a-t-il dit sans détour. « Je ne vis plus en Arizona et vous en savez probablement plus que moi sur ce sujet. »

« Je ne ferais que prendre une chance si je disais quelque chose... et ce serait aussi votre cas sans doute. »

En dépit des ennuis des Coyotes à Phoenix, Gretzky estime qu'il existe encore du potentiel pour qu'une équipe du circuit Bettman connaisse du succès dans le désert.

« C'est une belle ville et c'est une merveilleuse ville de sports », a-t-il assuré. « Quand vous regardez leurs concessions... Columbus est un autre bel exemple: ils ont complètement changé l'allure de leur saison, ils se sont mis à gagner, ils ont généré de



PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

Wayne Gretzky est d'avis qu'une équipe de hockey de la Ligue nationale à Québec aura autant de succès que les Jets à Winnipeg.

l'effervescence, ils ont commencé à connaître du succès, ils ont recommencé à vendre des billets.

« Phoenix est une très bonne ville

de sports et j'espère qu'elle trouvera le bon propriétaire qui pourra prendre cette équipe et la conserver là-bas. »

BASEBALL JUNIOR ÉLITE

Un gain et un revers pour les Guerriers

MAXIME MASSÉ

maxime.masse@lavoixdelest.ca

GRANBY — Les Guerriers junior élite ont été blanchis 3-0 par les Cards de LaSalle hier soir dans une rencontre où les coups se sont fait rares.

Les Granbyens ont placé la balle en lieu sûr à quatre reprises contre seulement trois pour les meneurs de la section Uniprix. Les Cards ont toutefois été plus opportunistes et se sont sauvés avec les deux points.

Le revers a été attribué à Benoit Ménard (1-2) qui a accordé trois points en six manches tandis que vis-à-vis Frédérick Fauteux (1-0), qui a passé tout le match au monticule, n'en a cédé aucun.

Les Guerriers avaient pourtant renoué avec la victoire lundi soir en s'imposant 5-4 contre les Ducs de Longueuil. Après avoir tiré de l'arrière en début de match, ils ont profité des erreurs défensives des Ducs pour marquer deux points en fin du match.

Le lanceur Philippe Langlois (1-2) a alors signé son premier gain de la saison, lui qui a été le seul guerrier à monter sur le monticule lors de cette rencontre. Il a accordé quatre points sur sept coups sûrs en sept manches de travail.

La défaite est allée à la fiche de l'artilleur Longueillois Jonathan Raftus (2-2) qui a alloué cinq points et autant de coups sûrs en quatre manches.

Le joueur d'arrêt-court, Samuel Fagnan, a mené l'offensive des Guerriers en plaçant la balle en lieu sûr trois fois en quatre apparitions au bâton. Le voltigeur des Ducs Félix Drapeau a de son côté

frapper un circuit bon pour deux points.

Transaction

Après la rencontre face aux Ducs lundi soir, les Guerriers ont conclu une transaction avec les Voyageurs du Saguenay, qui connaissent eux aussi un bien mauvais départ. Granby (4-13), Saguenay (4-12) et Laval (6-11) sont en effet les trois seules formations du circuit à jouer sous la barre des .500.

Les Guerriers ont cédé le receveur, Alexander Cruz-Diaz, âgé de 21 ans et un choix de 2^e ronde obtenu de Longueuil en retour du receveur Chandi Brazeau, 19 ans, et de deux lanceurs, Vincent Désy, 19 ans, et Yannick LeBlanc, 18 ans. Granby a aussi mis la main sur un choix de 3^e ronde en vue du prochain repêchage.

« Les Voyageurs s'intéressaient à Alexander depuis le début de la saison. C'était un gros morceau pour nous, mais on l'aurait de toute façon perdu en fin de saison puisqu'il ira jouer au niveau des collègues américains », a expliqué le directeur général des Guerriers, Mathieu Rochefort.

« On s'est rajuni en plus de gagner deux nouveaux joueurs qui vont pouvoir venir aider l'équipe », a-t-il ajouté.

Il assure ne pas avoir fait cet échange dans l'objectif de secouer sa troupe qui en arrache en ce début de saison.

« Je pense qu'on avait déjà brassé les cartes en changeant d'entraîneur. On voulait surtout avoir davantage de jeunes joueurs qu'on va pouvoir former et qui sont motivés de jouer à Granby », dit-il.

Les nouveaux joueurs acquis n'ont pas participé à la partie d'hier

soir contre LaSalle, mais devraient être en uniforme pour la rencontre de vendredi contre les Ducs.

Deux entraîneurs pour le prix d'un

Le DG des Guerriers a d'ailleurs annoncé hier qu'il avait mis fin à sa recherche d'un nouvel entraîneur un peu plus d'une semaine après le congédiement de Mario Catanzariti.

Plutôt que d'aller piger en dehors de l'organisation, Mathieu Rochefort continuera de porter officiellement le chapeau d'entraîneur-chef jusqu'à la fin de la saison. En raison de son horaire chargé, il va toutefois partager les tâches avec David Lapierre, promu adjoint suite au départ de Catanzariti.

« Le dossier est clos. On va être comme un serpent à deux têtes. David Lapierre va gérer l'équipe sur le terrain en étant posté au troisième but tandis que je vais me charger de soutenir les jeunes dans l'enclos des joueurs », a précisé M. Rochefort.

Il affirme ne pas avoir choisi cette formule parce qu'il n'a pas été en mesure de dénicher un entraîneur-chef à son goût. « David était l'un de mes principaux candidats, mais son engagement avec les Inouk risquait d'être difficile à jumeler avec le rôle d'entraîneur-chef en fin de saison », a indiqué le DG des Guerriers.

Rappelons que David Lapierre a signé une nouvelle entente de deux saisons avec les Inouk de la Ligue de hockey junior AAA au printemps dernier. À sa première saison à la barre de l'équipe, il a conduit les Inouk à un point d'une année record en vertu d'une fiche de 36 gains, 13 revers et 3 défaites en prolongation.

» EN BREF

Golf féminin

GRANBY — La golfeuse Lucie Bellefleur, du club Miner de Granby, a fini en tête au score net de 139 dans la catégorie senior de la Coupe Debbie Savoy-Morel Nivo, à égalité avec Diane Drury (Royal Montreal), hier au club de golf Ki-8-Eb, à Trois-Rivières.

L'athlète granbyenne a également fini au sixième rang au score brut de 157 sur les allées du club trifluvien.

Hélène Chartrand (Summerlea) l'a emporté au classement général avec un total de 149 (71-78), un coup de moins qu'Élyse Archambault (Pinegrove) qui avait été victorieuse lors de la Coupe des joueuses Nivo, au club Royal Bromont le mois dernier.

Record de parcours pour Kirby et Ferraro

GRANBY — L'Ontarienne Jennifer Kirby, gagnante du Tournoi du circuit féminin de golf CN à Cowansville, la semaine dernière, a poursuivi sur sa lancée en établissant un record de parcours de 66, cinq sous la normale, hier au club Ambassador, à Windsor.

Kirby et l'Américaine Lisa Ferraro, codétentrice de la nouvelle marque, entameront la ronde finale aujourd'hui de cette dernière étape du circuit canadien avec une priorité d'un coup devant la Californienne Hillary Packard. L'Ontarienne Jessica Shepley est quatrième avec une carte de 68. Six joueuses partagent la cinquième place avec une fiche de 69, deux sous la normale.

Golf junior

GRANBY — Émile Ménard, d'Ange-Gardien, qui défend les couleurs du club de golf de Saint-Jean-sur-Richelieu, a terminé au cinquième échelon, lors de la classique junior Vertdure, en fin de semaine au parcours Le Grand Vallon, à Beauré, grâce à un total de 154 (79-75).

Étienne Papineau, du Royal Bromont, a été 11^e avec un score de 158 (84-74), Charles Raymond, du club de golf de Waterloo, a fini au 54^e échelon avec un total de 175 (90-85).

Hugo Bernard, du club de La Vallée du Richelieu, l'a emporté en prolongation devant Raphaël Lapierre-Messier, du club Pinegrove. Les deux golfeurs avaient conclu la compétition avec un score identique de 149.

Venus Williams se retire du tournoi de Wimbledon

WIMBLEDON (ASSOCIATED PRESS) — La quintuple gagnante de Wimbledon Venus Williams s'est retirée du tournoi sur gazon en raison d'une blessure au bas du dos.

L'agent de Williams, Carlos Fleming, a indiqué que la joueuse a informé les organisateurs du tournoi hier.

Williams, qui a eu 33 ans lundi, a été ennuagée par son dos au cours des Internationaux de France, le mois dernier, où elle s'est inclinée dès le premier tour. Elle avait invoqué cette blessure quand sa soeur cadette, Serena, et elle s'étaient retirées du tableau du double.

Venus Williams a participé aux 16 dernières éditions du tournoi de Wimbledon, remportant le tournoi en 2000, 2001, 2005, 2007 et 2008. L'an dernier, elle a été éliminée au premier tour.

Le tournoi se mettra en branle lundi prochain.



Campbell personnifie l'âme des Bruins

Claude Julien ne tarit pas d'éloges sur son attaquant

NEIL DAVIDSON

La Presse Canadienne

BOSTON — L'attaquant blessé des Bruins Gregory Campbell a sautillé jusqu'au podium, personnifiant parfaitement le slogan « Boston Strong ».

Campbell est devenu un symbole dans le hockey depuis qu'il s'est fracturé une jambe en bloquant un tir alors qu'il évoluait en infériorité numérique lors de la finale de l'Association Est contre les Penguins de Pittsburgh — et en complétant sa présence sur la patinoire malgré cela. Si Campbell minimise l'impact du geste qu'il a posé, l'entraîneur-chef Claude Julien a déclaré qu'il personnifiait l'âme des Bruins.

Campbell, qui se déplace en béquilles depuis qu'il a été opéré le 10 juin afin de réparer sa fracture au péroné droit, a minimisé tout cela lorsqu'il a rencontré les médias hier au TD Garden. Interrogé à propos du légendaire Bobby Baun, il a indiqué qu'il n'y avait rien de comparable.

« Je ne me classe pas dans cette catégorie », a confié Campbell.

Baun, qui jouait pour les Maple Leafs de Toronto, a marqué le but vainqueur en temps supplémentaire lors du match no 6 de la série finale de la coupe Stanley de 1964 contre les Red Wings de Detroit en dépit d'une facture à un pied qu'il a subie en milieu de troisième période, après avoir été atteint par un lancer de Gordie Howe.

« Je respecte totalement ce qu'il a fait », a dit Campbell. « Et ce que



PHOTO ASSOCIATED PRESS

Gregory Campbell a indiqué qu'il savait que quelque chose clochait lorsqu'il a finalement pu se relever après avoir bloqué le tir.

j'ai fait ne s'approche même pas de ça. Mais ça démontre à quel point il faut être endurci pour jouer dans cette ligue. Il y a 700, 800 joueurs qui sont aussi endurcis que moi et qui composent avec de petites blessures au quotidien.»

Julien a répété que Campbell personnifiait l'âme des Bruins: une

équipe de cols bleus qui apprécie autant le talent des joueurs étoiles que l'intensité et la détermination des joueurs de soutien.

« C'est comme ça que l'équipe a été bâtie », a-t-il rappelé.

En tout respect, Campbell a refusé qu'on parle de lui en particulier.

« Encore une fois, je ne veux pas

attirer l'attention sur moi en disant que je personnifie l'âme des Bruins. Cette organisation, l'une des six premières, a une longue histoire », a commenté l'Ontarien de 29 ans originaire de London. « Ça représente cette ville, une ville de cols bleus qui travaillent fort et qui sont d'honnêtes gens.

« En conséquence, lorsque j'ai été échangé aux Bruins, je me suis dit que c'était l'union parfaite entre mon jeu et la façon dont cette équipe incarne le cœur et l'âme de ce qu'un joueur de hockey doit être. J'étais fier de me joindre à cette équipe et de donner tout ce que j'avais chaque soir pour ce club.

« Il y a 18 autres gars dans ce vestiaire qui feraient la même chose, et c'est ce qui nous permet de connaître du succès, et qui fait qu'on est une équipe difficile à affronter. Je préférerais être reconnu pour mon jeu plutôt que pour ma blessure. »

Campbell, qui pivotait le quatrième trio des Bruins entre Daniel Paille et Shawn Thornton, a indiqué qu'il savait que quelque chose clochait lorsqu'il a finalement pu se relever après avoir bloqué le tir.

« Je n'ai pas de vision infrarouge et donc j'ignorais à ce moment-là si quelque chose était brisé », a-t-il expliqué.

« Ça faisait un peu mal. C'était enflé, a-t-il précisé. Mais l'adrénaline était dans le tapis à ce moment-là. Tu es coincé sur la patinoire en compagnie de quelques-uns des meilleurs joueurs de hockey au monde. Tu n'as vraiment pas le temps de penser à quelque chose, à part aider l'équipe et écouler cette pénalité. »

L'éthique de travail des Bruins est très en vue dans cette série finale de la Coupe Stanley. Ils mènent la série contre les Blackhawks de Chicago 2-1, et disputeront le quatrième chapitre de ce duel épique ce soir au TD Garden.

Les Red Wings prolongent de trois ans le contrat de Datsyuk

LARRY LAGE

Associated Press

DETROIT — Les Red Wings de Detroit ont rempli leur principale mission de l'été en parvenant à une entente de 22,5 millions\$ pour trois ans avec Pavel Datsyuk.

« C'est un grand jour pour les Red Wings, s'est exclamé le directeur général Ken Holland en entrevue téléphonique. C'est un joueur de niveau mondial et je ne peux transiger pour trouver des joueurs comme Pavel Datsyuk. »

Datsyuk et les Red Wings de Detroit se sont mis d'accord deux jours avant le 35^e anniversaire du joueur, s'assurant ses services jusqu'à la fin de la saison 2016-17.

Le contrat ne peut être signé avant le

5 juillet, car il en est à la dernière année de son actuel contrat. Peu après l'élimination des Wings en deuxième ronde contre les Blackhawks de Chicago, Datsyuk avait révélé qu'il voulait demeurer à Detroit au lieu de retourner jouer en Russie à l'issue de la saison 2013-14.

Holland était soulagé d'avoir conclu l'entente avant que Datsyuk retourne dans son pays.

« Si nous avions passé tout l'été sans une entente, vous ne savez jamais ce qui aurait pu arriver, a-t-il déclaré. C'est son pays d'origine et ils ont une ligue professionnelle qui paie bien, mais Pavel aime bien Detroit. »

Holland est conscient qu'il ne sera pas en mesure de garder tous les joueurs importants de la dernière

saison, dont les joueurs autonomes Daniel Cleary, Damien Brunner et Valtteri Filppula.

« Nous avons un intérêt pour les trois, mais ils peuvent recevoir de meilleures offres ailleurs, a déclaré Holland. Ce ne sont pas tous nos joueurs autonomes qui seront de retour parce que nous avons des décisions à prendre, comme tout le monde dans le contexte du plafond salarial. »

Datsyuk a mené les Red Wings avec 15 buts et 49 points au cours de la saison écourtée de 48 matches. Il était à égalité au troisième rang de l'équipe avec neuf points en séries éliminatoires.

Datsyuk a aidé les Wings à remporter la coupe Stanley en 2002 à sa saison recrue et encore en 2008.

Les Kings récompensent Voynov

LOS ANGELES (ASSOCIATED PRESS) — Le défenseur Slava Voynov a accepté un contrat de six saisons d'une valeur de 25 millions\$US des Kings de Los Angeles, hier, assurant ainsi les services d'un autre jeune joueur prometteur à long terme au sein de l'organisation.

Le Russe de 23 ans serait devenu joueur autonome avec compensation cet été après avoir connu un parcours éliminatoire époustoufflant pour les Kings, dont la défense du titre a pris fin par une élimination en finale de l'Association de l'Ouest contre les Blackhawks de Chicago.

Voynov a étoffé sa réputation de jeune défenseur talentueux capable de faire circuler la rondelle en récoltant 13 points en séries d'après-

saison, terminant son parcours éliminatoire à égalité au sommet des marqueurs de l'équipe. Il a aussi établi des records de concession en marquant six buts en séries éliminatoires, dont quatre victorieux.

Il a également établi des marques personnelles avec 19 mentions d'aide et 25 points au cours de cette saison écourtée par un lock-out — sa première complète dans la LNH. L'été dernier, l'ex-choix de deuxième ronde a participé à chacun des matches éliminatoires des Kings, qui ont éventuellement remporté la première coupe Stanley de leur histoire, après avoir passé la saison régulière à faire la navette entre le circuit Bettman et la Ligue américaine de hockey (AHL).

Élégance et style



449\$

Grand lit



499\$

Sofa,
Causeuse disponible



499\$

Sofa,
Causeuse disponible





Table et 4 chaises **499\$**



Table et 4 chaises **799\$**

LIVRAISON GRATUITE

Financement  

633, DUFFERIN GRANBY
450.372.5896

matelas gemo

 **CORBEIL**
ELECTROMENAGERS
Le seul VRAI spécialiste de l'électroménager!

Votre **CENTRE HI-FI**

4 SPÉCIALISTES - 1 ADRESSE
www.meublesgemo.com

MEUBLES GEMO